

PLAN D'ACTION & FICHES PROJETS

BRUYÈRES
Étude stratégique de
revitalisation du bourg-centre

Mai 2020



Intencité • Iris Chervet • EPDC • IETI • MEBI



Monsieur Vannson Président du Conseil Départemental.

«.....
.....
.....»

Monsieur Ory, Préfet des Vosges

«.....
.....
.....»

Monsieur X, madame Y, de la Région Grand Est

«.....
.....
.....»

Monsieur Bastien, président de la communauté de Communes
Bruyères Vallons des Vosges

«.....
.....
.....»

Monsieur Bonjean, Maire de Bruyères

«.....
.....
.....»



TITRE DU DOCUMENT	NOM DE LA MISSION	DATE	VERSION
Plan d'action - Fiches Projet	Bruyères Revitalisation Bourg-centre	30/04/2020	04

SOMMAIRE

Revitalisation Bourg Centre de Bruyères « Construire sa ville c'est construire sa Vie »

I- Partie 1 : Agir pour une ville jouant un rôle de centralité, les enjeux

II- Partie 2: Méthodologie et clés de lecture de cette étude stratégique de revitalisation

III- Partie 3: Bruyères horizon 2030, plan d'actions

Axe 1: Bruyères, un lieu privilégié où habiter

Axe 2: Bruyères, lieu ressource pour les communes voisines

Axe 3: Bruyères, une destination touristique de qualité

IV- Partie 4: Comment agir pour réussir

Conclusion



PARTIE 1

Les enjeux



UNE ÉTUDE DE REVITALISATION DANS UN CONTEXTE NATIONAL

La « ville moyenne ou petite » constitue pour une majorité de français le premier rapport à une certaine urbanité (le lycée, le marché, l'équipement culturel et sportif, les événements, l'hôpital, la gare, etc.), à une expérience du commun qui se traduit par des scènes et des motifs d'une certaine vie de tous les jours qu'il faut réinventer. Ce rapport à l'urbanité et à l'accès aux biens et services ne peut pas être présent dans chacune des 35 000 communes françaises.. Par soucis d'organisation spatiale, certaines villes, plus densément peuplées que les autres sur un territoire, centralisent les activités. **Ces activités impactent et sont au service d'un bassin de vie correspondant à une pluralité de communes voisine. On parle alors de commune ayant un rôle de centralité, un bourg centre.**

De facto, il existe des synergies plus ou moins heureuses entre la bourg centre et son territoire avoisinant. Quoi qu'il en soit, sans bourg centre, c'est tout le territoire qui perd en attractivité au risque de se transformer en désert rural faute d'accès aux biens et services et sans le territoire avoisinant le bourg centre perd une grande partie des personnes consommatrices et productrices des biens et services qu'il propose. C'est donc l'ensemble d'un même et unique bassin de vie qui prospère ou périclité de manière homogène.

Depuis une vingtaine d'années, **la mondialisation de l'économie et la métropolisation ont fragilisé le modèle des centres-villes ruraux et remis en cause la place qu'ils occupaient dans l'équilibre du territoire.** Les difficultés sont multiples : érosion démographique des centres-villes, dégradation de l'habitat, fragilisation du tissu économique local et baisse du revenu moyen par habitant¹. La désertification des centres-villes se caractérise par une vacance commerciale accrue. Il est alors légitime de s'interroger sur **la place des villes moyennes dans une économie mondialisée ? Comment faire revenir les habitants en centre-ville lorsque le modèle préféré des français demeure la maison pavillonnaire ? Faut-il parier sur le retour de l'attractivité des centres-bourgs ou organiser la décroissance ? Quels dispositifs spécifiques mettre en place pour ces villes en décroissance ?** Tels sont les défis à relever dans le cadre de cette étude stratégique de revitalisation du bourg-centre de Bruyères !

Toutefois, si le repli démographique et la déprise économique concernent la plupart des villes petites et moyennes, **leurs capacités d'adaptation aux mutations en cours ne sont pas négligeables et certaines pilotent déjà des démarches innovantes**

de manière autonomes ou à travers des dispositifs tels que Actions cœur de ville ou Village du Futur. Cela traduit une volonté politique forte d'intervenir pour et par la ruralité..

Le développement de l'économie présentielle, notamment à travers le tourisme et la consommation locale, mais aussi le confortement de leur rôle de pôle de services au sein de bassins de vie ruraux, contribuent à leur relative résilience. A cette évolution positive fait écho la prise de conscience d'une partie des acteurs centraux et locaux de la nécessité d'agir rapidement.

Et le territoire des Vosges est précurseur dans le domaine. En effet, dès 2017, l'Etat et le Conseil départemental ont engagé une politique partenariale nommée « revitalisation bourg centre » donnant lieu à une première vague de 5 communes bourg centre dont Bruyères fait partie. La commune de Bruyères bénéficie ainsi d'un accompagnement logistique et financier de la part de la l'Etat, du département et de la Région Grand pour la réalisation de la présente étude stratégique et pour le financement du poste de chef de projet en place depuis septembre 2018.

L'ambition de cette étude est de présenter une feuille de route offrant un visuel sur les actions à mener durant les dix d'années, actions qui bout à bout, constituent une stratégie ambitieuse, innovante et cohérente pour le devenir du territoire et de la cité.

Attractivité commerciale, rénovation de l'habitat, requalification des espaces publics, facilitation de la mobilité, mise en tourisme, instauration de circuits courts, déploiement du numérique, ces thématiques sont connues et peuvent apparaître comme les bonnes pratiques à suivre. La plupart sont pertinentes pour Bruyères, mais seront-elles suffisantes ?

La réussite du déploiement de la feuille de route s'appuyera sur l'identité du territoire qui passe incontestablement par la mobilisation massive des acteurs du territoire, en priorité ses élus locaux, ses habitants, ses commerçants et ses acteurs économiques et associatifs. Ceux et celles qui vivent la ville (....) vie au centre ville de Bruyères. Ce projet permettra de bâtir avec justesse en actionnant les bons leviers. Il devra avant tout, faire de Bruyères, une ville incluante, riches d'usages et d'expériences de vie.

1. Eric Charmes, la revanche des villages, la vie des idées, octobre 2017

BIEN VIVRE LA RURALITÉ AUJOURD'HUI ET DEMAIN SUR LE TERRITOIRE VOSGIEN DE BRUYÈRES

Ces dernières années, le retour aux sources prend de l'ampleur et bon nombre de personnes, toutes tranches d'âges et de professions confondues, retournent vivre dans les campagnes françaises.

Le phénomène d'exode rural, très marqué dans l'après guerre, laisse progressivement place à son opposé, l'exode urbain. 100 000 citadins migrent dans des territoires ruraux chaque année¹.

Force est de constater que la ruralité a de bons arguments en sa faveur : qu'il s'agisse d'un rapport étroit avec la nature, des prix attractifs des logements, ou des interactions sociales 'plus humaines', la vie rurale offrirait-elle la promesse d'une vie plus douce, plus sereine... ?

Certainement, mais encore faut-il que ce territoire soit en mesure de répondre aux besoins primaires et secondaires des personnes qui y résident. C'est là tout le rôle d'une commune centre, aussi appelée '**Bourg Centre**'. Ce dernier revêt en quelques sortes **le rôle d'une place forte d'urbanité en concentrant l'accès aux services publics, à la**

¹ Etude «Style de vie des Français», Nielsen, 2016

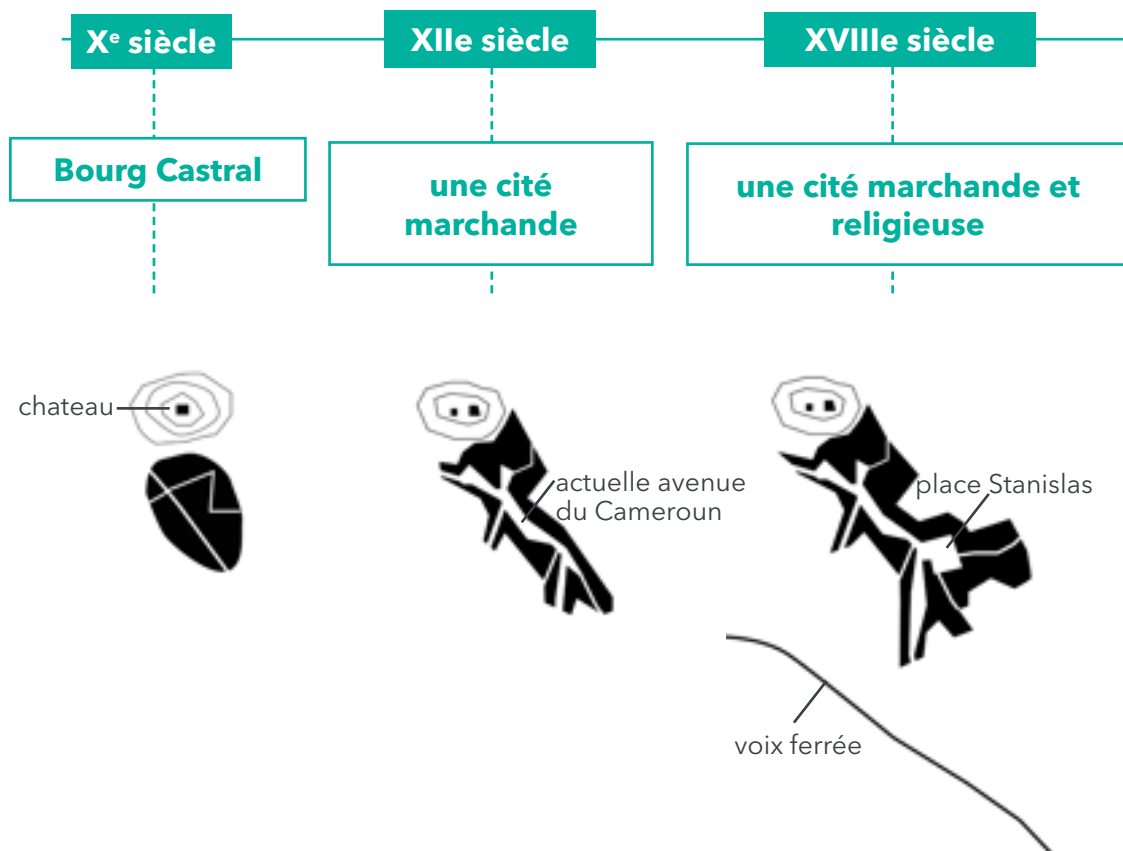
santé, à l'éducation, aux commerces, à la culture etc.

Quand cette centralité s'effondre, c'est le dernier rempart contre la désertification des territoires ruraux qui s'effondre. **Préserver la centralité des villes de petites et de moyennes tailles, c'est donc préserver l'égalité des chances et l'équité entre territoires ruraux et urbains.**

La ville de Bruyères a longtemps connu un âge d'or grâce à son positionnement central en matière de commerce et grâce à son industrie fleurissante. La ville s'est étendue et développée mais comme de nombreuses villes occidentales, elle a progressivement vu ses activités périlcliter.

La ruralité est une chance et une opportunité à saisir. **Bruyères doit se projeter dans son avenir, tout en tenant compte de son héritage** : l'héritage de son histoire ancienne et récente, de son économie,... qui se retrouve dans l'évolution de l'emprise urbaine de Bruyères au cours des siècles passés.

D'où venons-nous et vers où allons-nous ?





La place Stanislas



La grande rue (avenue du Cameroun)



rue général de Gaulle



Avant le rond - point «la dame de fer»

XXe siècle

1970

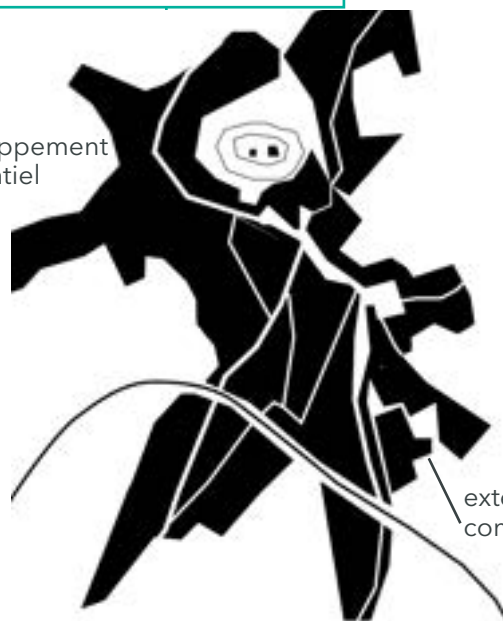
et demain ?

**une cité marchande
et militaire**

péri-urbanisation



développement
résidentiel



extension de la zone
commerciale

BRUYÈRES : UN BOURG-CENTRE SINGULIER

Ce questionnement sur l'avenir est accentué par des problématiques plus situées, plus visibles, dans le « centre » de Bruyères :

- **Où est le centre ?** Où doit-il être demain ? Quelles sont les fonctions de centralité d'aujourd'hui et de demain ?
- **Un centre ancien qui se dégrade** avec des bâtiments vacants, dégradés, structurellement ou du point de vue des façades, dont l'image négative rejaillit sur l'ensemble de la commune.
- **Des espaces publics vétustes à l'épreuve de la motorisation.** Cela génère, dans l'avenue du Cameroun des conflits d'usages.
- **Une paupérisation des habitants du centre-ville** qui interpelle et doit nécessairement être prise en compte dans la programmation à venir.
- **Une forte vacance commerciale** amplifiée par l'étalement d'une zone commerciale périphérique

Cette question (« *mais où est donc le centre ?* ») pourrait être anecdotique, si elle n'était pas déterminante pour la stratégie de Bruyères en termes d'aménage-

ment urbain : **quel est ce centre que l'on veut revitaliser ? sur quel périmètre faut-il concentrer les efforts ?** si l'on veut conforter le centre, permettre la construction de nouveaux logements proches du centre... alors, près de « quel » centre faut-il le faire ?

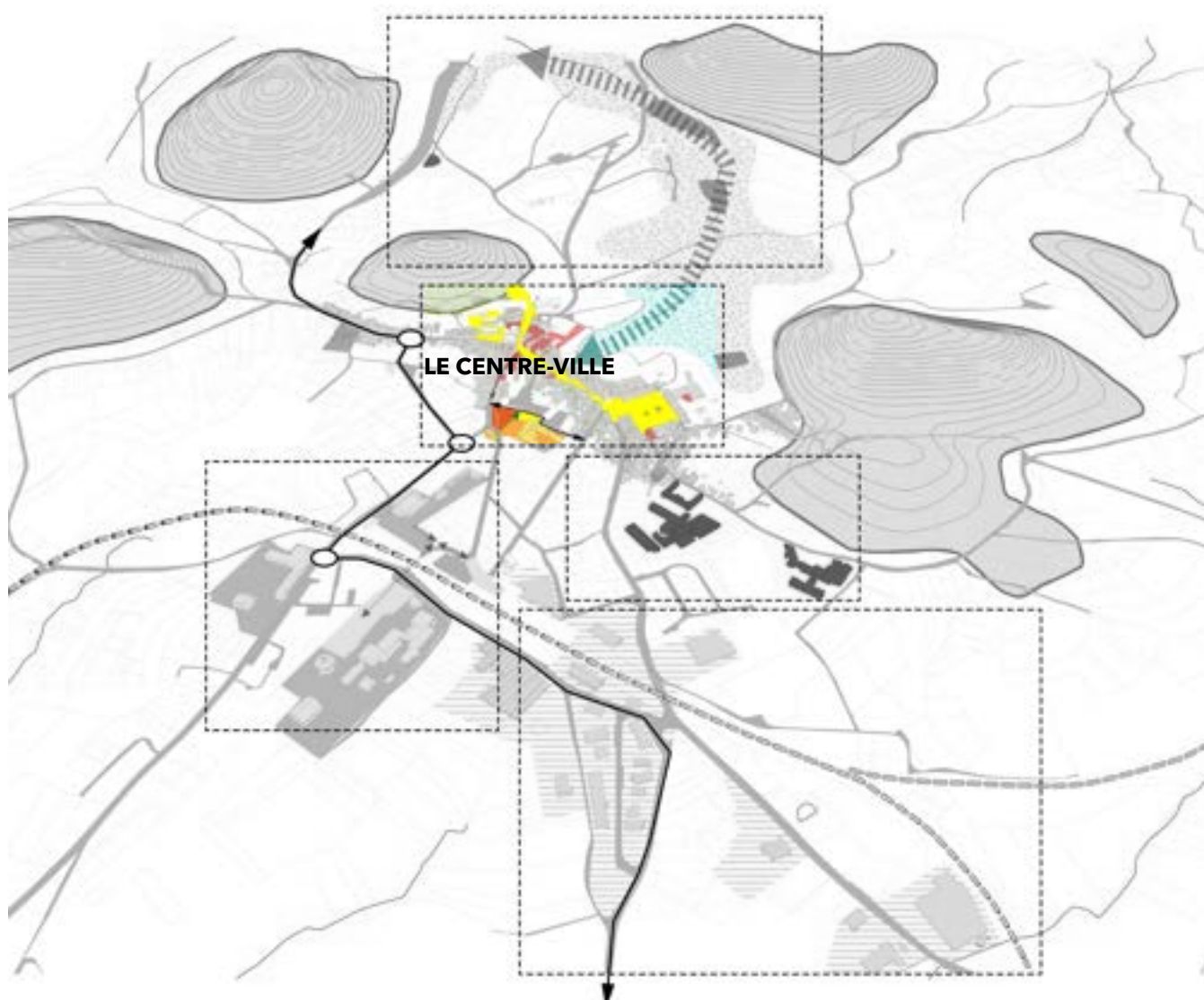
- Ces interrogations sont d'autant plus vivaces que certains signaux réinterrogent le rôle du centre historique comme pôle de commerces et de services : concurrence zone commerciale, localisation du pôle santé...
- En fin de compte, il nous semble que l'on pourrait avoir **une acception plus large de ce qu'est le « centre » de Bruyères** : peut-être que **le centre de Bruyères, c'est l'ensemble des endroits qui sont communs à tous les Bruyérois et aux habitants des communes voisines, quel que soit le quartier dans lequel ils résident.** Ce sont les endroits par lesquels passent tous ceux qui viennent à Bruyères – ceux qui y habitent, ceux qui y travaillent, ceux qui y font des courses, ceux qui viennent rendre visite à des proches... Des endroits accessibles à pieds depuis le centre-ville.
- C'est sans doute autour de cette échelle élargie qu'il faut construire la stratégie urbaine de Bruyères



Un usoir de l'avenue du Cameroun



La place Stanislas



Du centre historique au centre élargi



L'étang de Pointhaie



L'église vue depuis les vergers

SOLIDARITÉ TERRITORIALE: UNE COMMUNE CENTRE FORTE POUR UNE INTERCOMMUNALITÉ FORTE ET INVERSEMENT

Tout se joue au centre, c'est le propre de la ville. Les communes qui l'oublient traversent les jours sombres de l'évidement urbain.

Les territoires doivent chérir leur centralité comme la prunelle de leurs yeux. Cela ne signifie pas que le reste du territoire est sans fonction ou sans qualité. Mais cela souligne que pour qu'ils puissent les garder, il faut que la centralité puisse assumer pleinement les siennes : accessibilité, densité (toutes sortes de densités), intensité. Se loger et se déplacer sont à la base de tout le reste (emploi, services, éducation, loisirs, consommation...).

Bruyères (3115 habitants) est le bourg centre d'une intercommunalité de 15 446 habitants, la communauté de communes Bruyères Vallon des Vosges. Il s'agit d'une jeune intercommunalité créée en 2014. Elle occupe un territoire diversifié constitué de trois entités distinctes d'un point de vue géographique et socio-économiques. La plaine agricole domine à l'est. Le sud-est est structuré par la vallée de la Vologne, qui a connu une ère prospère avec l'industrie textile et papetière aujourd'hui en plein déclin, elle subit de plein fouet la crise économique. Enfin le nord, peu peuplé est dominé par la forêt avec un taux de boisement important. **Cette diversité est certes une source de richesses mais elle est aussi source de difficultés.** Les coopérations entre élus sont parfois difficiles avec **deux courants qui s'affrontent** :

- **des communes qui regardent plus naturellement vers Gerardmer et le parc naturel régional des Ballons des Vosges** et qui portent pour le territoire de la CCB2V des enjeux forts en matière d'écologie
- **des communes qui se tournent plus naturellement vers Epinal et le sillon Lorrain**, moteur économique du territoire et qui font du développement économique une priorité.

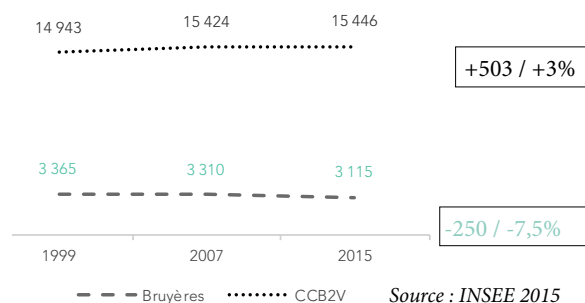
Les deux enjeux ne sont pas nécessairement contradictoires et on peut même penser qu'ils sont complémentaires et qu'ils pourraient être un moteur pour l'action. Mais aujourd'hui force est de constater que cela génère de l'incertitude et freine les prises de décision concernant l'avenir du territoire. **Il n'existe pas de document cadre à l'échelle de l'intercommunalité** (à l'exception du projet de territoire mais qui n'a aucune portée réglementaire), et ce manque est dommageable pour l'étude bourg-centre. **La place de Bruyères au sein de l'intercommunalité comme centralité ressource pour le territoire est loin d'être acquise.** La commune bourg-centre est entourée de communes de tailles importantes qui offrent aussi des services.

A ce manque de légitimité s'ajoute une fragilité financière de la commune. Le budget de la commune

BRUYÈRES DANS LA CC

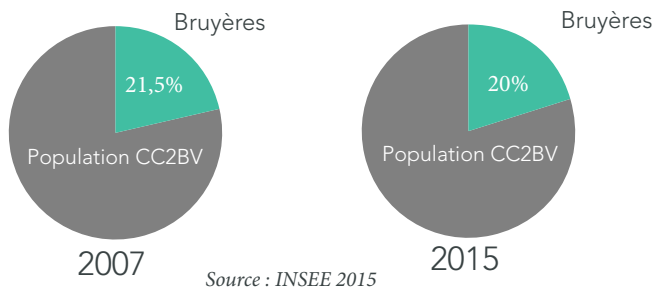


UNE BAISSSE DU NOMBRE D'HABITANTS



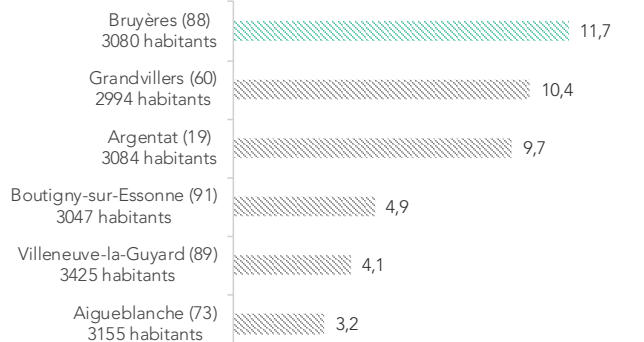
Evolution de la population 1999-2015 (nombre d'habitants)

...ET UNE BAISSSE DU POIDS DE LA POPULATION BRUYÉROISE DANS LA CC



Evolution du pourcentage de la population bruyéroise par rapport à la population totale de la CCB2V

UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS D'UNE VILLE DE 7 000 HABITANTS



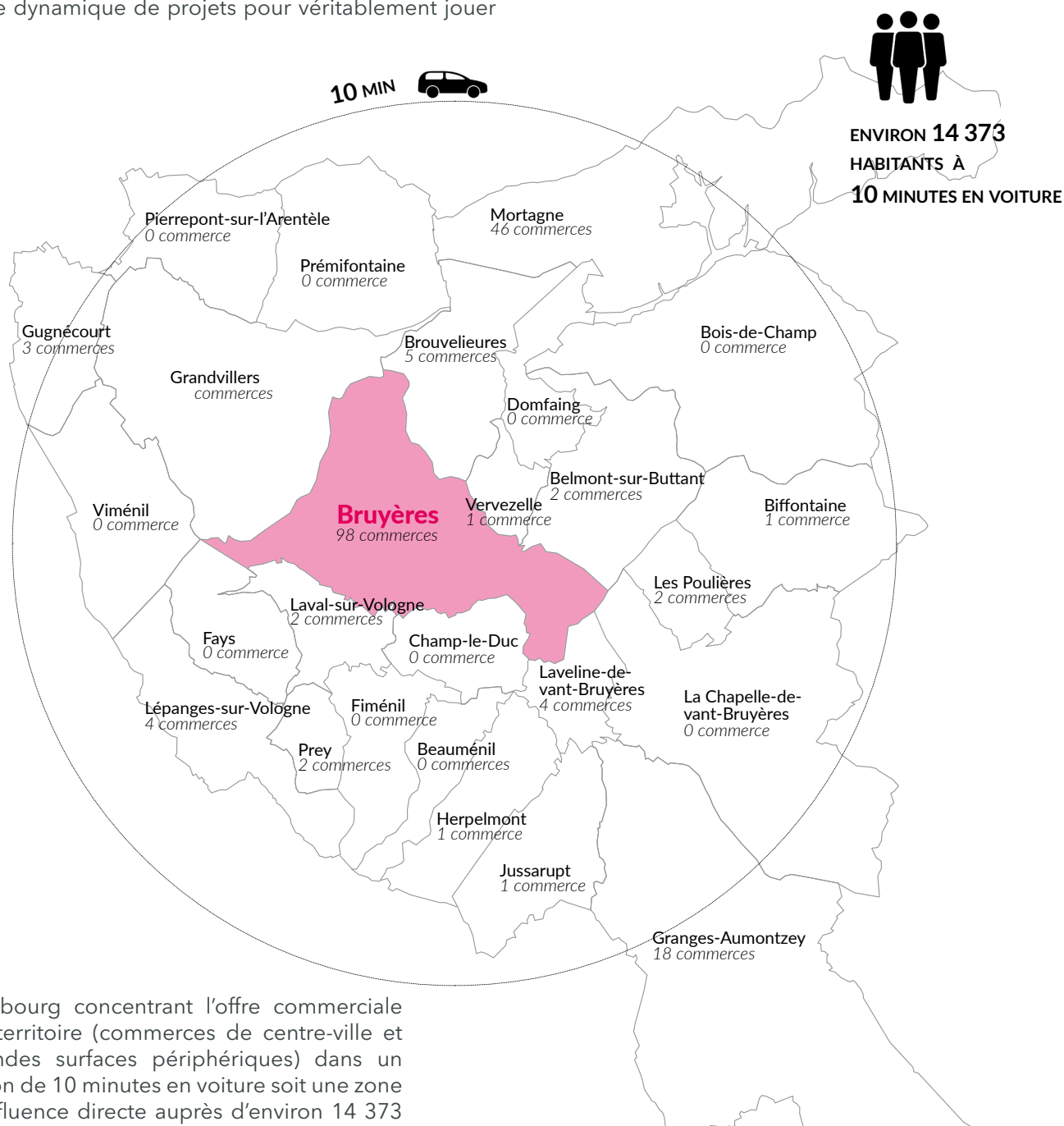
Nombre d'équipements publics pour 1000 habitants dans des villes au contexte proche de celui de Bruyères

est à l'équilibre en gérant simplement le fonctionnement. Les investissements et les projets sont minimalistes et perçus comme une menace pour l'équilibre financier.

Ce coût élevé de fonctionnement s'explique en partie par le nombre d'équipements que la ville doit entretenir et faire fonctionner. Les équipements dont elle a la charge sont pour la plupart à destination des habitants de l'ensemble de l'intercommunalité. De fait les coopérations entre Bruyères et l'intercommunalité sont réelles et il est souhaitable pour tout le territoire que Bruyères puisse avoir la capacité de retrouver une dynamique de projets pour véritablement jouer

son rôle de moteur de l'intercommunalité.

L'un des enjeux de cette étude et surtout de ce projet sera de renouveler la coopération intercommunale au service de l'ensemble du territoire, en commençant par convaincre l'ensemble des élus communautaires qu'un bourg-centre fort est nécessaire pour la bonne vitalité de l'intercommunalité. C'est donc l'ensemble d'un même et unique bassin de vie qui prospère ou périclité de manière homogène !



Un bourg concentrant l'offre commerciale du territoire (commerces de centre-ville et grandes surfaces périphériques) dans un rayon de 10 minutes en voiture soit une zone d'influence directe auprès d'environ 14 373 habitants.

3 DÉFIS POUR DEMAIN

Au delà des aspects de morphologie urbaine et de coopération territoriale, **la stratégie de revitalisation ne doit pas perdre de vue sa cible : les femmes et les hommes qui vivent le territoire.** Redonner vie au territoire c'est répondre simultanément à 3 défis :

> celui de l'identité : qui sont les bruyérois ? et comment être fiers d'être bruyérois aujourd'hui et demain.

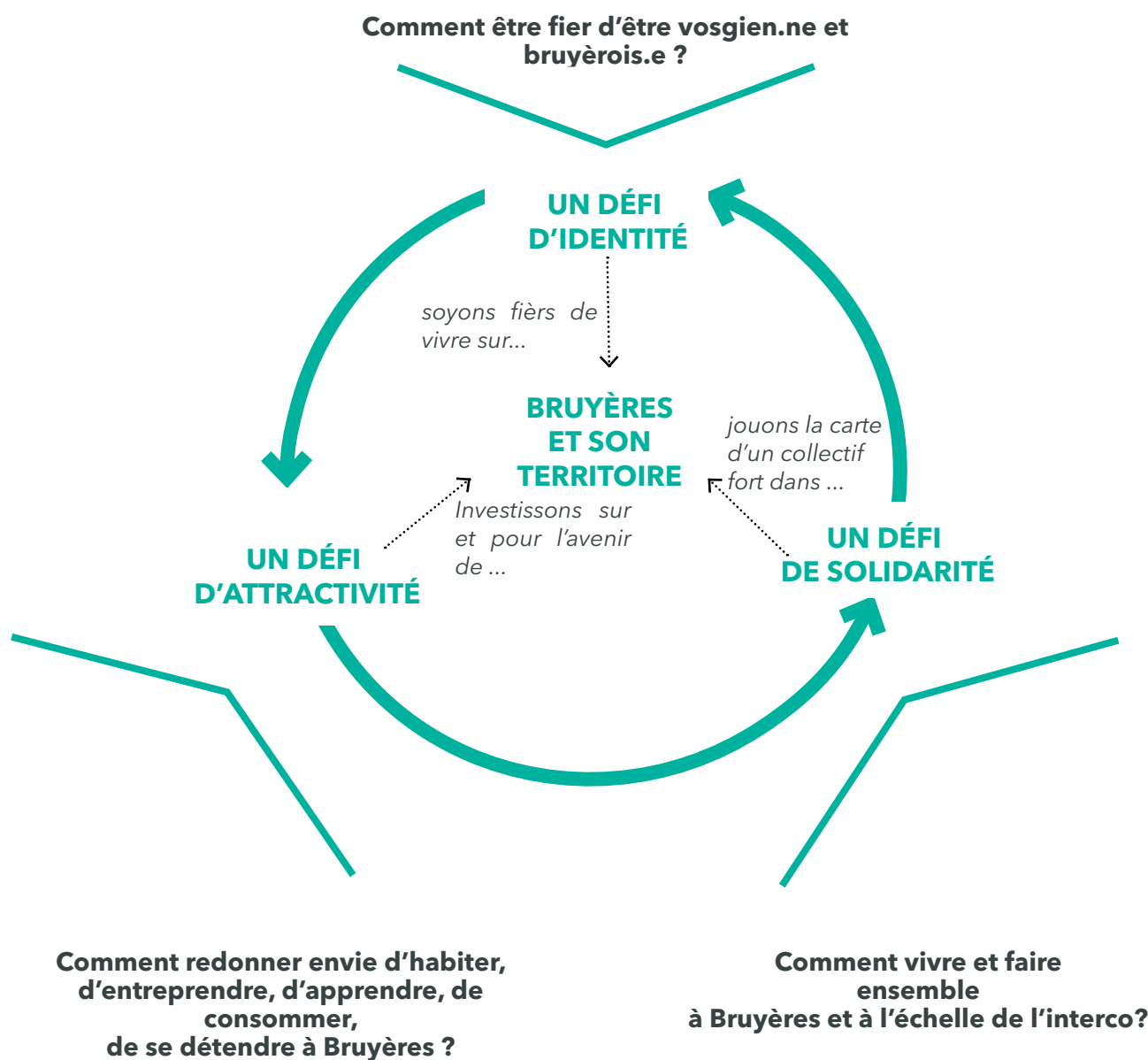
Reconnaître la qualité de la vie en milieu rural, de la nature, de l'accès aux biens et services existants. Etre ambassadeur de son territoire, construire une histoire commune valorisante.

> celui de l'attractivité : comment redonner envie d'habiter, d'entreprendre, d'apprendre, de consommer, de se détendre à Bruyères ? Comment bâtir un territoire qui répond aux besoins sociétaux présents et futurs?

Ecouter et comprendre les besoins, se projeter, oser, agir, innover

> celui de la solidarité: comment vivre et faire ensemble à l'échelle individuelle et des communes?

Agir en synergie et non en concurrence. Destigmatiser et soutenir les personnes fragiles



UN DÉFI D'IDENTITÉ

*une petite ville à la campagne,
au creux de la discrète vallée de
l'Arentèle, entourée par des monts
qui veillent sur elle...*



UN DÉFI D'ATTRACTIVITÉ

*Une ville au passé de cité marchande
qui a accueilli dans les espaces publics
de son centre-ville de nombreux
visiteurs lors de ses foires.*



UN DÉFI DE SOLIDARITÉ

*Une population vieillissante et qui se
paupérise mais des établissements
scolaires qui accueillent 1 800 élèves.
De nombreux actifs qui viennent
travailler à l'hôpital. Un tissu associatif
qui rayonne au-delà de la commune.*



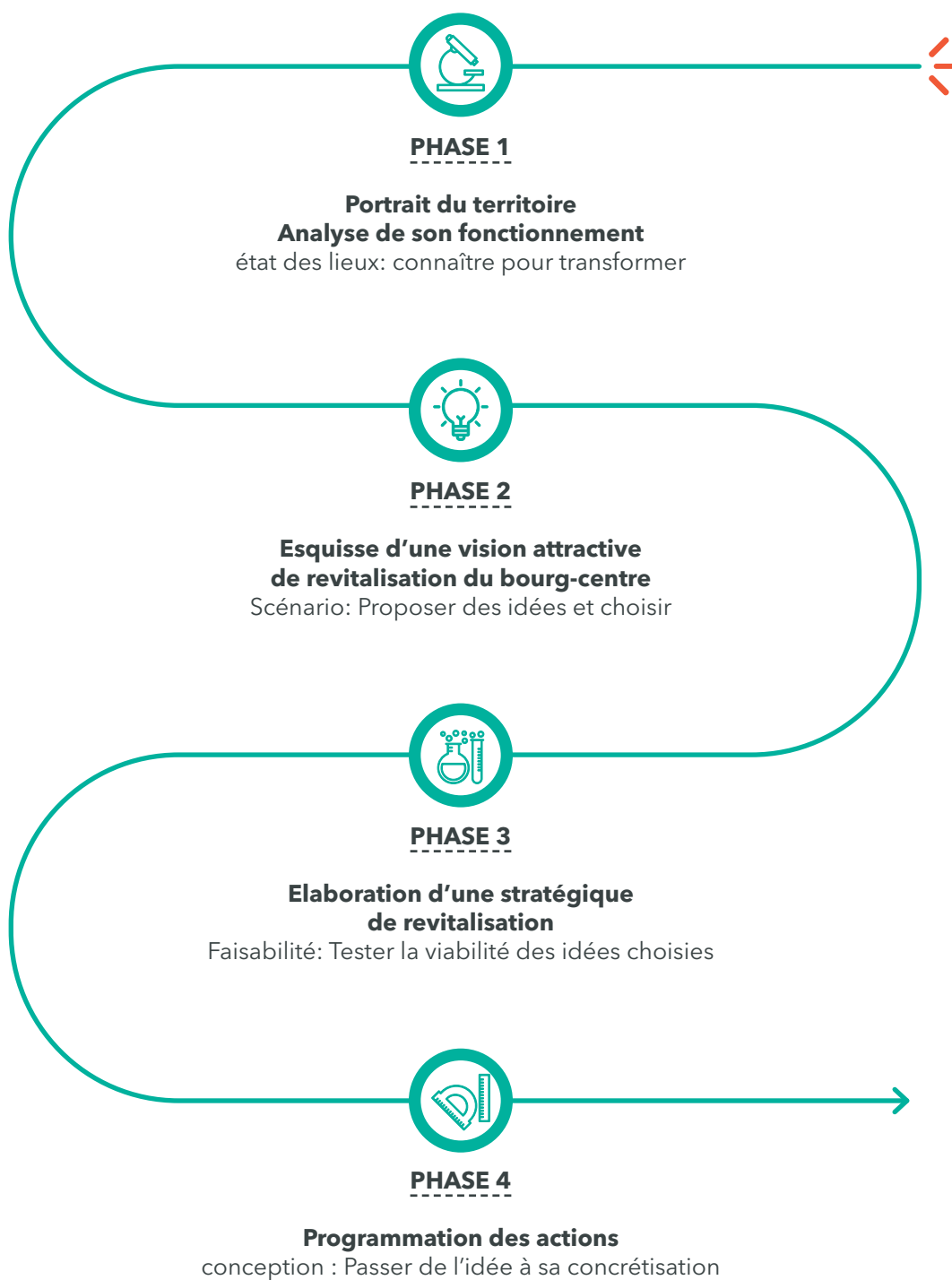
PARTIE 2

Méthodologie et clés de lecture



LE PHASAGE DE LA MISSION

L'étude stratégique de revitalisation du Bourg centre
de Bruyères s'est déroulée d'avril 2019 à avril 2020

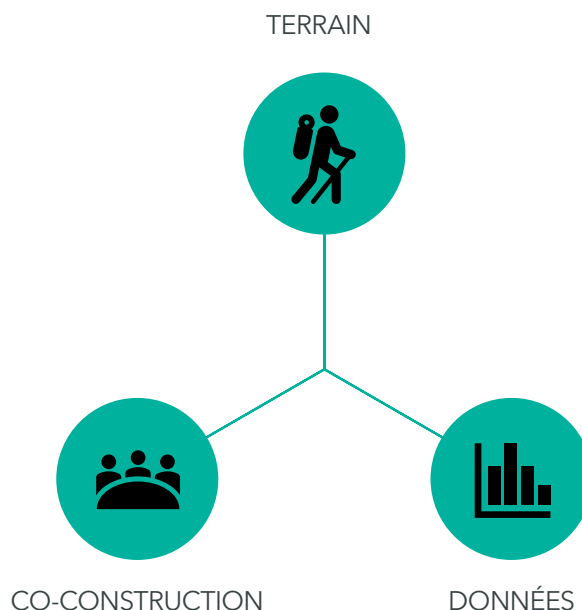


UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Ce plan d'action est le fruit d'une démarche qui a combiné :

- un travail de terrain (visites, repérage foncier, reportages photographiques)
- un travail de traitement de données (socio-démographiques, résidentielles, foncières...)
- et surtout, un travail partenarial : les habitants de Bruyères, ses commerçants et associations, ses élus et techniciens, ainsi que les partenaires institutionnels de la Ville, en ont été les principaux contributeurs.

Les études réalisées précédemment ont également été prises en compte.

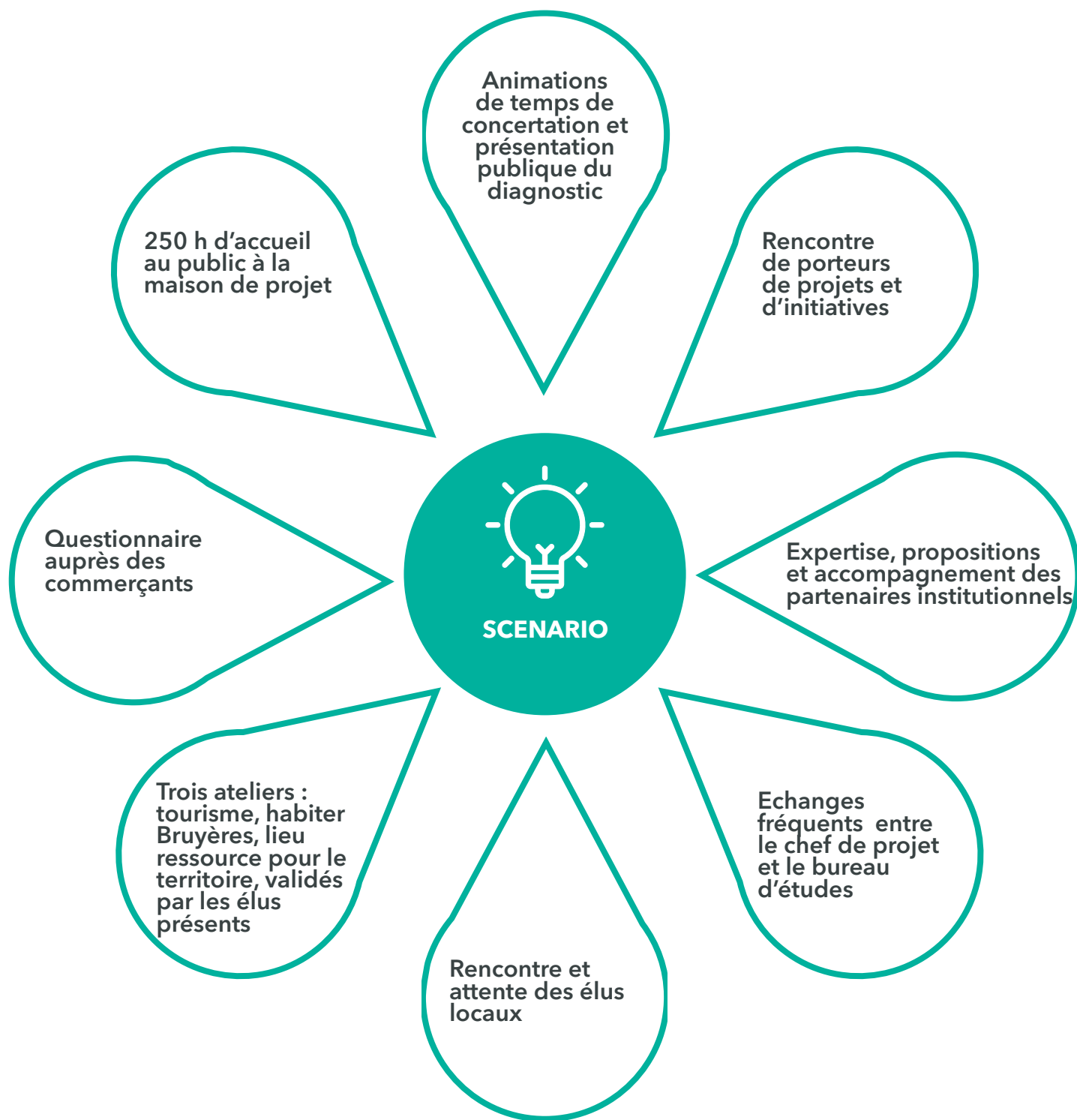


Des temps forts de co-production

La démarche a été jalonnée par des temps d'échanges avec les élus, techniciens, tissu associatif et partenaires. Une maison du projet a accueilli tous les porteurs de projet et habitants, usagers désireux de connaître davantage la démarche bourg-centre.

Le diagnostic s'est construit par de nombreux temps de concertation avec une diversité de publics (écoliers, lycéens, collégiens, commerçants, acteurs économiques, élus, passants, clients, les acteurs des services: santé, social, MSAP, MSVS...)





UNE IMBRICATION DES ÉCHELLES

Plusieurs questions, plusieurs échelles imbriquées :



une question prospective qui s'explore à l'échelle territoriale

Quelles sont les perspectives d'avenir pour Bruyères ? Comment la ville s'inscrit-elle aujourd'hui, et peut-elle s'inscrire demain, dans son territoire ? Que signifie assumer un rôle de « Bourg-Centre » ? Quels objectifs communaux et intercommunaux en matière de production de logements ? En matière d'offre de services, d'équipements, de commerces ?



une question de stratégie urbaine qui s'explore à l'échelle de la commune

Que signifie « bien vivre » à Bruyères ? Qu'est-ce qui « fait centre », à Bruyères ? Comment maintenir un niveau de services et de commerces satisfaisant pour la population ? Quelles orientations générales d'aménagement du territoire communal ?

une question d'identité qui s'explore à l'échelle de la commune

Quels sont les signes d'appartenance au territoire ? Quels sont les objets de fierté ? Sur quels sujets fonder une identité partagée ?



une question de projet d'aménagement, qui s'explore à l'échelle du centre historique élargi

Comment améliorer la situation urbaine, architecturale, commerciale, paysagère, de circulation, de stationnement... dans le centre historique ?

Le diagnostic a mis en avant les atouts sur lesquels fonder un projet de revitalisation capable de redonner une attractivité à la commune de Bruyères comme bourg centre de la communauté de commune Bruyères vallon des Vosges. Cette attractivité peut s'appuyer sur :

- Une diversité et une qualité des paysages qui se situent à l'arrière plan du centre-ville. Bruyères bénéficie d'un paysage préservé, très spécifique à travers les monts qui enserment la ville.
- Une zone de chalandise étendue supérieure à 15 000 personnes. Bruyères est une véritable ressource commerciale pour les communes voisines, elle joue le rôle de centralité relais au carrefour de Rambervillers, Gerardmer, Epinal, St-Dié-des-Vosges
- Un périmètre marchand bien identifiable et un nombre de commerces bien dimensionné. La structure urbaine de la ville est très lisible avec une rue principale articulant deux places. Cette armature urbaine permet de comprendre où les choses se passent et où l'on peut trouver l'offre commerciale.
- Un office du tourisme dynamique qui initie une offre en cohérence avec les spécificités du territoire, un tourisme de nature et familial.
- Une forte représentation des seniors et jeunes : des classes d'âges captives et disponibles pour animer et faire vivre le tissu associatif
- Un patrimoine bâti de centre-ville résilient. Les formes urbaines de la ville sont relativement compactes, la ville de Bruyères a été peu défigurée par une forte extension pavillonnaire. Le patrimoine bâti offre un potentiel pour positionner Bruyères comme un bourg de caractère.
- Une offre administrative, scolaire, culturelle et associative complète. La ville de Bruyères dispose d'une offre scolaire s'étendant de la maternelle jusqu'au lycée, une offre de santé conséquente avec la présence de l'hôpital et vie associative et culturelle riche.

LES GRANDS PRINCIPES DU PLAN D'ACTION

Ces atouts bien que présents ne suffisent pas aujourd'hui à enrayer le mécanisme de dévitalisation du centre-ville et la ville. Aujourd'hui il s'agit de mettre en synergie ces atouts, de se saisir d'opportunités pour construire une stratégie globale suffisamment lisible pour fédérer l'ensemble des forces vives autour d'un projet commun.

Ce projet s'articule autour de **trois grands objectifs stratégiques qui s'appuient sur les fondamentaux du territoire en donnant un cap pour ne pas perdre de vue ce que l'on se promet pour l'avenir.**

Il s'agit ainsi de faire de Bruyères :

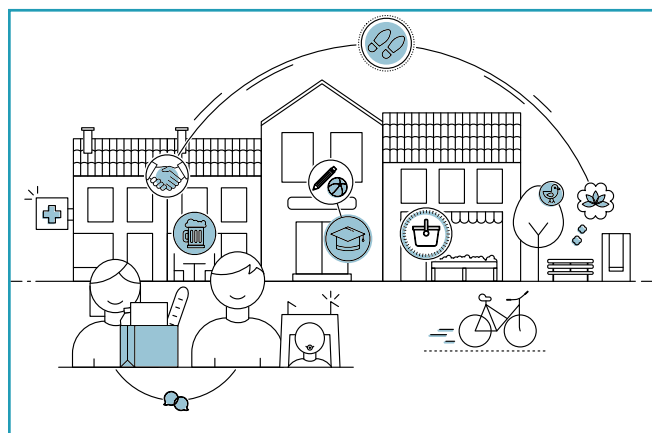
- > **Un lieu privilégié où habiter**
- > **Un lieu ressource pour les communes voisines**
- > **Une destination touristique de qualité**

Ces trois objectifs stratégiques s'accompagnent d'une **philosophie et d'une éthique de travail transversaux** à toutes les actions :

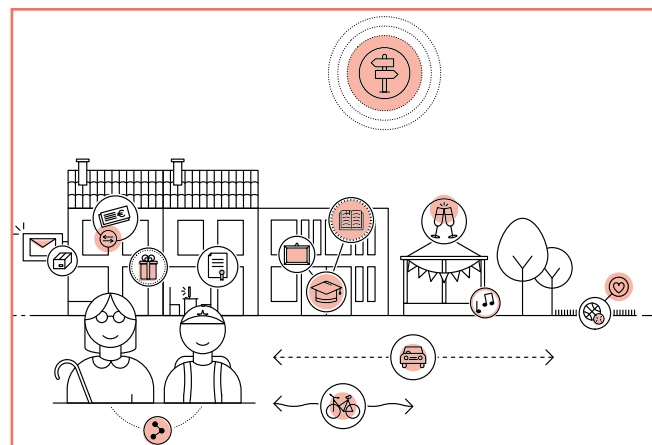
- > **une prise en compte des problématiques sociales** déployées le plus largement possible à travers des démarches/dispositifs d'insertion
- > **une prise en compte de l'impact environnemental** des projets à court, moyen et long terme
- > **une pacification des modes de vie** avec une réflexion sur les mobilités
- > **une co-construction citoyenne** avec la prise en compte de l'utilisateur
- > **une relation gagnant-gagnant entre le territoire et la ville-centre**

Le plan d'action s'incarne également dans **une stratégie spatiale qui permet de révéler les lieux clés de la ville, de les mettre en réseau et de les donner à voir et de faire converger les flux vers le centre-ville.**

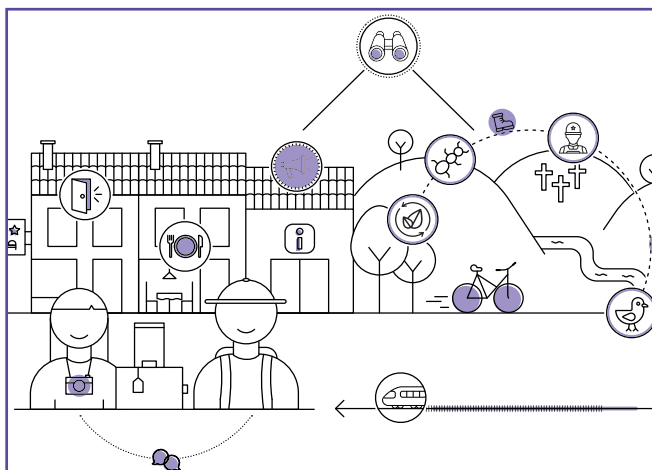
Un lieu privilégié où habiter



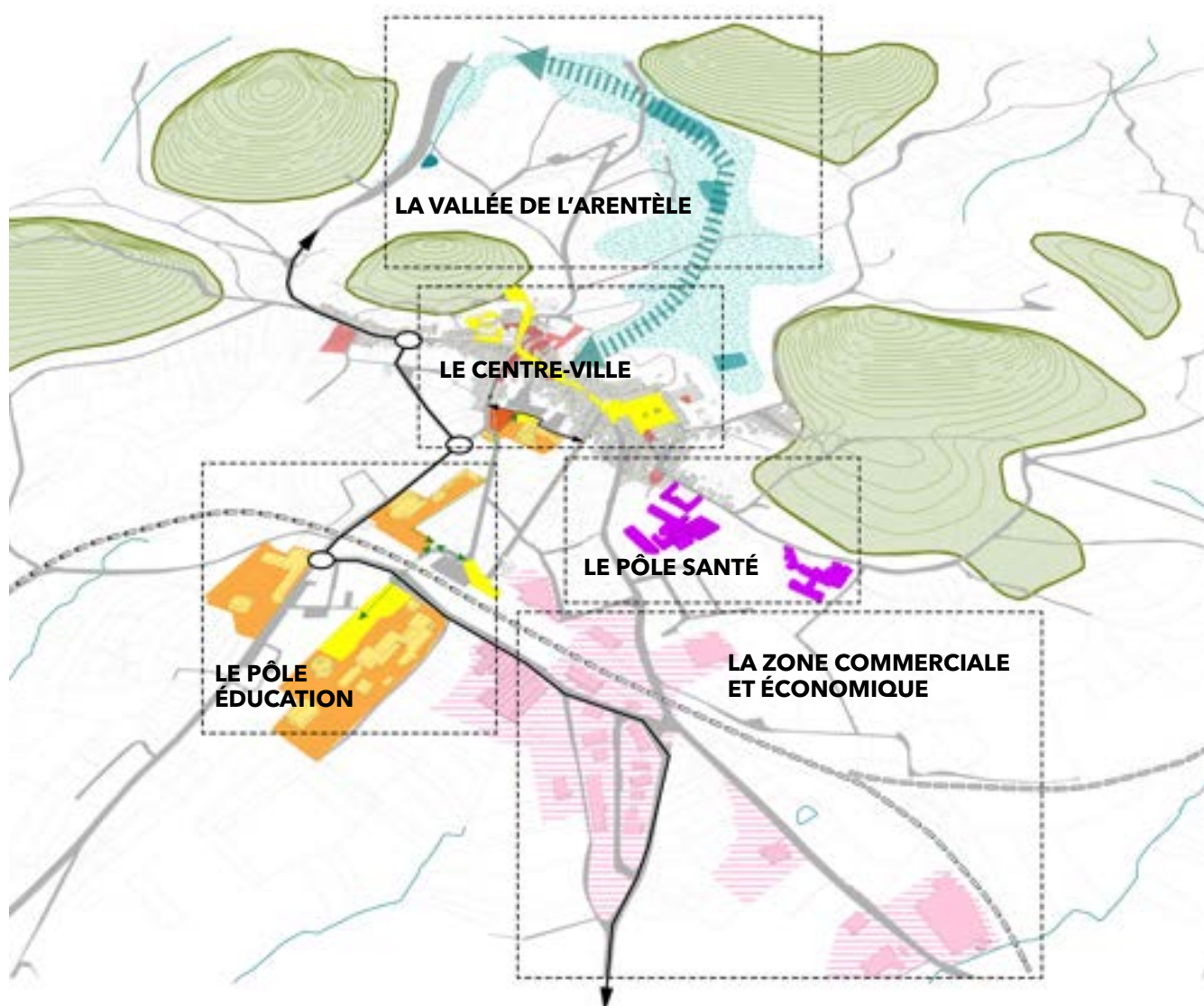
Un lieu ressource pour les communes voisines



Une destination touristique de qualité



LES GRANDS PRINCIPES DU PLAN D'ACTION



Cinq polarités structurent aujourd'hui la ville de Bruyères. Il s'agit de s'appuyer sur cette armature pour développer un projet :

- **En révélant ces pôles** à travers des programmes complémentaires venant renforcer la programmation existante (à l'exception de la zone commerciale où il s'agit d'une montée en qualité des espaces et non d'un développement de nouveaux programmes commerciaux qui viendraient concurrencer le centre-ville) :

- une **vallée de l'Arentèle** préservée et mise en valeur par des aménagements légers qui subliment le paysage
- un **centre-ville** qui joue la carte de la proximité et de la convivialité
- un **pôle santé** renforcé pour être au service des habitants de l'intercommunalité

- un **pôle éducation** qui tire profit de la proximité des différents cycles en favorisant les passerelles entre les niveaux
- une zone commerciale et économique qui joue la carte de la montée en qualité des espaces et qui freine sa consommation d'espaces tout en se repositionnant sur plus d'activités économiques pour moins de surfaces commerciales

- **En les donnant à voir** par une signalétique, une mise en valeur des espaces
- **En les mettant en réseau** pour favoriser les déplacements doux

Cette mise en réseau s'appuie sur une stratégie paysagère.

LES GRANDS PRINCIPES DU PLAN D'ACTION



- De haut en bas, de gauche à droite :

Du nord au sud, une épine dorsale verte reliant la vallée de l'Arentèle à la gare

D'est en ouest, une rue intensifiée et ses coulisses vertes complémentaires

Report du stationnement de la rue du Cameroun sur le cours de l'Amitié

Bruyères peut s'appuyer sur ses différents atouts pour développer une stratégie paysagère autour de 2 axes principaux:

- Une épine dorsale verte sur l'axe nord-sud, qui relie le bourg-centre aux grands paysages alentours : paysages d'eau aux étangs de Pointhaie, bourg-centre au tissu urbain dense et continu caractérisé par le grès rose, frange du bourg ouverte sur la plaine agricole de la Vologne au sud de la gare.
- Un bourg-centre intensifié sur l'axe Est-ouest, le long de la rue du Cameroun, entre les places Stanislas et Jean Jaurès. Le caractère urbain de la rue principale est amplifié par la qualité des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti. Cet axe fonctionne en dualité avec les coulisses vertes, espaces publics complémentaires apaisés et ouverts sur le paysage naturel.

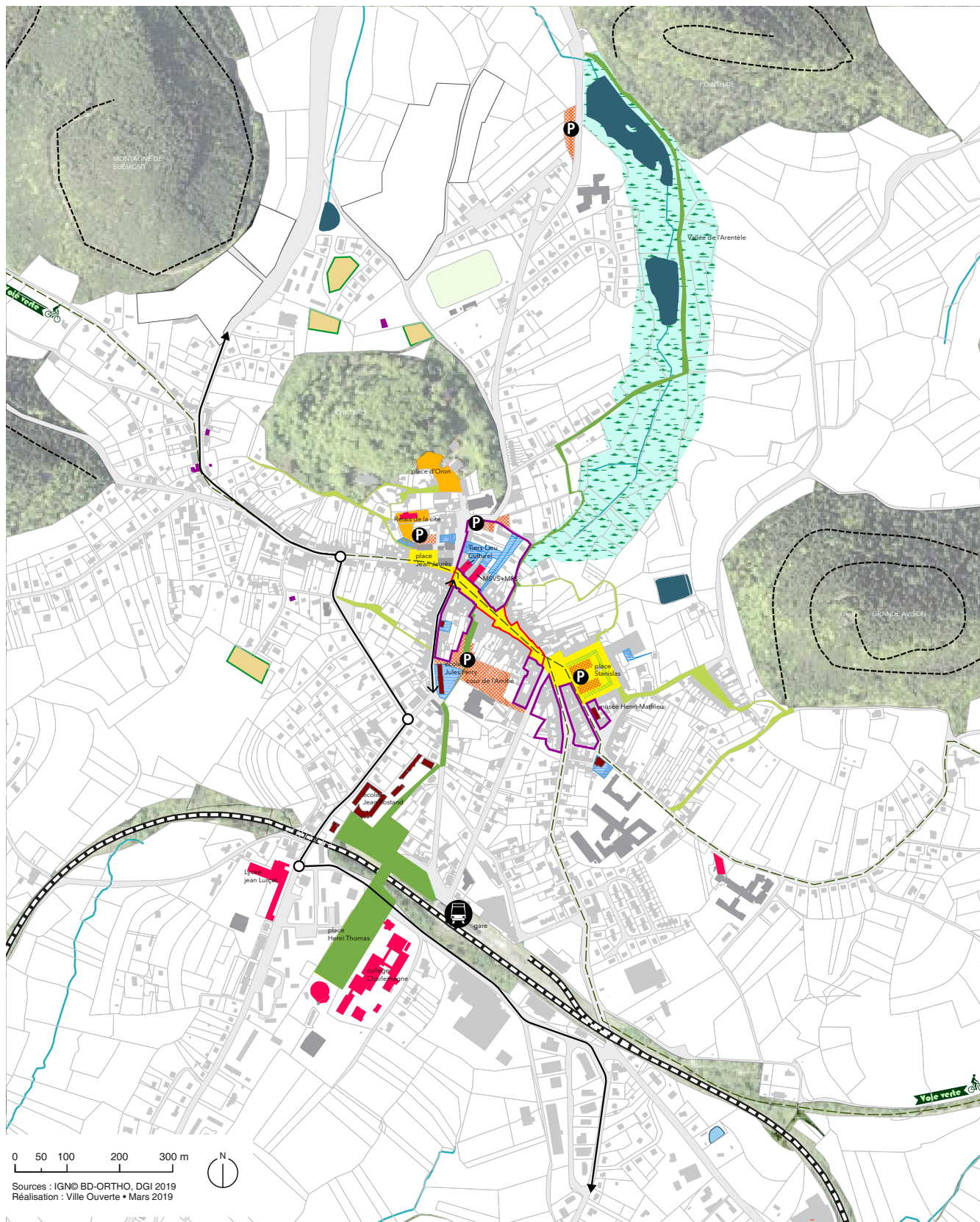
Le plan d'action porte une réflexion sur le statut des espaces publics à différents niveaux :

- La réorganisation et l'optimisation de l'espace dédié à la voiture permet de réduire l'encombrement que génère le stationnement permanent sur voirie et de limiter les conflits d'usages.
- L'accessibilité du bourg-centre est facilitée grâce à des espaces plus vastes et plus agréables pour les piétons. Les espaces publics offrent ainsi des possibilités d'usages plus diversifiées, pour tous les publics, et de nombreux espaces de pause.
- L'histoire du site est révélée par le réaménagement des anciens usoirs de la rue du Cameroun.
- Les connexions entre la « scène urbaine » (rue du Cameroun) et les « coulisses vertes » sont mises en évidence pour faciliter l'accès à des espaces paysagers aux ambiances plus calmes.
- La relation au grand paysage est amplifiée en mettant en valeur des points de vue remarquables sur les monts et en renforçant les itinéraires piétons et cyclables au-delà du bourg-centre.

LES GRANDS PRINCIPES DU PLAN D'ACTION

Le plan guide décline une stratégie d'intervention spatiale structurée autour des 3 axes stratégiques :

Lieu privilégié où habiter // Lieu ressource pour les communes voisines // destination touristique de qualité



Plan guide © Ville Ouverte

LES GRANDS PRINCIPES DU PLAN D'ACTION

Bruyères comme lieu privilégié où habiter :

→ C'est une lisibilité dans les circuits piétons du quotidien, ce sont des aménagements avant tout pour les piétons et les vélos, c'est la mise en valeur des espaces publics et du cadre bâti, c'est le renouvellement du commerce afin de répondre aux besoins de tous les jours avec une forte dimension locale

Bruyères comme lieu ressource pour les communes voisines

→ Ce sont des équipements publics renouvelés, des espaces publics majeurs mis en valeur et animés par une programmation événementielle

Bruyères comme destination touristique de qualité

→ C'est une offre d'hébergement touristique étoffée, un cadre naturel mis en valeur, des connexions vélos développées et une offre de loisirs nature et famille augmentée

Légende :

1- Lieu privilégié où habiter

-  Aménager une épine dorsale verte
-  Mettre en valeur les coulisses
-  Mettre en valeur les espaces publics de proximité
-  Reporter le trafic poids lourds en dehors du centre-ville
-  Modifier les sens de circulation
-  Réorganiser le stationnement public
-  Restructurer l'offre en équipement public
-  Délimiter un périmètre marchand prioritaire
-  Restructurer l'habitat pour le rendre plus attractif
-  Intervenir sur les biens menaçant ruine
-  Faire du neuf avec de l'ancien, se saisir d'opportunité foncière pour développer de nouveaux programmes

2-Lieu ressource pour les communes voisines

-  Restructurer l'offre d'équipements publics du bassin de vie
-  Mettre en valeur les espaces publics structurants

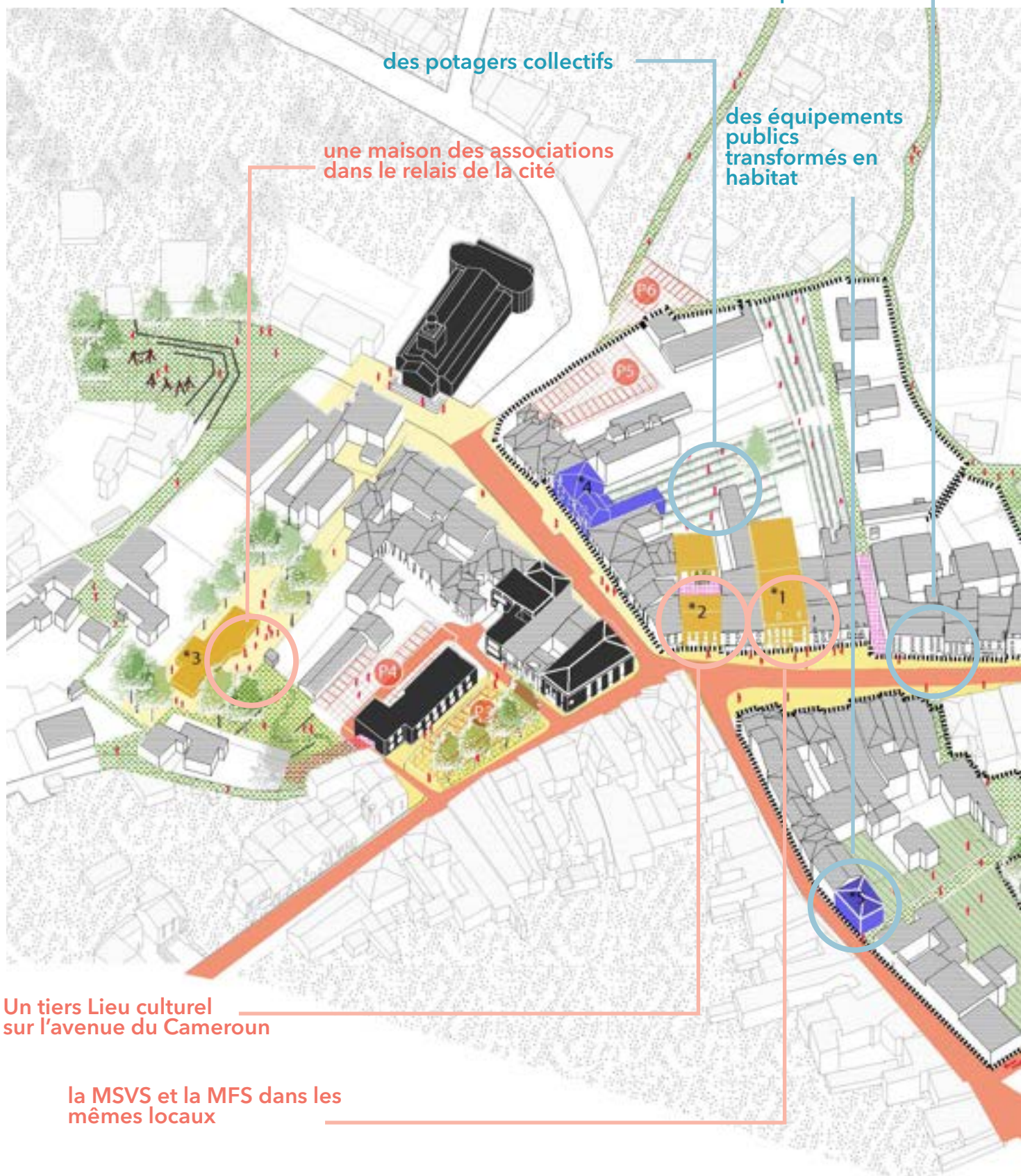
3- Destination touristique de qualité

-  3 options d'aménagement d'aires de camping car
-  Préserver et mettre en valeur la vallée de l'Arentèle
-  Voie verte Développer des vélo-routes
-  Etoffer l'offre de circuit de randonnée par un contenu pédagogique

LES GRANDS PRINCIPES DU PLAN D'ACTION

Zoom sur le centre-ville

des mesures d'accompagnement pour rendre les commerces plus attractifs



Coulisses

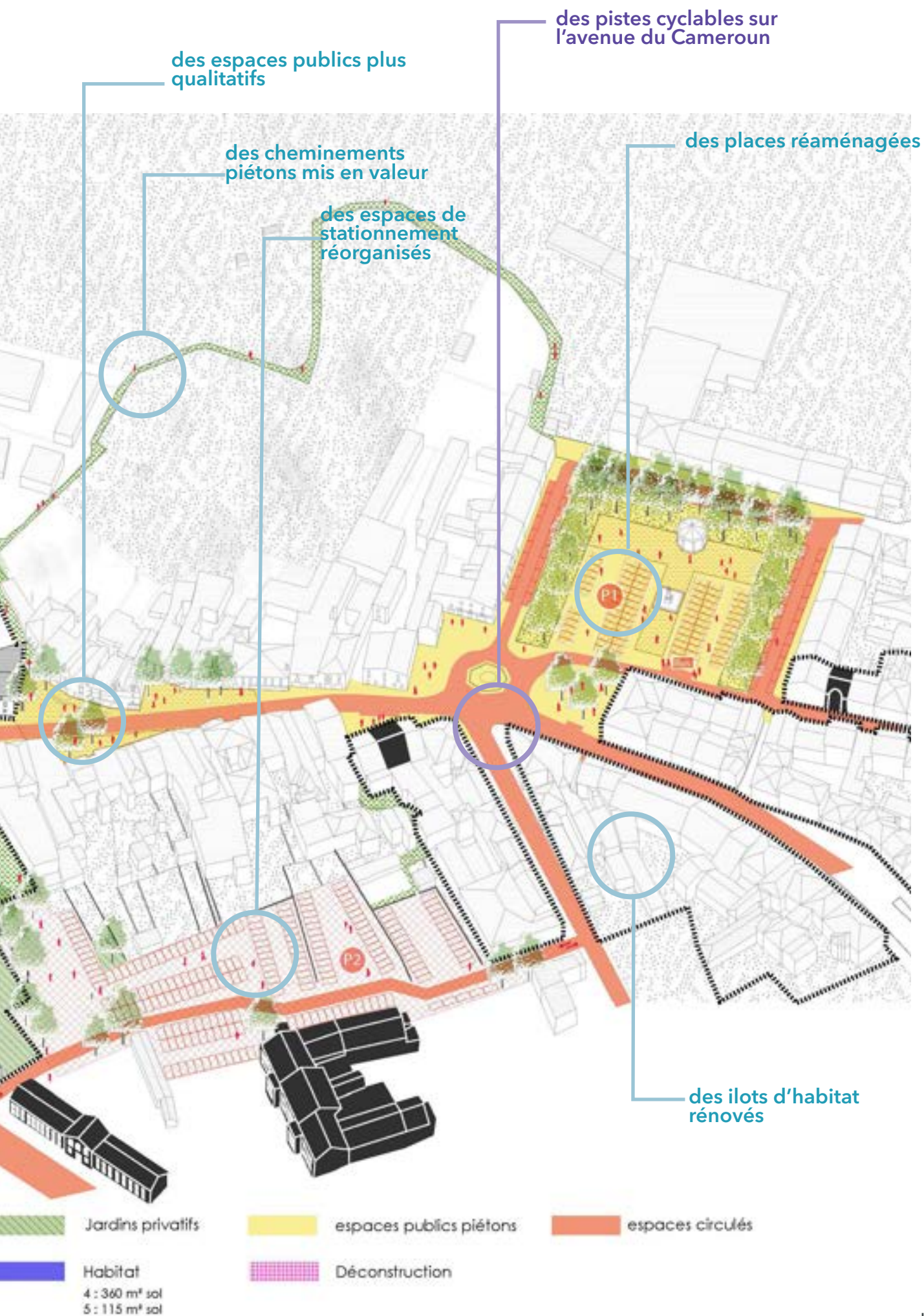
Ilots prioritaires pour le renouvellement de l'habitat

Jardins ressources

Stationnement

Equipements publics repères

Nouveaux équipements
1 : 537 m² sol | 2 : 553 m² sol
3 : 309 m² sol



PARTIE 3

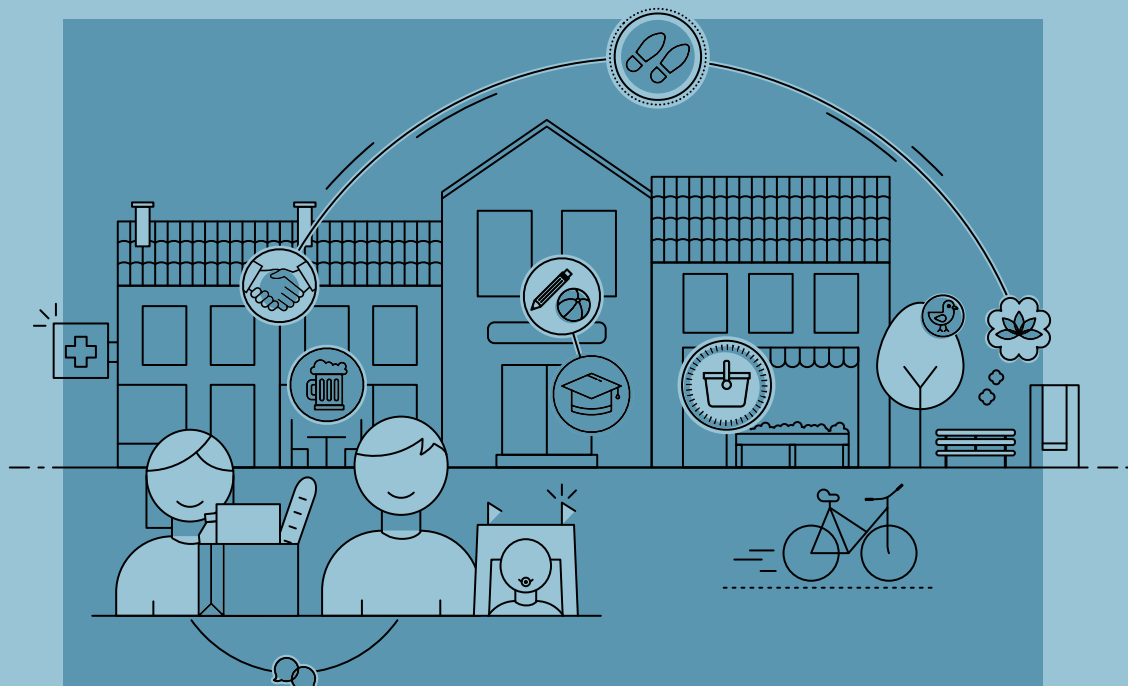
Bruyères horizon 2030, plan d'actions





PARTIE 3

Lieu privilégié où habiter



LIEU PRIVILÉGIÉ OÙ HABITER

HABITER, CONSOMMER, APPRENDRE, SE DÉTENDRE, SE DÉPLACER, SE FAIRE AIDER DANS LA VILLE DES COURTES DISTANCES

Favoriser la réappropriation et la fréquentation des espaces publics du bourg

Grâce à son cadre paysager vallonné, ses nombreux équipements publics, ses loyers inférieurs aux villes moyennes du département et sa position de barycentre entre Epinal, St Dié et Gérardmer, Bruyères possède une véritable carte à jouer en matière d'attractivité résidentielle. La révélation de ce potentiel passe avant tout par un travail de réappropriation des espaces publics du bourg. Autrefois présence incontournable sur l'axe routier entre Nancy et Gérardmer, Bruyères a en effet conservé des espaces publics à caractère très routier, alors même qu'elle a perdu son rôle d'axe principal. Le projet Bourg centre propose ainsi de retravailler le maillage d'espaces publics de Bruyères pour le rendre moins routier et plus praticable par les modes doux à travers tout d'abord **la réalisation d'une épine dorsale verte (Fiche 1 p.32-34)**. Cet axe nord-sud structurant relie dans un premier temps les étangs de Pointhiaie au futur pôle éducatif regroupant écoles, collège et lycée. Il longe l'Arentèle et la plaine humide, traverse le cœur commerçant du bourg et débouche au niveau de la gare SNCF. La requalification de cet axe permet ainsi de suturer espace urbain et espace naturel, « scène » et « coulisses » qui structurent la trame urbaine de la commune. A cet axe nord-sud répond un axe est-ouest, espace d'intensité urbaine incarné par l'avenue du Cameroun, de la Place Stanislas à la place Jean-Jaurès. La réappropriation de cette ligne de force du bourg passe par **la mise en place d'une déviation du centre-ville pour les poids-lourds (Fiche 2 p.38-41)** et **la réorganisation du stationnement (Fiche 3 p.42-45)** sur le cours de l'Amitié afin de favoriser la déambulation dans le centre-bourg. Ce travail passe également par **la requalification des espaces publics de l'avenue du Cameroun (Fiche 4 p.46-47)** et **le réaménagement de la place Stanislas (Fiche 5 p.48-49)**, lieux de rencontre de la commune. Grâce à **la mise en valeur des coulisses vertes de l'Avenue du Cameroun et de la place Stanislas (Fiche 6 p.50-51)**, il s'agit de redonner une cohérence d'ensemble au tissu bruyérois. Pour compléter cette intervention et renforcer la qualité urbaine des espaces publics de la commune, deux autres espaces actuellement peu investis par les habitants doivent également faire

l'objet d'une requalification : **le parvis du Relais de la Cité (Fiche 7 p.52-53)** en travaillant son lien avec la place Jean-Jaurès et **la place d'Oron (Fiche 8 p.54-55)** actuellement peu fréquentée. La cohérence de ces interventions s'échelonnant sur le temps long sera assurée par **une charte du mobilier urbain (Fiche 9 p.56-57)** véritable garant de l'unité architecturale et paysagère des espaces publics de la commune.

Redonner envie d'habiter le centre-bourg

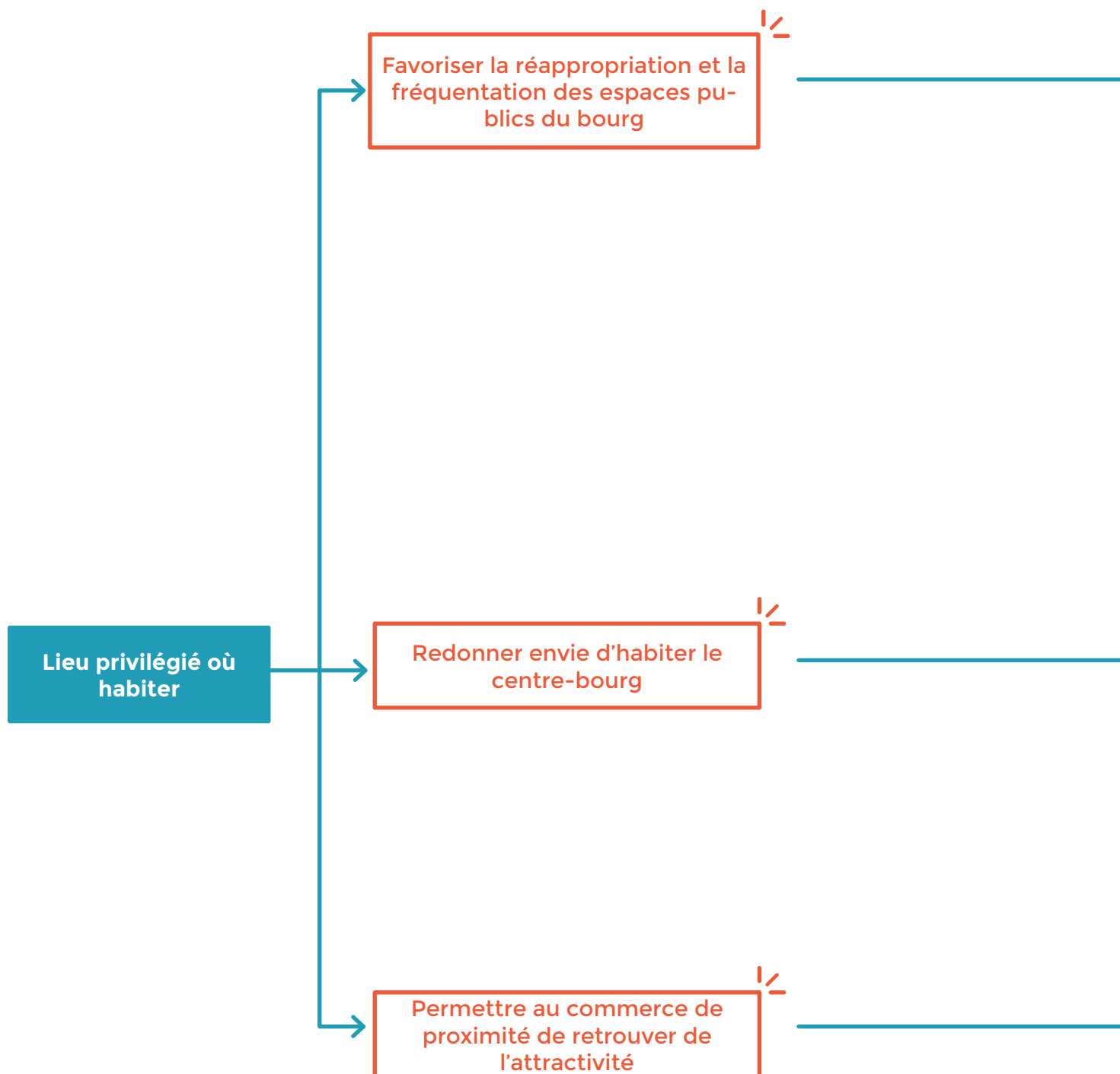
L'importante vacance qui touche aujourd'hui l'habitat du centre-bourg s'explique par plusieurs facteurs : vétusté du bâti, moyens limités des propriétaires bailleurs, inadéquation à la demande. Afin de redonner envie d'habiter le centre de Bruyères, une intervention forte sur ce volet est indispensable. Elle passe par **la mise en place d'une politique publique incitative et coercitive pour l'amélioration de l'habitat (Fiche 10 p.58-59) (Fiche 11 p.60-63)** auprès des propriétaires bailleurs. Ce travail ciblé d'amélioration de l'habitat passera par **un accompagnement et un suivi de la vie résidentielle dans le centre-bourg (Fiche 12 p.64-65)**.

Permettre au commerce de proximité de retrouver de l'attractivité

Habiter un bourg-centre vivant, c'est également disposer de commerces variés, attractifs, à faible distance de marche de chez soi. Pour réussir à renouveler l'offre commerciale, il est nécessaire de passer d'une approche passive à une approche active en démarchant des porteurs de projets. Pour cela, il faut au préalable construire des outils notamment **une stratégie foncière (Fiche 13 p.66-67)** s'appuyant sur un observatoire du foncier commercial et permettant d'engager la réhabilitation de cellules ainsi que leur attribution aux porteurs. Grâce à **la mise en place d'un périmètre d'intensification commerciale (Fiche 14 p.68-69)** ainsi que **d'une stratégie de valorisation de l'offre commerciale (Fiche 15 p.70-71)**, il s'agira d'accompagner les commerçants actuels et futurs dans la conduite de leur projet. La vitalité commerciale de Bruyères passe aujourd'hui également par son marché, récemment déplacé dans l'avenue du Cameroun. Devant le succès de cette démarche, il convient de maintenir l'effort d'**animation du centre bourg et de renforcer la présence du marché hebdomadaire (Fiche 16 p.72-73)**.

LIEU PRIVILÉGIÉ OÙ HABITER

Aborescence des fiches actions de l'axe stratégique numéro 1:



→	Réaliser une épine dorsale verte	Fiche 1	p 32 à 34
→	Mettre en place une déviation du centre-ville pour les poids lourds	Fiche 2	p 38 à 41
→	Réorganiser le stationnement pour donner plus de place aux piétons en centre-ville	Fiche 3	p 42 à 45
→	Requalifier les espaces publics de l'avenue du Cameroun	Fiche 4	p 46 à 47
→	Réaménager la place Stanislas	Fiche 5	p 48 à 49
→	Mettre en valeur les coulisses vertes	Fiche 6	p 50 à 51
→	Requalifier le parvis du relais de la cité	Fiche 7	p 52 à 53
→	Requalifier la place d'Oron	Fiche 8	p 54 à 55
→	Mettre en place une charte de mobilier urbain	Fiche 9	p 56 à 57

→	Mettre en place une politique incitative d'amélioration de l'habitat	Fiche 10	p 58 à 59
→	Mettre en place une politique coercitive d'amélioration de l'habitat	Fiche 11	p 60 à 63
→	Accompagner et suivre la vie résidentielle du centre-ville	Fiche 12	p 64 à 65

→	Développer une stratégie foncière pour encourager le réinvestissement économique du centre-ville	Fiche 13	p 66 à 67
→	Mettre en place un périmètre d'intensification commerciale	Fiche 14	p 68 à 69
→	Rendre visible et attractive l'offre commerciale en centre-ville	Fiche 15	p 70 à 71
→	Animer le centre bourg et renforcer la dynamique foraine	Fiche 16	p 72 à 73

Réaliser une épine dorsale verte du nord au sud de la commune



Éléments de contexte

- Bruyères dispose d'un cadre paysager remarquable entre monts et vallée. Aujourd'hui, il n'existe pas de cheminement piéton qualitatif qui relie le centre-ville de Bruyères et la vallée de l'Arentèle
- La ville accueille les enfants de la crèche au lycée avec un important pôle éducatif (collège, lycée, école primaire) situé de part et d'autre de la voix ferrée.
- La gare aujourd'hui fermée devrait réouvrir d'ici 2022.

Objectifs

- Retravailler le maillage d'espaces publics de Bruyères pour le rendre moins routier et plus praticable par les modes doux à travers tout d'abord la réalisation d'une épine dorsale verte.
- Ancrer le bourg-centre dans un axe nord-sud de la « gare aux étangs ».
- Affirmer le rôle de la gare comme porte d'entrée sur le paysage des Vosges, grâce à une connexion évidente aux étangs et aux monts.
- Renforcer les liaisons entre le pôle écoles et le bourg-centre par un parcours facilité et sécurisé
- Faciliter l'accès à la vallée de l'Arentèle et mettre en valeur les atouts paysagers de la commune

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

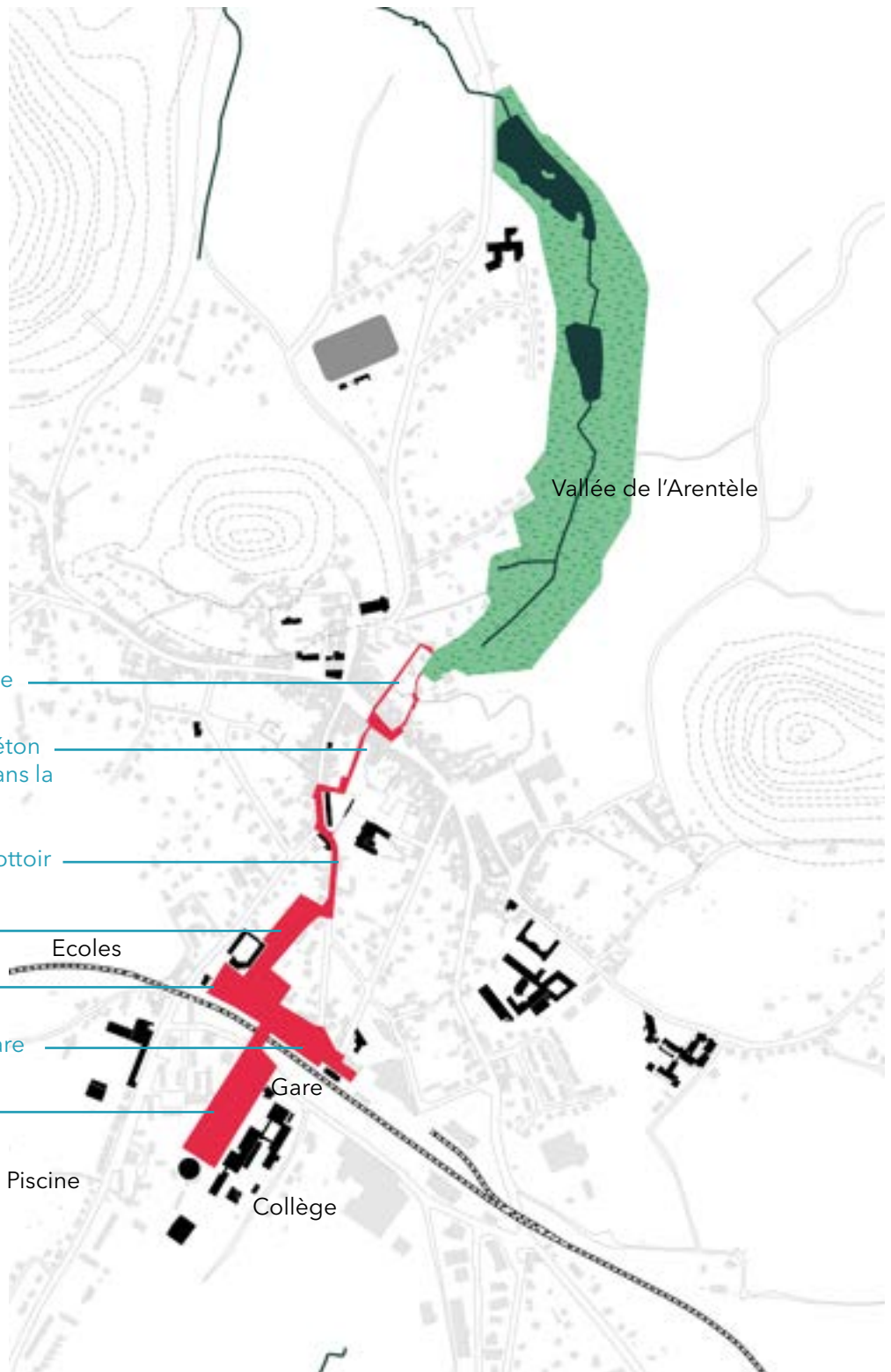
- Scolaires
- Habitants
- Touristes

Partenariat

- Département
- Région
- CAUE

Descriptif des actions

- Autour de la gare :
requalifier l'aire de skatepark (paysager, et mobilier urbain)
compléter l'offre en jeux à destination des adolescentes (table, banc)
- Autour du pôle petite enfance :
aménager les sentiers
- Liaisons place Henri Thomas-centre :
sécuriser la traversée entre le collège et l'école Jean-Rostand
mettre en place un marquage au sol identifiant les cheminements en élargissant le trottoir
- La vallée de l'Arentèle
maîtrise d'œuvre (mission complète avec accompagnement hydrologue) pour l'aménagement d'un cheminement dans un milieu naturel sensible
- Lancer un marché d'accord cadre de maîtrise d'œuvre comprenant l'élaboration d'un plan-guide sur l'ensemble du secteur (hors vallée de l'Arentèle), puis des missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics par secteurs. Compétences : paysagiste-concepteur mandataire, VRD, artiste plasticien.
- Mettre en place une démarche de concertation pour affiner la programmation notamment au niveau du pôle gare



Ouverture d'une nouvelle venelle

Aménagement d'un passage piéton
traversant le cours de l'Amitié dans la
continuité du porche

Peinture de sol pour élargir le trottoir

Parvis du pôle enfance

Ecoles

Aménagement sentiers

Végétalisation du parvis de la gare

Place Henri Thomas
(aménagement en cours)

Gare

Piscine

Collège

Réaliser une épine dorsale verte du nord au sud de la commune



Outils à mettre en place

- Plan guide des espaces publics

Fiche à mettre en lien

- F9 charte de mobilier urbain

Phasage

phase étude - réalisation du plan guide : 8 mois

phase conception réalisation : 24 mois

vallée de l'Atentèle : mission complète étude 12 mois / travaux 12 mois

coûts et financement

coût travaux : 1 272 000 € (ratio : 187 €/m²) y compris la démolition d'un bâtiment permettant l'ouverture d'une nouvelle venelle

financement :

- état :
 - DSIL- contrat de ruralité entre 20 et 40 % du montant HT du projet
 - DETR : entre 20 et 60 % du montant HT du projet
 - cumul DSIL / DETR possible si opération de qualité exceptionnelle et budget > 1 000 000
- région :
 - BSMR : 400 000 euros HT jusqu'à mars 2021- 100 000 euros max. / projet (donc 4 projets)
 - taux max. 30 %- bonifications de 25 à 50 % par projet (perméabilisation, économie de foncier...)
 - appel à projets urbanisme durable (FEDER)
 - étude 50 % du coût de la mission plafonné à 25 000 € -
 - investissements -Taux maximum d'intervention : 30 % des dépenses éligibles plafonné à 350 000 € d'aide régionale
 - Coût global minimum du projet: 500 000 € HT
 - Plancher des dépenses éligibles d'investissements: 250 000 € HT

Exemple de peinture de sol matérialisant une voie douce à Rennes



Aménagement de venelles



Exemple d'aménagement de vallée avec des cheminement en platelage bois à Norges-la-ville



Exemple de mobilier en bois construit en chantier d'insertion - écoquartier Thurot - Haguenau - Atelier 234



Mettre en place une déviation du centre-ville pour les poids-lourds

Éléments de contexte

- De nombreux poids lourds empruntent aujourd'hui l'avenue du Cameroun malgré l'existence d'une déviation passant par la rue des Résistants, la rue Curie, l'avenue de Lattre de Tassigny, la rue de la 36ème division US
- Sur cet itinéraire les carrefours sont étroits et ne permettent pas aux poids lourds de se croiser, par conséquent la déviation ne se fait que dans un sens
- Comptage sur les 3 principaux axes desservant Bruyères:

RD44 LEPANGES-SUR-VOLOGNE : Année : 2 018, Type de comptage : Tournant, 6 224 Véhicule/Jour, dont 5,44 % de Poids-Lourds.

RD423 CHAMP-LE-DUC : Année : 2 018, Type de comptage : Tournant, 7 757 Véhicule/Jour, dont 3,17 % de Poids-Lourds.

RD423A BRUYERES Année : 2 018, Type de comptage : Tournant, 2 615 Véhicule/Jour, dont 0,76 % de Poids-Lourds.

Objectifs

- Libérer le centre de la circulation poids-lourds

Pilote de l'action

- Département et Ville de Bruyères

Public cible

- Habitants et usagers du centre-bourg

Partenariat

- propriétaires fonciers des terrains à proximité des carrefours

Descriptif des actions

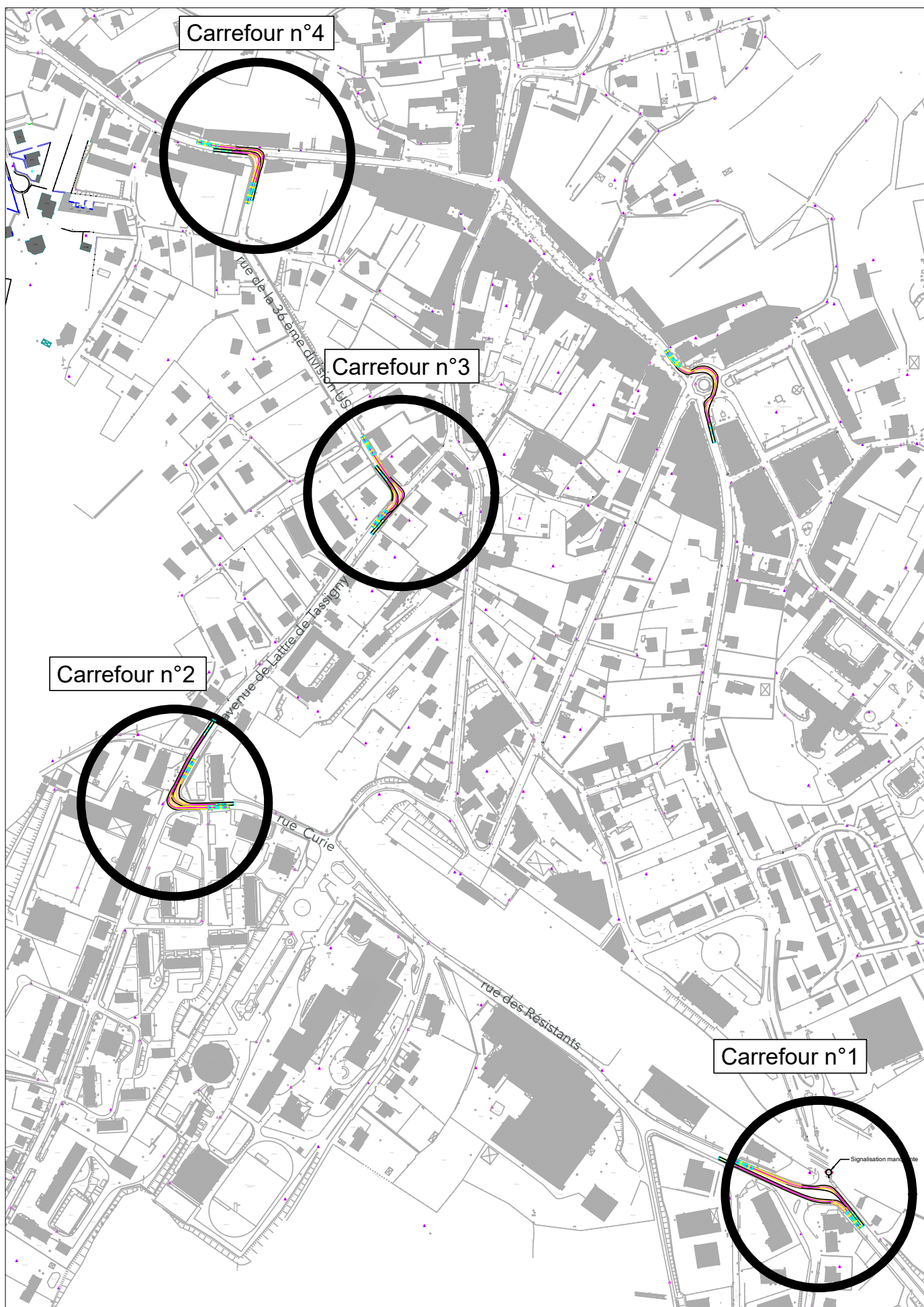
- Aménager et rendre visible un parcours poids-lourds évitant le centre

Signalétique :

- Mise en place de signalétique dans le sens Sud-Nord au niveau du carrefour n°1
 - Panneau interdiction 3,5t
 - Fléchage Epinal/Rambervillers 3,5t
- Amélioration lisibilité parcours (si besoin identifié par ajout de fléchages 3,5t)

Sécurisation des carrefours :

- Mise en place de miroirs routiers au niveau des carrefours n°2, 3 et 4.
- Reprise des bordures aujourd'hui au même niveau que la chaussée pour sécuriser les parcours piétons
 - Elargissement des carrefours
 - Emplacements réservés déjà inscrits au PLU au niveau des carrefours n°2, 3 et 4
 - Acquisition des ER
 - Reprise complète des carrefours avec élargissement sur les nouveaux espaces, permettant des girations sécurisées



Mettre en place une déviation du centre-ville pour les poids-lourds

Outils à mettre en place

- partenariat avec le département

Fiche à mettre en lien

- F3 stationnement
- F4 espaces publics de l'avenue du Cameroun

Phasage

- 2020- Phase 1 : Signalétique et sécurisation par miroirs routiers
- 2021- Phase 2 : Reprise bordures pour sécurisation piétons
- 2024- Phase 3 : Reprise des carrefours pour élargissement

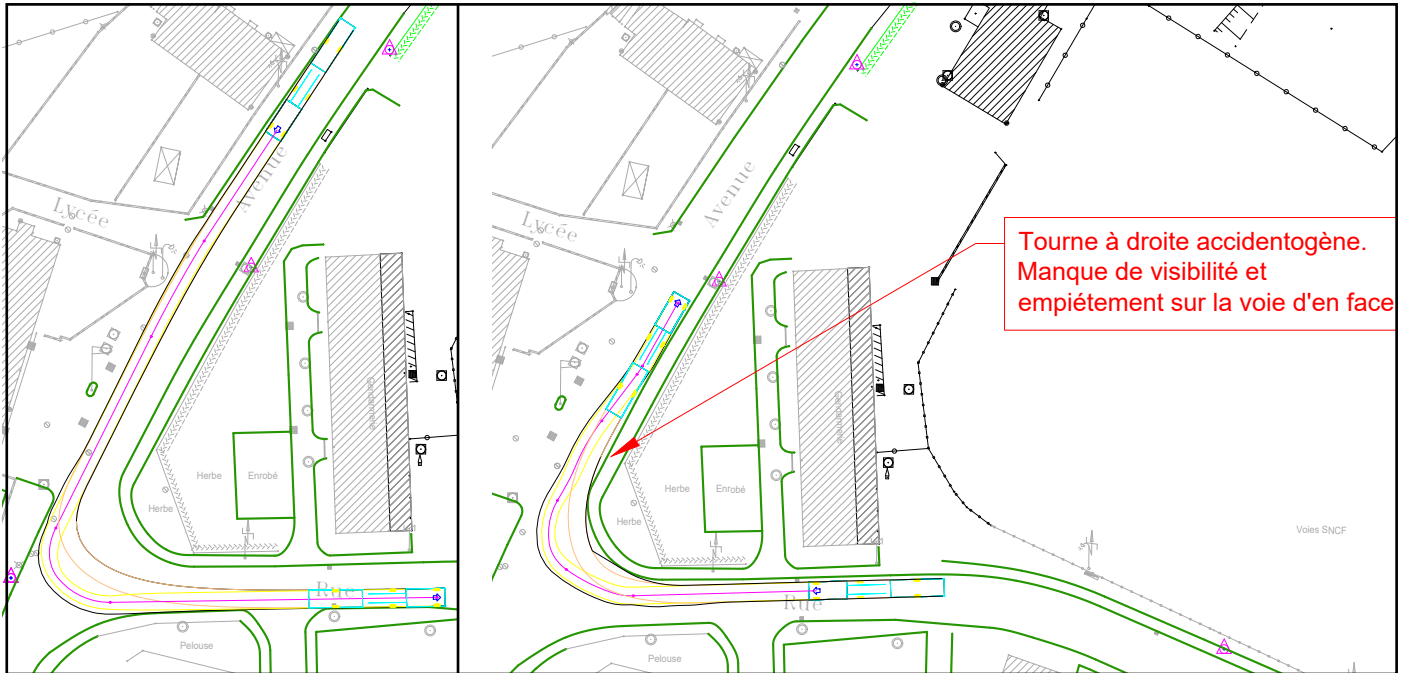
coûts et financement

- Coût travaux : 159 000 €, ratio 272 €/m²
 Miroir de sécurité : 1300€/u (fourniture +pose)
 Signalisation : 300€/u (fourniture +pose)
 Reprise bordure : 35€/ml (Bordure uniquement)
 Reprise carrefours (hors pollution, hors amiante , hors dévoiement réseaux, hors reprise structurelle sol) :
 Carrefour n°2 : 72 000€
 Carrefour n°3 : 45 000€
 Carrefour n°4 : 42 000€

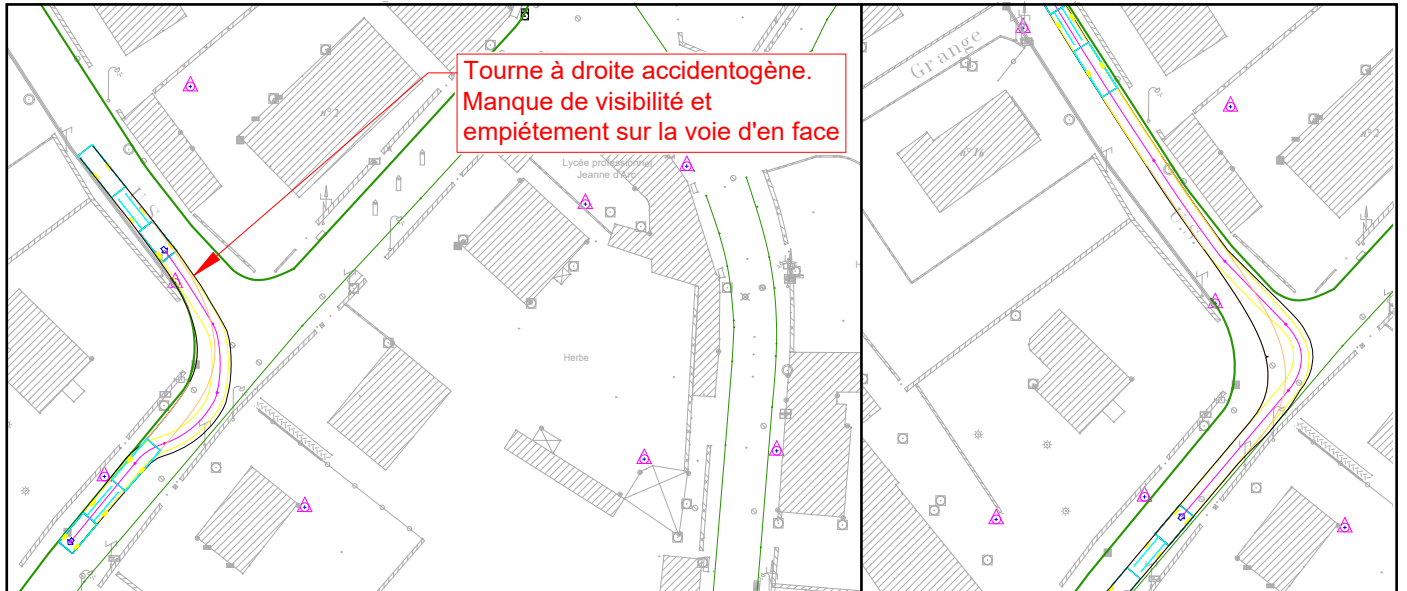
Carrefour 1



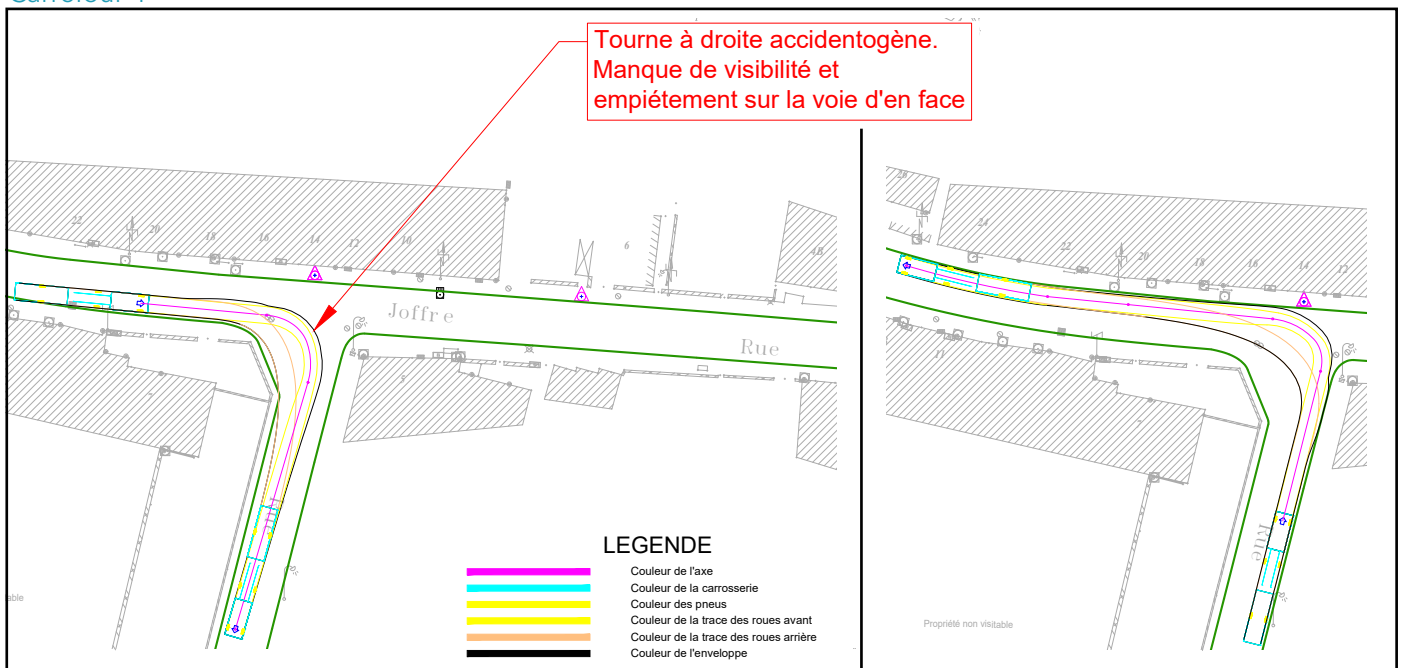
Carrefour 2



Carrefour 3



Carrefour 4



Réorganiser le stationnement pour donner plus de place aux piétons en centre-ville

Éléments de contexte

- L'accès au bourg-centre est facilité par la proximité de nombreux parkings publics
- Les espaces publics sont quasi-monofonctionnels, dédiés essentiellement au stationnement
- L'aire de jeux du cours de l'Amitié est encerclée de parkings générant des conflits d'usages
- 293 places en centre-ville pour 56 commerces soit 5 pl / commerce, ce qui est un ratio adapté à la commune

Objectifs

- Diminuer l'offre en stationnement sur l'avenue du Cameroun
- Retrouver une offre de stationnement en périphérie de l'avenue du Cameroun
- Améliorer la qualité des parcours piétons
- Développer l'offre de stationnement pour les cycles

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- clients des commerces
- les résidents
- les usagers des équipements

Partenariat

- Département, CAUE

Descriptif des actions

> Cours de l'amitié (P1)

Optimiser le stationnement sur le cours de l'Amitié :

- en préemptant certains fonciers stratégiques pour agrandir l'offre
- en supprimant l'aire de jeux

Réorganiser les accès en créant un double sens circulé et en piétonnisant les accès sous les proches.

Donner un caractère paysager au cours de l'Amitié et préserver les murets en grès rose des Vosges.

Maîtrise d'œuvre (mission de conception a minima) avec paysagiste-concepteur et VRD.

> Parking de la Fontenotte (P2)

Requalifier le parking comme un point de départ vers la vallée de l'Arentèle

> Parking de la Poste (P3) et place Jean Jaurès (P4)

Revoir le fonctionnement des parkings

> Place Stanislas (P5)

Transférer l'arrêt de bus sur la place Stanislas et sur l'avenue du Cameroun

Suppression des places centrales pour réintégrer une offre ludique

Mettre en place une signalétique indiquant les parkings depuis l'avenue du Cameroun et le temps de marche à pied entre le parking et le centre-ville et les lieux d'intérêt depuis les parkings

Outils à mettre en place

- Plan de circulation global
- Droit de préemption

Fiche à mettre en lien

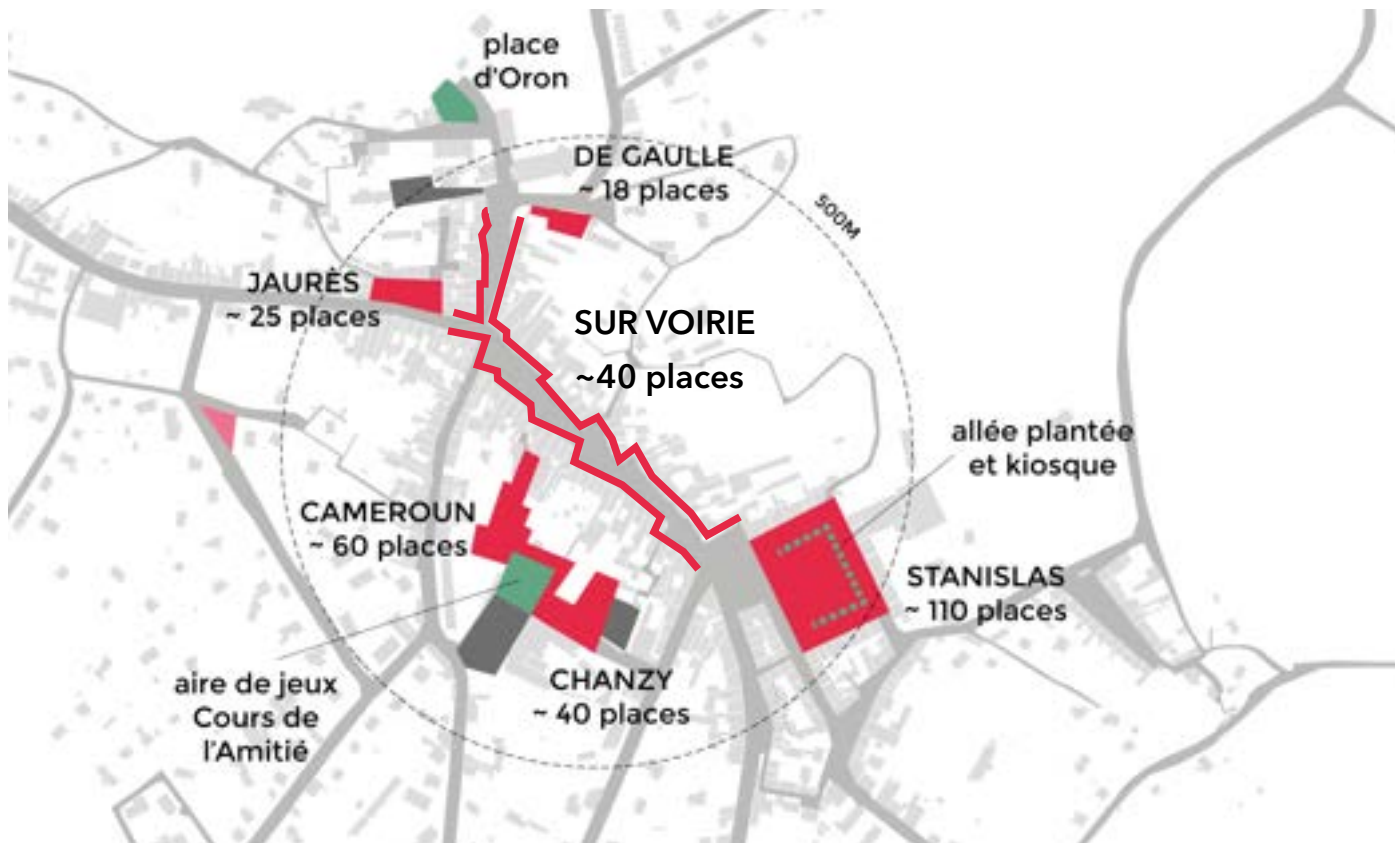
- F2: déviation des poids lourds
- F28: vélos routes

Phasage

- Plan de circulation et de stationnement : 6 mois
- Réalisation d'un parking tous les deux ans -4 mois d'étude - 6 mois de travaux - démarrage par le cours de l'Amitié

coûts et financement

- Plan de circulation global (intégrant stationnement, sens de circulation, pistes cyclables) : 10 000 €
- Coût travaux : 467 000 € - ratio 202 euros/ m²
- Etat / région si intégré dans un projet qualitatif d'espace public
- agence de l'eau si travail sur l'infiltration des eaux de pluie



Aujourd'hui 293 places en centre-ville



Demain 372 places en centre-ville

3

Réorganiser le stationnement pour donner plus de place aux piétons en centre-ville



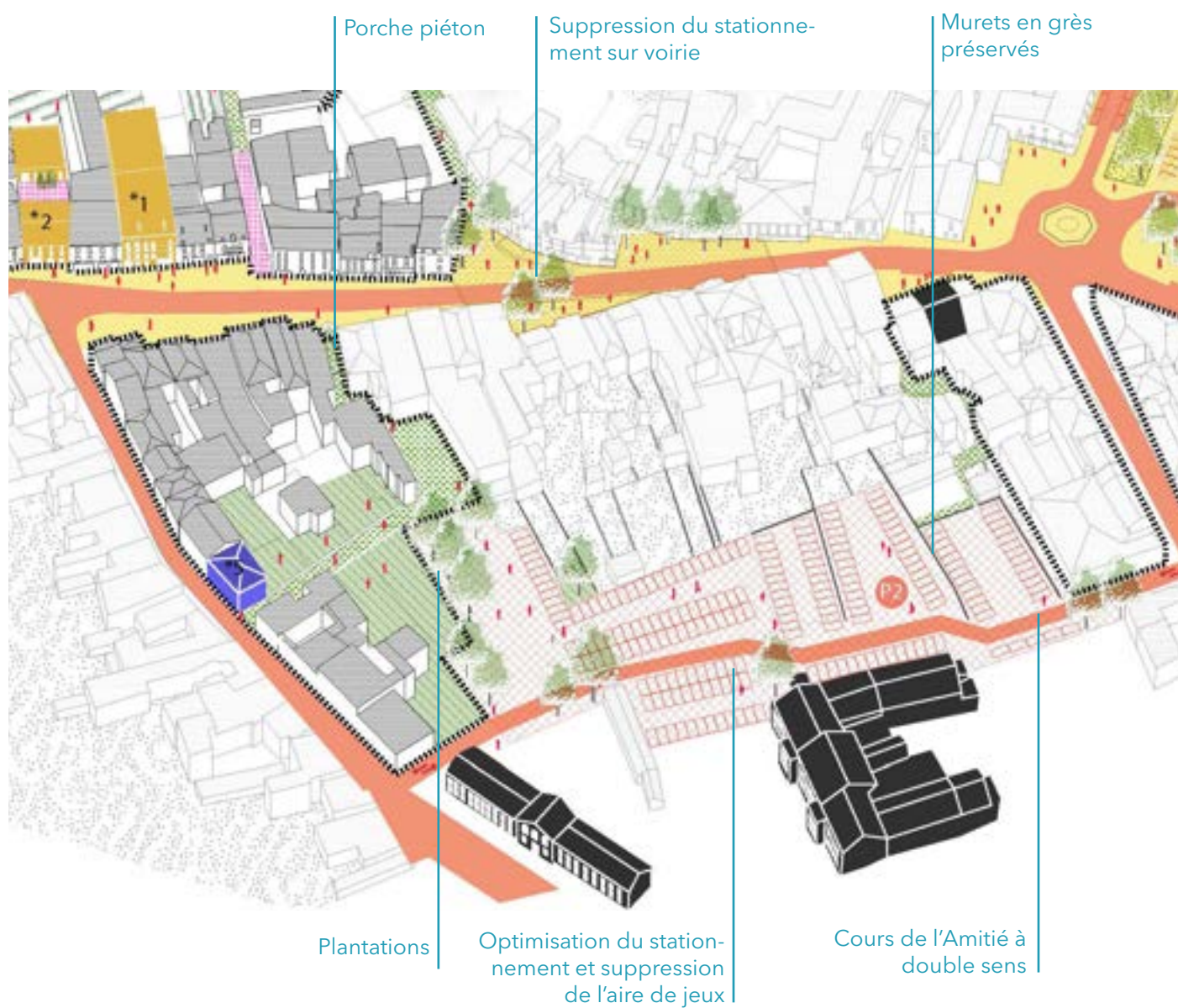
Aire de jeux cours de l'Amitié



Porches cours de l'amitié



Parking cours de l'Amitié



Zoom sur le cours de l'Amitié

4

Requalifier les espaces publics de l'avenue du Cameroun

Éléments de contexte

- Des trottoirs étroits avec des obstacles et un relief accidenté
- Une chaussée surdimensionnée
- Des usoirs peu mis en valeur, peu lisibles
- Un cadre urbain qui n'invite pas à la déambulation : flux routiers, devantures vieillissantes, etc.
- Une quarantaine de places de stationnement sur voirie sur l'avenue du Cameroun.

Objectifs

- Redonner une place au piéton en hiérarchisant les mobilités
- Valoriser les commerces et le patrimoine bâti
- Affirmer l'identité du bourg-centre par des espaces publics qualifiés
- Mettre en valeur les coulisses
- Accompagner les cheminements vers les coulisses
- Rénover les réseaux (passage en séparatif)
- Revoir la mise en lumière de l'avenue du Cameroun

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- Habitants
- Commerçants
- Personnes à Mobilités Réduites
- Enfants
- Touristes

Partenariat

- CAUE
- ABF

Descriptif des actions

- Lancer une consultation de maîtrise d'œuvre (mission complète). Compétences demandées : paysagiste-concepteur mandataire, ingénieur VRD, concepteur lumière

Outils à mettre en place

- Recrutement d'une maîtrise d'œuvre (architecte/paysagiste) pour la conception et la réalisation (AVP/DCE/VISA ou EXE/DET/AOR) sur l'ensemble des rues structurantes et des espaces publics
- Marché public pour attribution d'un marché de travaux auprès d'entreprises VRD /paysage (publicité BOAMP ou presse spécialisée).

Fiche à mettre en lien

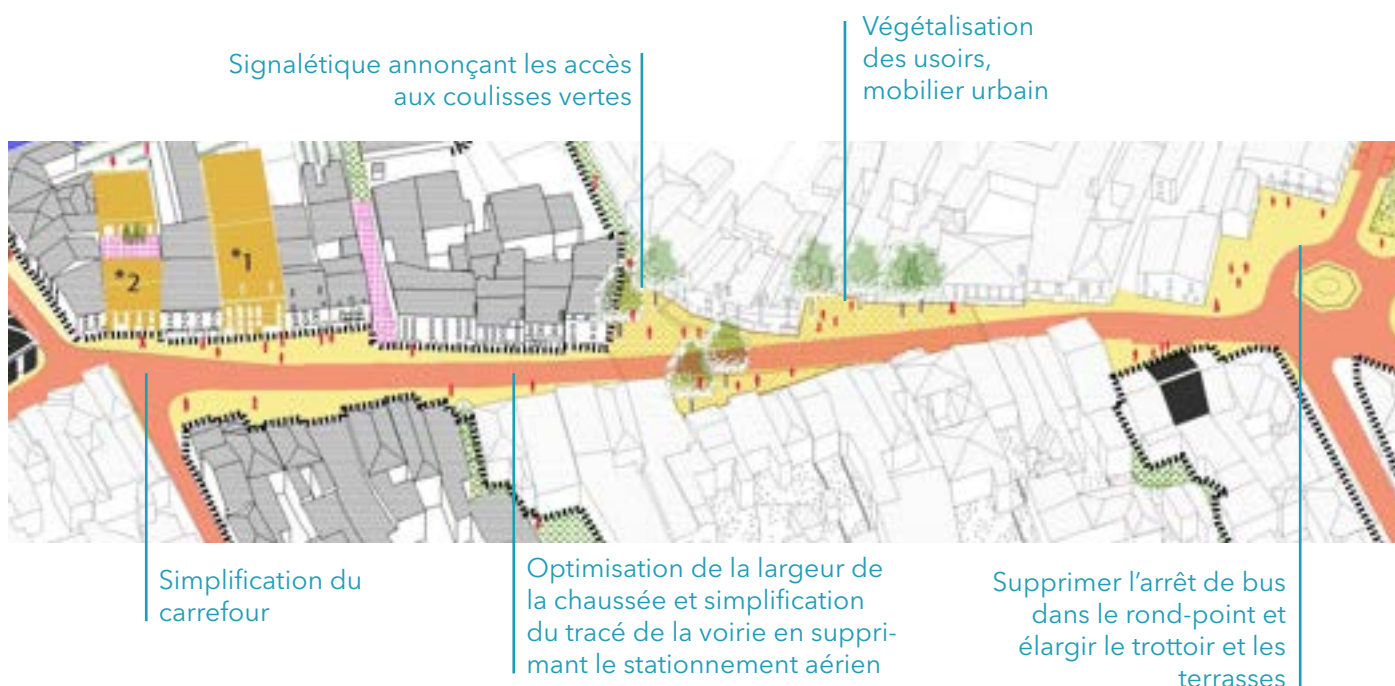
- F2: déviation des poids lourds
- F5 : place Stanislas
- F9 : charte du mobilier urbain

Phasage

- 6 mois d'étude
- 10 à 12 mois de travaux

coûts et financement

- Coût travaux : 1 658 000 € - ratio 301 euros/ m²
- Etat / région si intégré dans un projet qualitatif d'espace public
- agence de l'eau si travail sur l'infiltration des eaux de pluie



Différencier les usoirs par un matériau dédié



Aménager les usoirs avec du mobilier ludique et convivial



Utiliser la topographie pour distancier les usoirs de la chaussée, et les végétaliser ponctuellement.



Aménager les emmarchements avec du mobilier



Éléments de contexte

- La place emblématique de Bruyères, elle accueille les événements, elle est le point de rendez-vous des excursions sportives et de loisirs, elle est l'un des lieux les plus fréquentés de la ville notamment par les enfants
- Une place publique de plus de 3000 m²
- Environ 110 places de stationnement

Objectifs

- Renforcer la centralité et l'identité de la place Stanislas
- Diversifier les usages
- Mettre en valeur le patrimoine (façades, fontaine, kiosque, monument aux morts)
- Valoriser les terrasses et améliorer la liaison piétonne entre la rue du Cameroun et la place Stanislas en supprimant l'arrêt de bus situé dans le rond-point
- Améliorer la signalétique pour en faire un point de départ et d'arrivée des parcours touristiques

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- Tout public, y compris enfants
- séniors
- PMR
- Habitants des communes voisines

Partenariat

- CAUE
- ABF

Descriptif des actions

- Préfiguration de l'espace central en supprimant une partie du stationnement
- Programmation d'une série d'événements sur la partie libérée du stationnement
- Lancement d'une étude de programmation participative
- Lancement d'une maîtrise d'œuvre complète paysagiste concepteur

Outils à mettre en place

- Recrutement d'un architecte et/ou paysagiste pour une mission de conception / réalisation (AVP /DCE/VISA ou EXE/DET/AOR).
- Marché public pour attribution d'un marché de travaux auprès d'entreprises VRD /paysage (publicité BOAMP ou presse spécialisée).

Fiche à mettre en lien

- F5: avenue du Cameroun
- F9 charte du mobilier urbain
- FX: parcours de randonnée

Phasage

- Deux années de préfiguration
- 8 mois d'étude
- 18 mois de travaux

coûts et financement

- Coût travaux : 3 879 950 € - ratio 365 euros/ m²
- Etat / région si intégré dans un projet qualitatif d'espace public
- agence de l'eau si travail sur l'infiltration des eaux de pluie



Optimisation du stationnement pour libérer un espace piéton en stabilisé autour du kiosque et de la fontaine

Création de mobilier en bois sur les murets



Supprimer l'arrêt de bus dans le rond-point et élargir le trottoir et les terrasses

Plantation d'arbres

Nouvel arrêt de bus

Pose d'un enrobé de teinte claire

Mettre en valeur les coulisses vertes

Éléments de contexte

- Un réseau très qualitatifs de ruelles reliant l'avenue du Cameroun aux jardins, champs, à l'arrière du centre-ville
- Un manque de signalétique et de mobilier dans les «coulisses»
- Un manque d'entretien des cheminements peu accessibles
- 5 secteurs en «coulisses» identifiés
- 6 accès depuis l'avenue du Cameroun à valoriser

Objectifs

- Amplifier les interfaces entre centre-bourg et grand paysage
- Développer des itinéraires piétons sécurisés en pleine nature
- Profiter d'espaces publics en lien direct avec le paysage rural (promenade, pique-nique, détente...)

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- Habitants
- Scolaires (pédi-bus)
- Touristes

Partenariat

- CAUE

Descriptif des actions

- Relevé géomètre des coulisses et description des rues et chemins à végétaliser
- Mise en place d'un cahier de prescriptions détaillé (élargissement des chemins, maîtrise du ruissellement des eaux pluviales, gestion, fauche, élaguage, défrichage, balisage lumineux)
- Mission d'accompagnement à la mise en oeuvre du chantier par un paysagiste-concepteur sous forme de bon de commande
- Intégrer les services de la commune pour la mise en place de plantation de plantes grimpantes en façade. et les habitants pour l'entretien l'arrosage

Outils à mettre en place

- Cahier de prescriptions
- Plan de gestion
- Plantation par la ville
- Entretien (arrosage et taille) par les propriétaires

Fiche à mettre en lien

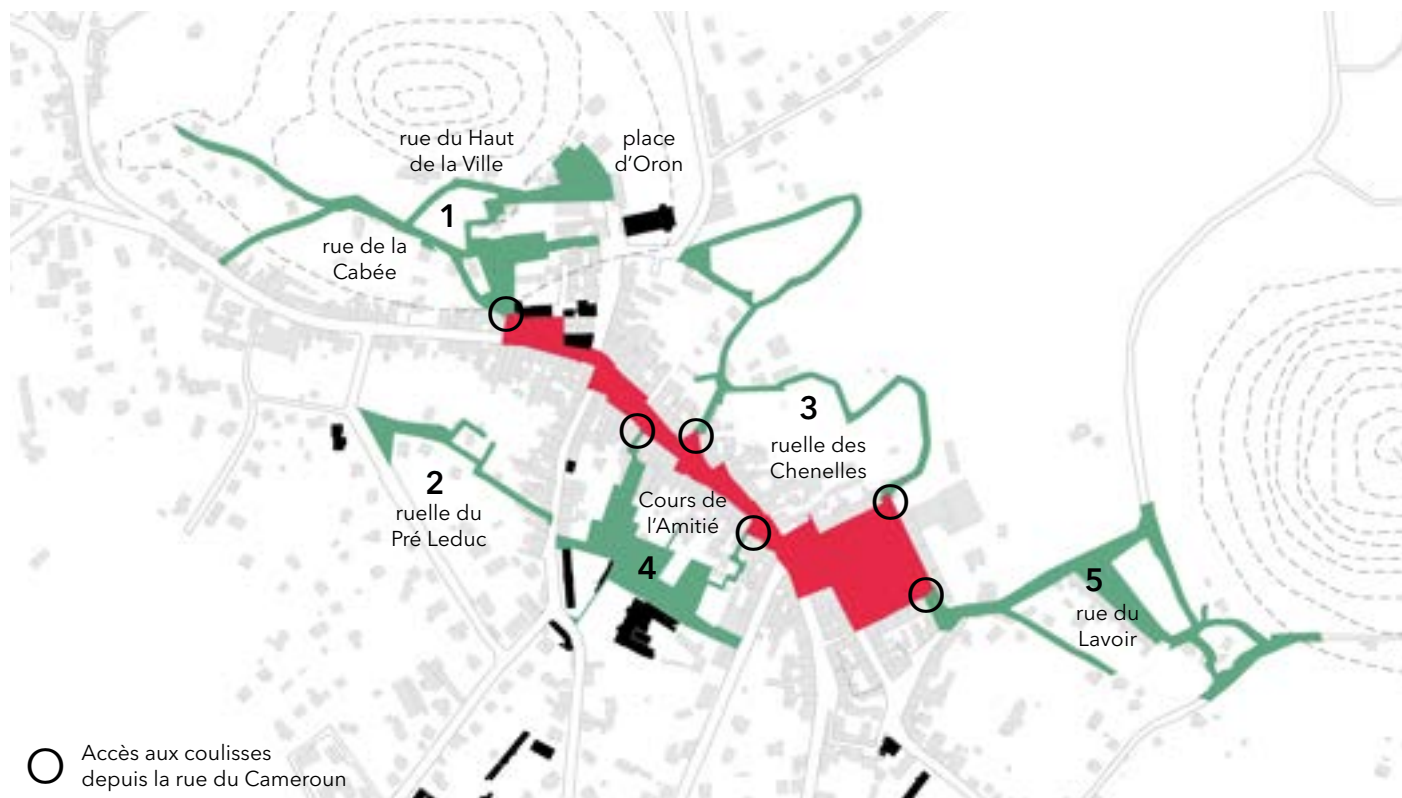
- F9 charte du mobilier urbain

Phasage

- 3 mois d'études
- 6 mois pour la réalisation

Coûts et financement

- 3 journées sur site du paysagiste concepteur (2400€HT)
- Cahier des prescriptions (2000€HT)
- Agence de l'eau si travail sur l'infiltration des eaux de pluie



Les différents secteurs et accès aux coulisses



Références d'aménagement pour les coulisses

Requalifier le parvis du relais de la cité



Éléments de contexte

- Le relais de la cité est un équipement municipal qui rassemble la bibliothèque et des salles dédiées aux associations
- Peu visible et accessible depuis le centre-ville, cet équipement est pourtant très fréquenté notamment par les associations
- Des terrains en friche, des garages en mauvais état se situent entre le relais de la cité et la poste
- Le parking de la place Jean Jaurès (25 places) est souvent très fréquenté et l'offre en stationnement est trop faible par rapport aux besoins

Objectifs

- Créer une liaison directe entre la place Jules Ferry et le Relai de la Cité pour faciliter l'accès des piétons
- Mettre en valeur le paysage à proximité immédiate du Relai de la Cité pour requalifier ses abords et améliorer son intégration paysagère
- Créer un jardin complémentaire aux espaces publics existants, bénéficiant d'une vue remarquable sur la vallée de la Vologne
- Réorganiser le stationnement de part et d'autre de la poste pour augmenter le nombre de places

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- Tout public, yc PMR

Partenariat

- CAUE
- Propriétaires des fonciers ciblés

Descriptif des actions

- Recomposer les espaces publics du relai de la cité jusqu'à la place Jean Jaurès
- Terrassement pour mise en oeuvre d'escaliers et parcours PMR, plantations, rétention des eaux pluviales
- Etude de maîtrise d'œuvre (mission complète). Compétences: paysagiste-concepteur mandataire, ingénieur VRD

Outils à mettre en place

- Plan de gestion des espaces verts
- Chantier participatif ou d'insertion
- Recrutement d'un architecte et/ou paysagiste pour une mission de conception / réalisation (AVP /DCE/VISA ou EXE/DET/AOR)
- Marché public pour attribution d'un marché de travaux auprès d'entreprises VRD /paysage (publicité BOAMP ou presse spécialisée).

Fiche à mettre en lien

- F9 charte du mobilier urbain

Phasage

- 6 mois d'études
- 10 mois de travaux

coûts et financement

- Coût travaux : 905 000 € - ratio 259 euros/ m²
- Etat / région si intégré dans un projet qualitatif d'espace public
- agence de l'eau si travail sur l'infiltration des eaux de pluie

Aménagement d'un
cheminement, mobilier et
pelouses d'agrément

Végétaliser le parking
Enrobé de teinte claire



Murets de soutè-
nement en pierre

Déconstruction
des garages

Aménagement d'un passage
circulé en sortie de parking

Exemples d'aménagement dans la pente
Michèle & Miquel, Cap Roig



Laure Planchais paysagiste, Croix-Lambert, Saint-Brieuc



Éléments de contexte

- La place d'Oron est un espace confidentiel à l'écart des flux, situé aux pieds de la motte castrale de Bruyères
- La place est aujourd'hui très peu aménagée, elle bénéficie d'un cadre paysager qualitatif
- Il existe qu'une seule aire de jeux au niveau du centre-ville située sur le cours de l'Amitié (supprimée dans le plan d'action à cause de conflits d'usages par rapport au stationnement)

Objectifs

- Redonner une valeur d'usage à la place d'Oron en créant un jardin public avec un espace dédié aux enfants (utiliser la pente pour installer une aire de jeux dynamique et un amphithéâtre de plein air)
- Mettre en valeur le cadre paysager

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- Enfants et familles

Partenariat

- CAUE

Descriptif des actions

- Relevé de géomètre
- Etude de programmation participative
- Etude de maîtrise d'oeuvre complète avec paysagiste-concepteur et ingénieur VRD

Outils à mettre en place

- Recrutement d'un architecte et/ou paysagiste pour une mission de conception / réalisation (AVP /DCE/VISA ou EXE/DET/AOR)
- Marché public pour attribution d'un marché de travaux auprès d'entreprises VRD /paysage (publicité BOAMP ou presse spécialisée).

Fiche à mettre en lien

- F9 charte du mobilier urbain

Phasage

- 6 mois d'études
- 8 mois de travaux

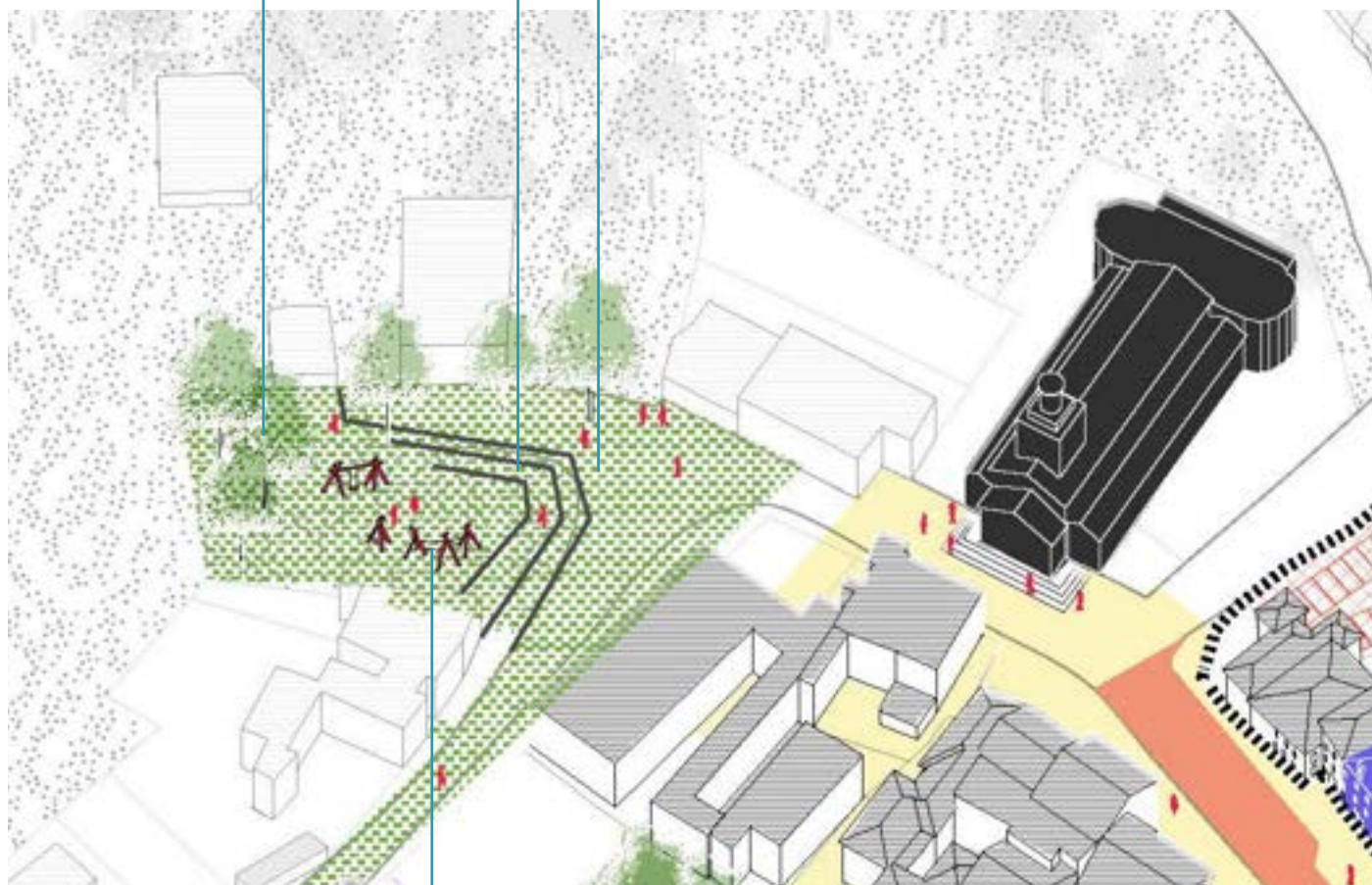
coûts et financement

- Coût travaux : 437 000 € - ratio 219 euros/ m²
- Etat / région si intégré dans un projet qualitatif d'espace public
- agence de l'eau si travail sur l'infiltration des eaux de pluie

Plantations en
arrière-plan

Gradins en
pente douce

Effacement de la limite de
la place (haie et muret)



Aire de jeux

Extrait d'aménagement d'une aire de jeux dans la pente - MASU Planning



Instaurer une charte du mobilier urbain

Éléments de contexte

- Du mobilier hétérogène et mal disposé ,notamment sur l'avenue du Cameroun
- Un manque de lisibilité des équipements et des lieux remarquables
- Une absence de signalétique pour les piétons et cycles

Objectifs

- Renforcer l'identité et la lisibilité du bourg-centre.
- Améliorer l'accessibilité pour les seniors grâce à l'implantation régulière de bancs.

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- tout public, en tenant compte en particulier des Personnes à Mobilité Réduite

Partenariat

- CAUE
- OT

Descriptif des actions

- Créer une charte des mobiliers urbains et la mettre en application

Outils à mettre en place

- Etude de conception d'une charte de mobilier urbain. Compétences demandées: architecture-urbaniste et/ou paysagiste-concepteur.
- Mission de prescription d'une gamme de mobilier : étude comparative de plusieurs gammes et prescription par secteurs, en concertation avec les services gestionnaires.
- Mobilier concerné : mobilier d'agrément (assises), éclairage fonctionnel et d'ambiance, corbeilles de propreté, racks à vélo, mobilier de sécurité (barrières, potelets, bornes), signalétique directionnelle, marquages au sol éventuels.

Fiche à mettre en lien

- F 1: épine dorsale
- F 4: avenue du Cameroun
- F'5 : place Stanislas
- F 6 : coulisses vertes
- F 7 : parvis du relais de la cité
- F 8 : place D'Oron

Phasage

- 3 mois pour élaborer la charte

coûts et financement

- Budget étude env. 10-12k€
(diagnostic + définition du/des secteur(s) d'application de la charte + préconisations générales + prescription de mobilier)



Extrait de Charte du mobilier urbain, Nanterre



Mettre en place une politique publique incitative pour l'amélioration de l'habitat

Éléments de contexte

- Un tissu résidentiel en centre-ville qui se dégrade et se paupérise, une commune peu outillée pour mettre en place une politique de lutte contre l'habitat dégradé
- un taux de vacance important : 14 %
- une dominante d'appartements: 55,5 %
- une inadéquation du parc de logement à la taille des ménages : une dominante de grands logements pour une dominante de petit ménage (1 personne)
- un marché détendu
- un tissu ancien ne répondant pas aux standards du logement actuel

Objectifs

- Encourager le renouvellement urbain en centre-ville pour éviter l'étalement urbain
- Mettre en place les conditions d'une amélioration de l'habitat dégradé
- Améliorer les conditions de vie en centre-ville

Pilote de l'action

- CCB2V et Ville de Bruyères

Public cible

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs du centre-ville

Partenariat

- ANAH
- Pays de la Déodatie
- MSVS
- MFS

Descriptif des actions

1. Repérer les logements vacants pour encourager leur remise sur le marché

- Prendre de contact avec les propriétaires, définir leurs projets et les accompagner (peut se faire dans le cadre du suivi-animation OPAH)
- Dans le cas où le propriétaire serait non identifiable, décédé ou non souverain, mobiliser les procédures permettant de s'y substituer
- Réfléchir à la mise en place d'une prime de sortie de vacance, en définissant des règles d'attributions encourageant le développement des produits cibles. Par exemple, une aide communale pourrait être envisagée pour un projet prévoyant la sortie de vacance dans logement en étage de commerce avec création d'un accès indépendant.

2. Réperer les logements dégradés, notamment dans le parc locatif privé

- Étudier la possibilité de mettre le permis de louer sous la forme d'une déclaration préalable de mise en location (DPML) ou d'une autorisation de mise en location (AML) peut permettre à la commune de suivre le volume et la qualité

des biens mis en location sur le centre-ville

- Dans le cas où le permis de louer serait mis en place et identifierait des problématiques, prendre les arrêtés nécessaires et de s'appuyer sur le suivi-animation de l'OPAH pour mettre en oeuvre les travaux nécessaires

3. Accompagner les réhabilitations par la mise en place d'une OPAH-RU à la fois sur les volets de l'adaptation au vieillissement, de la rénovation énergétique et d'opérations plus lourdes

- Compléter l'étude de centre-ville d'un volet préopérationnel, afin de rédiger une convention d'OPAH-RU incluant des volets énergie, social, urbain, foncier, lutte contre l'habitat indigne, et de manière optionnelle des volets immobilier, autonomie de la personne, économique et développement territoire
- Désigner un opérateur et assurer le suivi-animation de l'OPAH-RU afin de rencontrer les propriétaires, identifier leurs projets et les accompagner.
- Abonder les aides de l'ANAH par une prime communale donc le règlement des aides

viserait à inciter la production de logements cohérents avec les objectifs communaux : développer l'habitat adapté/accessible/inclusif, développer des projets familiaux en remembrement, développer des opérations de transformation de logements en commerce et inversement, créer des accès indépendant pour des logements, etc...

- Communiquer largement sur les dispositifs existants (ANAH, dispositif Habiter Mieux en Déodat, ...)

pour à la fois informer les ménages des risques mais aussi de conforter l'investissement des ménages

- En lien avec le droit de préemption urbain, suivre les DIA pour recevoir les acquéreurs du territoire et les informer des dispositifs à leur disposition

* Si des aides communales ou communautaires sont mises en place, définir avec attention, en s'appuyant éventuellement sur une AMO, le règlement des aides pour assurer les effets leviers et limiter les effets d'aubaine

4. Accompagner les nouveaux acquéreurs du territoire pour favoriser la venue de porteurs de projets

- En lien avec les agences immobilières et l'ADIL, assurer l'information des futurs acquéreurs

Outils à mettre en place

- OPAH-RU
- ORT
- permis de louer

Fiche à mettre en lien

- F 11: politique publique coercitive
- F 13
- F 15
- F 16

Phasage

- 6 mois pour une étude préopérationnelle d'OPAH - RU
- 10 années de politiques publiques ciblées sur l'habitat pour faire un bilan en 2030

Coûts et financement

- coût d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU : environ 30 000 €
- Etat:
 - DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
 - Projets subventionnés à hauteur de 20 à 60 % et montant plafonné
 - appel à projets urbanisme durable (FEDER) :
 - Etudes et missions d'AMO : taux maximum et plafond d'intervention : 50% du coût de la mission plafonné à 25 000 € maximum d'aide régionale
- Investissements:
 - Taux maximum d'intervention : 30 % des dépenses éligibles plafonné à 350 000 € d'aide régionale
 - Coût global minimum du projet: 500 000 € HT
 - Plancher des dépenses éligibles d'investissements: 250 000 € H
- Région
 - OPAH
- Département
 - OPAH

Mettre en place une politique publique coercitive pour l'amélioration de l'habitat

Éléments de contexte

- Un tissu résidentiel en centre-ville qui se dégrade et se paupérise, une commune peu outillée pour mettre en place une politique de lutte contre l'habitat dégradé
- un taux de vacance important : 14 %
- une dominante d'appartements: 55,5 %
- une inadéquation du parc de logement à la taille des ménages : une dominante de grands logements pour une dominante de petit ménage (1 personne)
- un marché détendu
- un tissu ancien ne répondant pas aux standards du logement actuel

Objectifs

- Mettre en place les conditions d'une amélioration de l'habitat dégradé
- Améliorer les conditions de vie en centre-ville
- Prioriser une action lourde dans le centre-ville de Bruyères

Pilote de l'action

- CCB2V et Ville de Bruyères

Public cible

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs du centre-ville

Partenariat

- ANAH
- EPFL
- Bailleurs sociaux

Descriptif des actions

1. Mener à leur terme les opérations de réhabilitation en s'appuyant sur les outils coercitifs

- Prise d'arrêtés de péril (imminent ou non)
- Signalement de situation d'insalubrité (rémédiable ou non)
- Lancer des opérations de rénovation immobilière (ORI)
- Suivre l'exécution des travaux ou les exécuter d'office

2. Pour les opérations de restructuration lourde nécessitant un portage public et donc des acquisitions de la collectivité, privilégier au maximum les dispositifs à l'amiable :

- S'appuyer sur le droit de préemption urbain pour acquérir les lots concernés au fil de l'eau
- Organiser une rencontre avec les propriétaires concernés afin d'identifier les parcelles faisant d'ores et déjà l'objet d'un projet de vente à plus ou moins long terme et pour entamer les négociations à l'amiable avec les propriétaires
- Renforcer le partenariat avec l'EPFL via une convention opérationnelle pour permettre le portage des opérations

3. En dernier recours, recourir à des expropriations

- Dans le cadre d'opération de résorption de l'habitat indigne, recourir aux expropriations en s'appuyant sur les dispositions de la loi Vivien et sur dispositions RHI-THIRORI de l'ANAH adossés à l'OPAH pour bénéficier des subventions nécessaires
- Dans le cadre des opérations de restructuration du centre-ville, soumettre une demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour permettre des procédures d'expropriation, après échecs des négociations

4. Assurer la réalisation des opérations par la maîtrise publique

- Sur les emprises acquises, s'appuyer sur les dispositifs RHI-THIRORI de l'ANAH pour mener à bien les opérations
- Lancer des appels à projets pour la réalisation d'opérations en cohérence avec la stratégie communale

Outils à mettre en place

- OPAH-RU
- ORT
-

Fiche à mettre en lien

- F 11: politique publique coercitive
- F 13
- F 15
- F 16

Phasage

- 6 mois pour une étude préopératoire d'OPAH - RU
- 10 années de politiques publiques ciblées sur l'habitat pour faire un bilan en 2030

Coûts et financement

- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
Projets subventionnés à hauteur de 20 à 60 % et montant plafonné
- Dispositifs EPF:
 - recyclage foncier, reconquête des espaces dégradés, des friches éligibles (études de -Moe, de vocation, travaux : 80 % EPFL ; déconstruction/désamiantage : 100 % EPFL)
 - études de référentiel foncier, de programmation et de faisabilité : 80 % EPFL
 - intervention en ORI (Opération de Restauration Immobilière)

Repérage des bâtiments en centre-ville présentant une dégradation



☐ très mauvais état

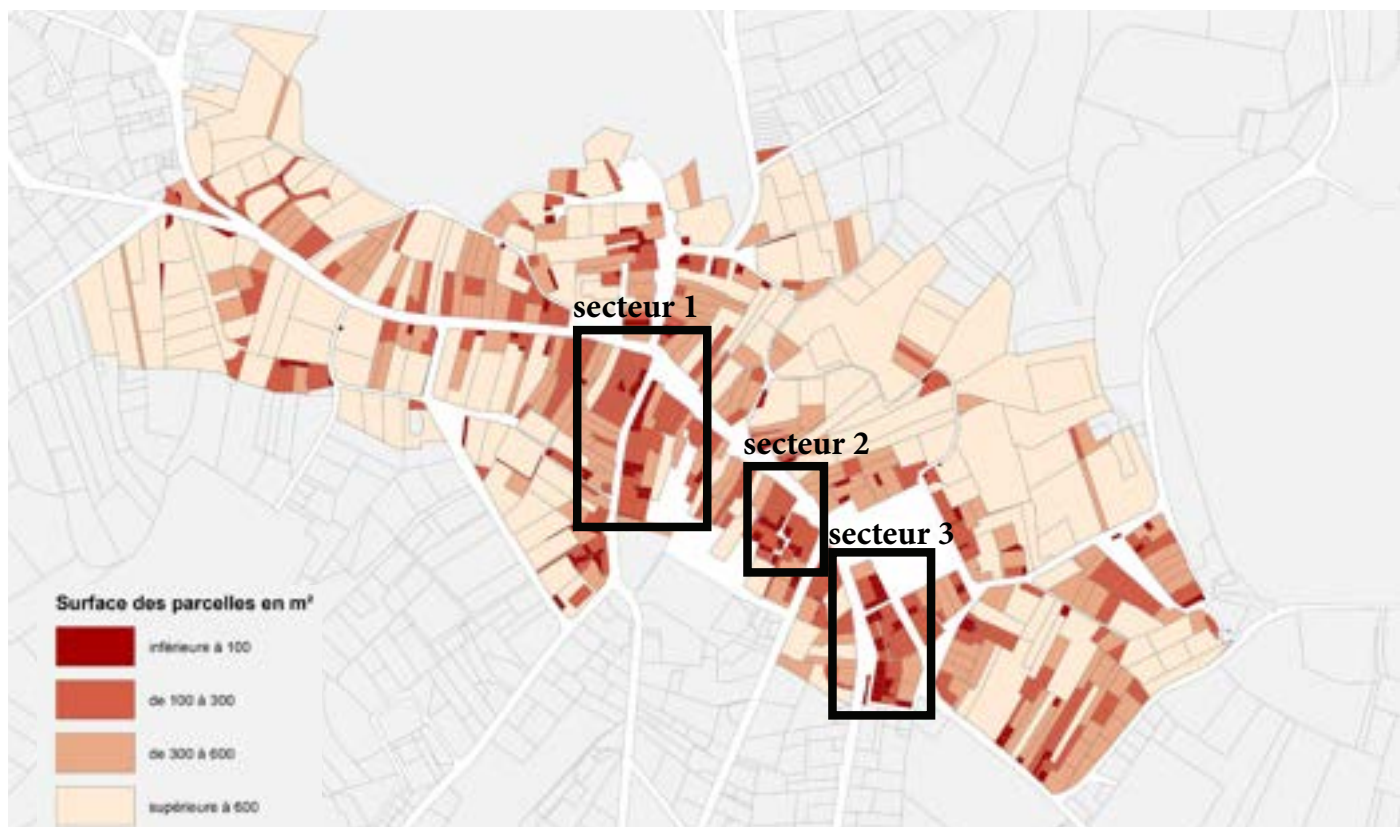
 mauvais état

Mettre en place une politique publique incitative et coercitive pour l'amélioration de l'habitat



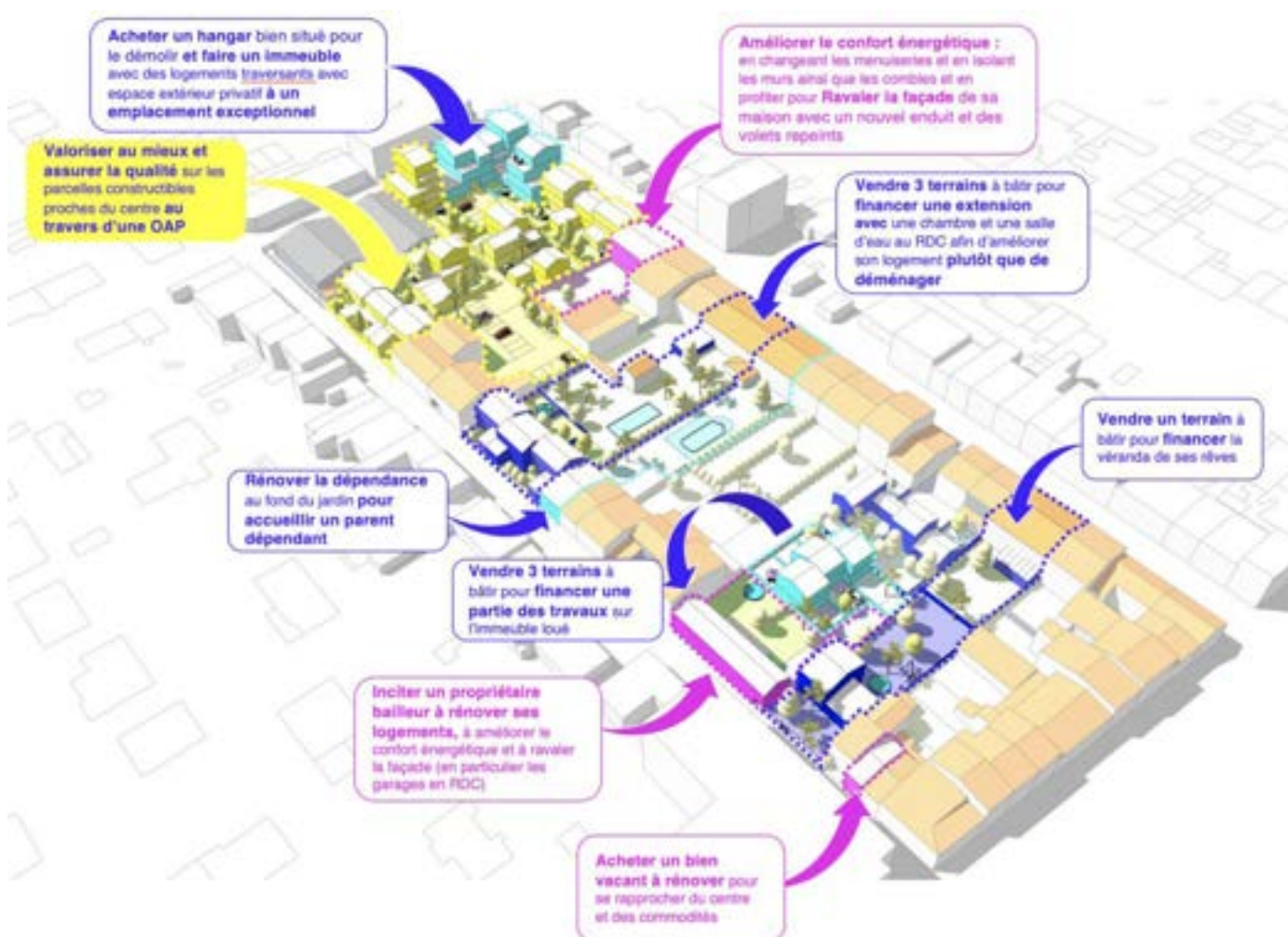
Les 5 ilots cibles pour la rénovation de l'habitat.

Ces 5 ilots concentrent, les parcelles les plus petites et les plus densément construites, les logements les plus anciens et des enjeux urbains importants.



Cartographie issue du diagnostic

Référence : OPAH-RU d'Epinal



Un projet de recherche & développement open source Le BUNTI, ("tisser" en hindi, mais aussi de l'anglo-normand "bonté", "bonté") est un projet de recherche & développement open source, initié en 2018 par Denis Caraire, Paul Lempérière, Amandine Hernandez, Thomas Hanss et David Miet. Ce projet s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire : il vise la massification de la rénovation et de la reconfiguration du parc d'habitat ancien grâce à la mise au point de modalités d'intervention inédites, basées sur un nouveau type d'ingénierie de projets engendrant un effet de levier de 10€ d'investissement privé pour 1€ d'investissement public.

Expérimenté pour la première fois en 2017, 2018 et 2019 par le LIV pour les SCoT des Vosges Centrales et du Grand Nevers, en prolongement d'opérations de densification douce engagées sur ces territoires, le BUNTI est issu, au départ, d'une transposition des méthodes de déclenchement et d'aboutissement des projets BIMBY (création de terrains à bâtir à partir de parcelles déjà

construites) aux projets de transformation du patrimoine bâti existant.

En 2018 et 2019, Villes Vivantes a également entamé l'expérimentation, pour la ville d'Epinal d'un dispositif BUNTI associé aux modalités plus classiques d'intervention de l'OPAH-RU lancée pour 5 ans par la ville.

Des travaux de recherche & développement sont aujourd'hui engagés dans de multiples territoires, en phase pré-opérationnelle de conception des dispositifs d'intervention sur le parc d'habitat ancien (St-Dié des Vosges, Revel, Dreux, Saint-Dizier) comme en phase d'animation de ces dispositifs (SCOT des Vosges Centrales, SCOT du Grand Nevers, Communauté d'Agglomération du Li-bournais, ville d'Epinal).

Accompagner et suivre la vie résidentielle du centre-ville

Éléments de contexte

- Une méconnaissance de l'état actuel du parc de logements
- Des dispositifs qui existent mais qui ne sont pas appliqués par la commune faute d'ingénierie
- Aucun document réglementaire qui cadre la production de logements à l'échelle intercommunale

Objectifs

- Accompagner et suivre les actions de revitalisation du centre-ville
 - cohérence des interventions sur l'habitat à l'échelle intercommunale
 - politique d'accueil des nouveaux habitants
 - démarcher des porteurs de projet

Pilote de l'action

- ville de Bruyères

Public cible

- Propriétaires occupants et bailleurs
- Locataires
- Nouveaux habitants
- Porteurs de projet
- Investisseurs

Partenariat

- CCB2V

Descriptif des actions

Recrutement d'un référent habitat à l'échelle intercommunale qui aurait différentes missions:

- 1. Réaliser un état des lieux du parc de logement à l'échelle de la CCB2V
- 2. Définir des objectifs quantitatifs de production logements cohérents avec le tissu existant, les projets à proximité et la demande à l'échelle de l'intercommunalité
- 3. Phaser les opérations pour limiter les effets de concurrence

- 4. Fixer des objectifs par type d'intervention et par type de tissu
 - production neuve en extension (à limiter au maximum)
 - Production neuve, suite à d'éventuelles démolitions ou remise à neuf de logements existants
 - Amélioration du parc existant
 - Bourg centre
 - centre-bourg
 - hameau
 - habitat dispersé

Outils à mettre en place

- PLH
- PLUI
- Un référent habitat

Fiche à mettre en lien

- F 10: politique incitative pour l'amélioration de l'habitat
- F 11: politique coercitive pour l'amélioration de l'habitat

Phasage

- 1 an pour mettre en place un PLH
- 3 à 6 ans pour un PLUI

Coûts et financement

- coût d'un PLH : 60 000 €
- Coût d'un PLUI : 180 000 € (avec évaluation environnementale obligatoire)
- Ou si procédure conjointe PLUI-H : 200 000 €
- salaire du référent habitat 40 Ke et 70 Ke par an selon expérience et profil

Référence : Exemple d'accompagnement à la vie résidentielle mis en place à Lormes dans le cadre de la démarche villages du futur initiée par le pays nivernais



LORMES - petite ville du futur - un chantier participatif pour repeindre les volets

Cette opération a permis, lors d'un chantier participatif, de repeindre les volets d'une des artères principales de la ville avec des ocres naturelles colorées. La rue Paul Barreau, rue très commerçante il y a quelques années, s'est vue peu à peu délaissée et a laissé place à de nombreuses vitrines vides. Malgré la reprise d'activité impor-

tante de cette rue, l'imaginaire collectif négatif et la couleur monotone des façades ne motivent pas à fréquenter la rue. Le chantier participatif s'est déroulé les 9, 10 et 11 juin 2017. Le matériel nécessaire (ocres, pinceaux, tréteaux) ont été fournis par la commune. Une nacelle a été louée sur trois jours pour permettre de décrocher les volets en toute sécurité.

Des bénévoles ont été sollicités pour aider à réaliser ce chantier.

Développer une stratégie foncière pour encourager le réinvestissement économique du centre-ville

Éléments de contexte

- Une forte vacance commerciale en centre-ville 26 %
- Une approche passive : les acteurs publics « attendent » que les investisseurs privés se présentent et les orientent vers des terrains et des locaux quand c'est possible (grosse perte de potentiel)
- Absence de base de données qui recense l'ensemble du parc immobilier économique

Objectifs

- Passer d'une approche passive à une approche active, les acteurs publics entrent dans une logique de promotion du territoire avec démarchage, présence sur les salons, projets d'espaces de travail partagés etc
- Bien connaître les biens immobiliers présents sur l'intercommunalité pour pouvoir rapprocher les porteurs de projet des locaux disponibles

Pilote de l'action

- CCB2V

Public cible

- Propriétaires
- Porteurs de projet
- Commerçants

Partenariat

- Commune de Bruyères
- Chambres consulaires
- Réseaux commerçants
- Propriétaires

Descriptif des actions

1. Mettre en place un observatoire de la vacance

- Mettre en place d'un observatoire du bâti commercial et de la vacance
- Constituer une base de données propriétaires et gestionnaires à partir des données issues des agences immobilières
- Réactiver les locaux vacants pour améliorer l'image de certains linéaires en perte de vitesse et renforcer l'attractivité du centre-ville
- Permettre la mise en relation des propriétaires de locaux disponibles et les porteurs de projets

2. Rencontre et dialogue avec les propriétaires

- Favoriser la rénovation des logements en centre-ville (réflexion habitat, ANAH, etc...)
- Accompagner la mutation des locaux commerciaux en logements à l'extérieur du périmètre de centre-ville par un travail avec les bailleurs

accessibles

- Mettre en place d'un travail partenarial avec les bailleurs les plus présents sur le territoire
- Mettre en place d'un processus de collaboration : réunions, rencontres de porteurs de projets, etc...

3. Stratégie d'acquisition et de recherche de porteurs de projet

- Lancer des appels à projets pour rechercher des porteurs de projets ciblés en centre-ville : alimentaire, services de proximité, prêt-à-porter
- Développer des boutiques à l'essai pour les locaux stratégiques du centre-ville
- S'appuyer sur les réseaux de partenaires pour de nouveaux porteurs de projets
- Mettre en place d'une stratégie foncière, acquisition du « dernier commerce » et des commerces menacés structurants

Outils à mettre en place

- Base de données- suivi foncier

Fiche à mettre en lien

•

Phasage

- 1 an pour mettre en place une base de donnée à l'échelle de l'intercommunalité

Coûts et financement

- variable en fonction du coût de l'immobilier visé

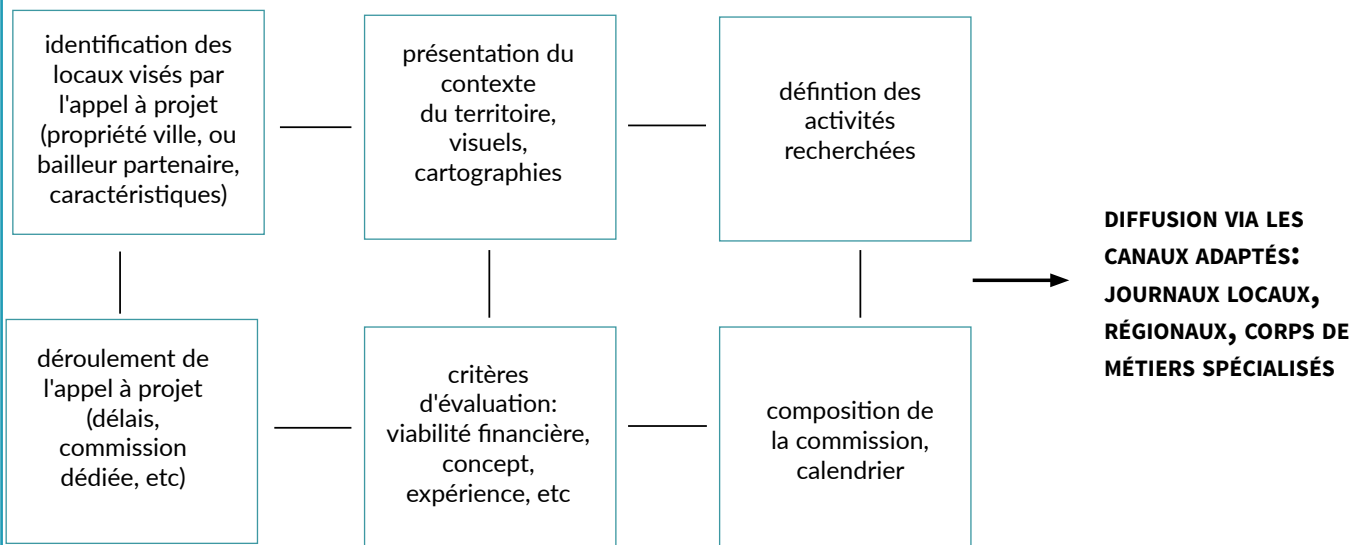
Le contenu d'un appel à projet

L'APPEL À PROJET

OBJECTIF mettre en place une démarche de sélection qualitative de porteurs de projet

CIBLE cellules stratégiques du périmètre actif-cellules possédées par la collectivité

UN DOSSIER AUTOUR DE 6 PILIERS



Mettre en place un périmètre d'intensification commerciale - dispositif ORT

Éléments de contexte

- un périmètre de centre-ville marchand étendu (+ de 400 m de long vs 150/200m dans des centres villes comparables et un environnement concurrentiel dense offrant plus de 48 000 m² de surfaces alimentaires à moins de 30 minutes en voiture, nécessitant la limitant du renforcement de la concurrence extérieure

Objectifs

- Définir un périmètre restreint d'intervention et de renforcement de la dynamique commerciale, permettant une intensification de l'action en faveur du commerce et une concentration des moyens déployés
- Faciliter le déploiement commercial au sein du centre-ville
- Inciter au déploiement de projets mixtes en centre-ville pouvant permettre de régénérer des surfaces commerciales importantes et attractives (taille, état)
- Mettre en place des démarches incitatives d'installation en centre-ville par la simplification des processus administratifs
- Limiter et retarder les installations commerciales périphériques, contraignant des projets remettant en cause l'équilibre du territoire (délai 4 ans au total pour les projets commerciaux dont l'AEC fait l'objet d'un retardement)

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères et CCB2V

Public cible

- Commerçants,
- Porteurs de projet potentiels,
- Opérateurs et investisseurs commerciaux

Partenariat

- Etat

Descriptif des actions

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un périmètre prioritaire pour le renforcement de l'intensité commerciale ; • Association des différentes parties prenantes de la mise en place du dispositif ORT (communauté de communes, Ville de Bruyères, communes volontaires, état (préfet), établissements publics); • Préciser le contenu de la convention (durée, | <ul style="list-style-type: none"> secteurs d'intervention, calendrier, financements et gouvernance); • Faire délibérer l'intercommunalité, la ville principale voire les autres communes volontaires; • Signer la convention d'ORT avec l'ensemble des partenaires puis la publier • Le périmètre défini devra être articulé avec la définition du périmètre ORT |
|--|---|

Outils à mettre en place

- Convention ORT = instance de suivi

Fiche à mettre en lien

- F 15: stratégie foncière

Phasage

- 2 à 3 mois pour mettre en place le périmètre ORT

Coûts et financement

- MAO pour la mise en place de l'ORT 10 à 15 000 €

Les prescriptions issues de la convention ORT

Conventions d'Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) : Complémentaire aux localisations préférentielles des activités commerciales préconisées par le SCOT et ou le DAAC, définition de secteurs prioritaires pour l'amélioration du cadre de vie en termes de logement et commercial, intégrant les périmètres de centre-ville, permettant notamment:

a/ dispense d'autorisation d'exploitation commerciale, exceptée pour les drives, et commerces dépassant un seuil défini dans la convention (2 500m² mini pour les commerces alimentaires, 5 000 m² pour les autres types)

b/ impossibilité de soumettre à demande d'exploitation commerciale les surfaces comprises entre 300 et 1 000m² dans les communes de moins de 20 000 habitants

c/ possibilité de suspension pour une durée de 3 ans, renouvelable un an, des instructions d'Autorisation d'Exploitation Commerciale situées en dehors du périmètre ORT

Les étapes clés de la mise en place ORT



Proposition de périmètre pour la définition du secteur ORT



Rendre visible et attractive l'offre commerciale en centre-ville

Éléments de contexte

- Des commerces en centre-ville vieillissant
- Une disparité dans la qualité et l'esthétique des vitrines et enseignes des commerces
- Une absence de visibilité sur internet
- Un manque d'événements festifs pour animer le centre-ville

Objectifs

- Améliorer la visibilité de l'offre commerciale et de la vie du centre-ville
- Améliorer la qualité et la cohérence des façades et vitrines commerciales
- Disposer de nouveaux moyens de communication et de diffusion des qualités du territoire
- Attirer de nouveaux consommateurs et nouveaux porteurs de projets

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères et CCB2V

Public cible

- Consommateurs
- Porteurs de projet potentiels,

Partenariat

- Commerçants, association des commerçants
- Propriétaires,
- Associations,
- Chambres consulaires,
- Département
- ABF
- CAUE

Descriptif des actions

Mise en place d'une charte des devantures commerciales

- Réalisation d'un diagnostic des devantures commerciales sur la commune
- Réalisation de la charte esthétique des devantures commerciales
- Soumission et échanges avec les services ABF
- Diffusion de la charte auprès des commerçants
- Intégrer les recommandations dans les documents réglementaires

Stratégie de visibilité numérique à l'échelle de l'EPCI

- Etat des lieux des commerces présents
- Recensement des commerces et artisans avec les mêmes informations pratiques (typologie, numéro de téléphone, horaires et jours d'ouverture, lien du site internet et réseaux sociaux)
- Mise en ligne sur le site internet des EPCI ou communes quand ils sont disponibles
- Création d'une application web dédiée : appel à un prestataire pour la conception
- Formation des commerçants à l'utilisation du

site internet par les partenaires

- Mise en place d'une stratégie de communication liant commerçants et partenaires (chambres, tourisme, etc): plan de communication, calendrier, parcours d'intérêt, etc.
- Mise en place d'une nouvelle image à redéfinir sur la base des forces du territoire: patrimoine paysager, fourmies etc.

Organisation d'événements complémentaires et de plein air:

- Contacter les propriétaires de terrains susceptibles d'accueillir un événement
- Préparer le site dédié et demander les autorisations nécessaires selon le type d'activités proposées
- Mobiliser les partenaires (CNC, Chambres)
- Organiser la communication autour de l'événement sur les différents réseaux (numérique, communaux, intercommunaux)

Outils à mettre en place

- Chartre des devantures
- Application
- Page dédiée site internet
- Réseau sociaux

Fiche à mettre en lien

- F 14: périmètre ORT

Phasage

- La charte sur les devantures peut être établie assez rapidement en 1 mois/1,5 mois, selon le niveau d'exigence de l'ABF, si davantage d'échanges, il faut étendre à 2/2,5 mois le temps de faire les allers retours

Coûts et financement

- Chartre des devantures : 7 à 10 000 €
- Prévoir des aides financières directes aux commerçants pour la rénovation, mise en valeur des points de vente (sur la base de l'éligibilité des candidatures)
- Stratégie de visibilité numérique : 2 000 à 40 000€ selon moyens déployés

Exemple de communication sur la dynamique commerciale



RHONE-ALPES.CCI.FR

Exemple d'évènements à mettre en place en lien avec le commerce



Animer le centre bourg et renforcer la dynamique foraine

Éléments de contexte

- Le marché est un réel attracteur pour le centre-ville (cité en 2ème position comme raison de fréquentation du centre-ville lors de l'enquête consommateur réalisé au moment du diagnostic, avril 2019)
- Sa présence est sous exploitée en raison d'un positionnement sur deux places opposées ne favorisant pas le report de flux d'une place à l'autre, du manque de synergie entre les commerces et le marché, du déséquilibre entre les deux places en terme de nombre d'exposants et de fréquentation
- Depuis l'été 2019, la ville de bruyères a expérimenté le déplacement du marché sur l'avenue du Cameroun pendant la période estivale, cette expérimentation a été un succès.

Objectifs

- Améliorer la dynamique de fonctionnement du marché forain
- Accroître la visibilité du marché et son attractivité
- Améliorer le confort d'usage des visiteurs du marché
- Permettre le déploiement de nouvelles animations et activités au sein du marché

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- Commerçants,
- Porteurs de projet potentiels,
- Opérateurs et investisseurs commerciaux

Partenariat

- réseaux artisans,
- partenaires consulaires (CCI, CMA et Chambre d'agriculture)
- écoles
- commerçants du centre-ville

Descriptif des actions

- Péreniser le marché hebdomadaire dans l'avenue du Cameroun en période estivale et dans un deuxième temps envisager de l'installer à l'année dans l'avenue du Cameroun
- Organiser des animations autour du marché
- Développer des séances de marchés thématiques: marché des artisans, marché aux plantes, marché des enfants, sur des temps dédiés et périodes adaptées (période estivale etc) afin de créer des rendez vous identifiés générant des flux complémentaires à l'activité du centre-ville
- Tester un marché de producteurs locaux en soirée dans le RDC de la salle des fêtes

Outils à mettre en place

- Calendrier d'animation des séances de marché et animation foraines

Fiche à mettre en lien

- F 15: rendre visible et attractive l'offre commerciale en centre-ville

Phasage

- Action qui peut se mettre en place rapidement

Coûts et financement

- 1 500 à 5 000€ par séance thématique

Bruyères été 2019, le marché dans l'avenue du Cameroun



Créer des séances de marché thématiques
exemple marché des créateurs - Chambon sur Lignon (43)



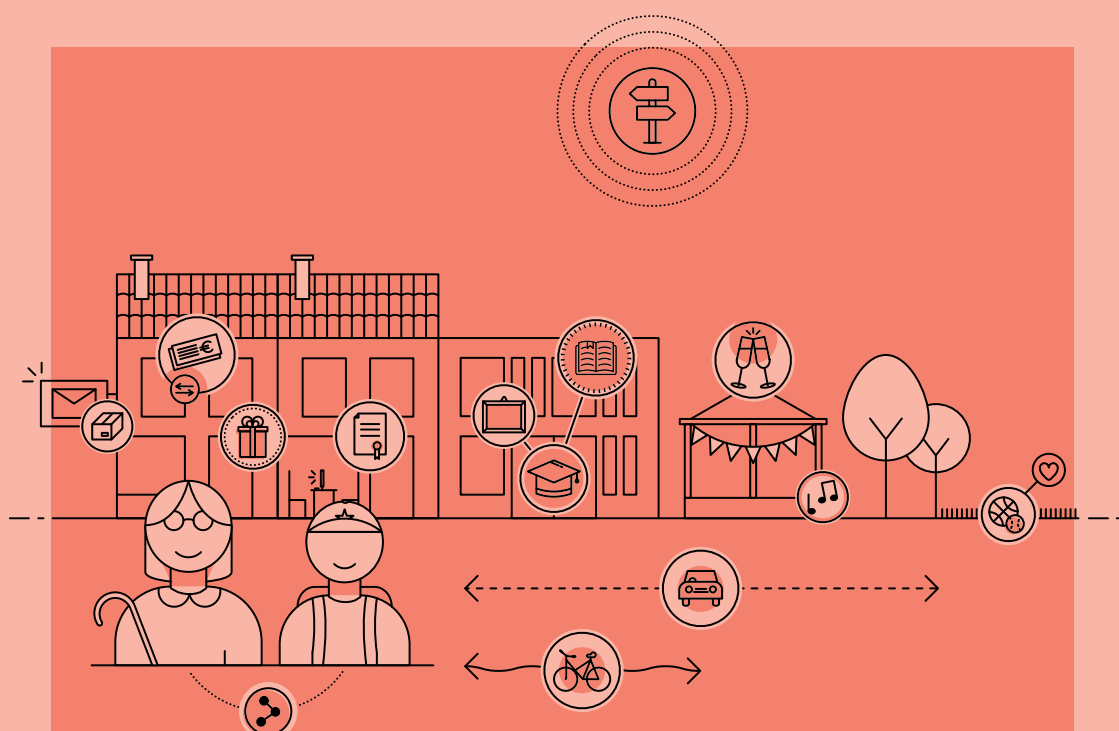
PARTIE 3

Lieu ressource pour les communes voisines



PARTIE 3

Lieu ressource pour les communes voisines



LIEU RESSOURCE POUR LES COMMUNES VOISINES

UN BOURG-CENTRE AU CŒUR DE L'INTERCOMMUNALITÉ, MOTEUR DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Un parcours éducatif renforcé de la petite enfance au baccalauréat, au service du grand territoire

Disposant déjà de l'ensemble de la chaîne éducative, de la crèche au supérieur, Bruyères doit assurer la pérennité et la montée en qualité des équipements petite enfance et scolaires situés sur son territoire. En matière d'accueil des plus petits, Bruyères dispose déjà de la plus importante capacité d'accueil de la communauté de communes. Pour autant, le nombre de demande que la crèche de Bruyères reçoit chaque année dépasse de plus de deux fois ses capacités d'accueil. Il apparaît ainsi essentiel pour maintenir l'attractivité résidentielle du Bourg et son rayonnement intercommunal d'**augmenter les capacités d'accueil en crèche (Fiche 17 p.80-81)**. La création d'un pôle éducatif intercommunal rassemblant lycée, collège et primaires avec au cœur **la place Henri Thomas rénovée (Fiche 19 p.84-85)** grâce au **déplacement et rassemblement des écoles élémentaires (Fiche 18 p.82-83)** Jean Rostand et Jules Ferry au sein des bâtiments du collège Charlemagne, permettra une mise en lien des différents établissements, un accès facilité à la cantine scolaire, une simplification des parcours de dépôt des enfants par les parents et de meilleures passerelles entre les différents cycles scolaires. Les deux bâtiments communaux libérés assureront à Bruyères un renforcement de ses capacités financières en cas de vente, ou de nouveaux potentiels de projets en cas de conservation et de réaffectation.

Bruyères, au cœur des solidarités

Le rôle de Bruyères à l'échelle intercommunale est également de mettre en place une politique d'accompagnement sociale adaptée au phénomène de paupérisation qui frappe la communauté de communes. Déjà largement présente sur ce volet à travers son tissu associatif et ses services, la commune dispose encore de marges de manœuvre à travers le projet bourg centre. La présence d'une Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS) départementale sur le territoire bruyérois constitue également une ressource importante pour un grand nombre d'habitants. Aux côtés du département, la communauté de communes s'est engagée afin de **réunir dans un même bâtiment la Maison France Services et la MSVS (Fiche 20 p.86-87)** afin d'élargir son panel de services et d'accroître leur visibilité. Son identité de Bourg Centre, Bruyères doit également pouvoir l'afficher à travers un équipement phare, un vrai parti

pris de réhabiliter un bâtiment patrimonial vacant en centre-ville, un lieu unique, créé sur mesure pour répondre aux besoins du territoire. Il s'agit également de rendre plus lisible et accessible l'offre associative en **regroupant les structures dans un même lieu de solidarité ouvert sur la cité (Fiche 21 p.88-89)** et de **labelliser les services techniques en entreprise d'insertion (Fiche 22 p.90-91)** afin de développer des formations et d'accompagner le retour à l'emploi à travers des chantiers participatifs.

Qualité et pérennité de l'accès au soin

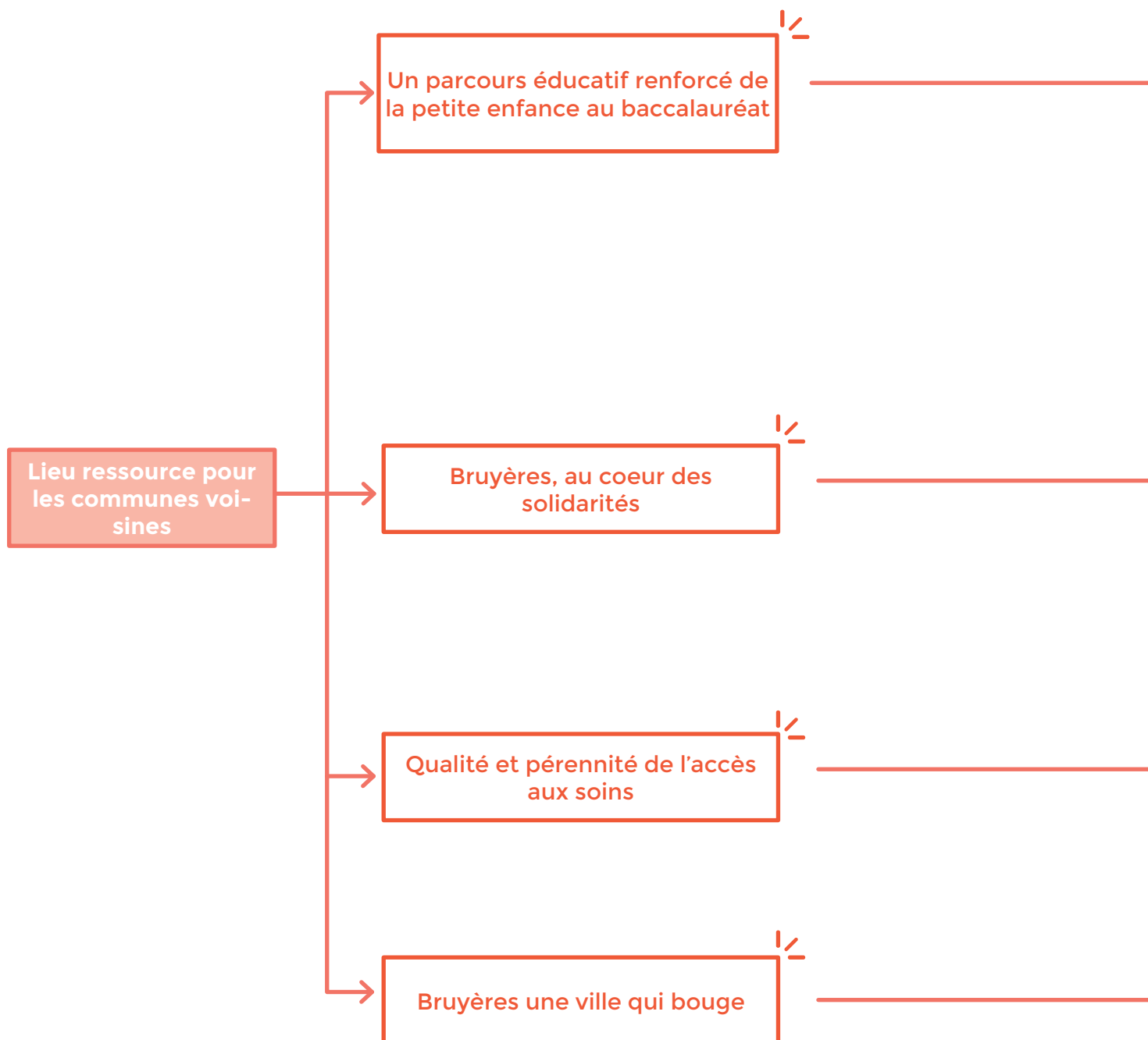
Être un lieu ressource pour les communes voisines, c'est également être en capacité d'offrir des équipements, des services et notamment un accès au soin qualitatif pour l'ensemble des habitants de la CCB2V. Il s'agit ainsi d'**accompagner la création d'une maison de santé et de préserver les structures de santé existantes (Fiche 23 p. 92-93)**.

Bruyères, une ville qui bouge

Dans le domaine associatif, avec près de 90 associations, Bruyères dispose déjà de l'offre la plus importante de la communauté de commune. **La transformation du Relais de la Cité aujourd'hui sous occupé en Maison des Associations Intercommunale (Fiche 24 p.94-95)** accordera aux associations et à leurs usagers une meilleure visibilité, permettant également d'optimiser l'usage des locaux communaux. Le projet bourg centre propose de **créer un tiers lieu culturel (Fiche 25 p.96-97)** réunissant l'actuelle médiathèque (dont la vocation intercommunale est avérée, mais qui pâtit aujourd'hui d'un manque de visibilité et d'une accessibilité réduite), avec d'autres programmes à définir avec les habitants : musée, café associatif, fab lab... .

LIEU RESSOURCE POUR LES COMMUNES VOISINES

Aborescence des fiches actions de l'axe
stratégique numéro 2:



	Augmenter les capacités d'accueil en crèche	Fiche 17	p 80 à 81
	Créer un seul grand site élémentaire et maternel de qualité	Fiche 18	p 82 à 83
	Faire de la place Henri-Thomas un lieu de vie, épi-centre du pôle éducatif	Fiche 19	p 84 à 85
	Regrouper dans un bâtiment une Maison France Service et la MSVS	Fiche 20	p 86 à 87
	Regrouper les structures associatives de solidarité dans un espace commun ouvert sur la cité	Fiche 21	p 88 à 89
	Labelliser les services techniques pour leur permettre de conduire des chantiers d'insertion	Fiche 22	p 90 à 91
	Accompagner la création d'une maison de santé et préserver les structures de santé existantes	Fiche 23	p 92 à 93
	Faire du relais de la cité une maison des associations	Fiche 24	p 94 à 95
	Créer un Tiers lieu culturel	Fiche 25	p 96 à 97

Augmenter les capacités d'accueil en crèche

Éléments de contexte

- Une offre qui ne suffit pas à répondre à la demande: une demande sur 3 est honorée
- Une crèche de 20 berceaux pour 60 demandes annuelles
- Un RAM intercommunal qui ne dispose pas de salles d'activités

Objectifs

- Renforcer tous les chainons du parcours éducatif en commençant par la crèche afin d'améliorer la scolarité du tissu existant et de capter et fidéliser des nouveaux ménages
- Attirer de nouveaux habitants sur le territoire communale en développant les capacités d'accueil de la petite enfance
- Renforcer la place de Bruyères comme bourg centre
- Augmenter les capacités de la crèche existante

Pilote de l'action

- CCB2V, ville de Bruyères

Public cible

- Habitants de Bruyères et de l'Intercommunalité
- Futurs habitants

Partenariat

- Le pôle santé et de l'hôpital local
- Département,
- CAF,
- Direction de la crèche de Bruyères

Descriptif des actions

- Affiner l'estimation des besoins précis par une étude à l'échelle intercommunale
- Evaluer la pertinence de différentes options : crèche, MAM (16 places maximum)
- Lancer une étude de faisabilité du changement d'affectation de l'école Jean Rostand en crèche

Outils à mettre en place

- Etude de programmation pour les besoins de la crèche
- Etude faisabilité des locaux de l'école de J. Rostand

Fiche à mettre en lien

Phasage

- Etude de programmation pour les besoins de la crèche : 2 mois
- Etude faisabilité des locaux de l'école de J. Rostand: 2 mois

Coûts et financement

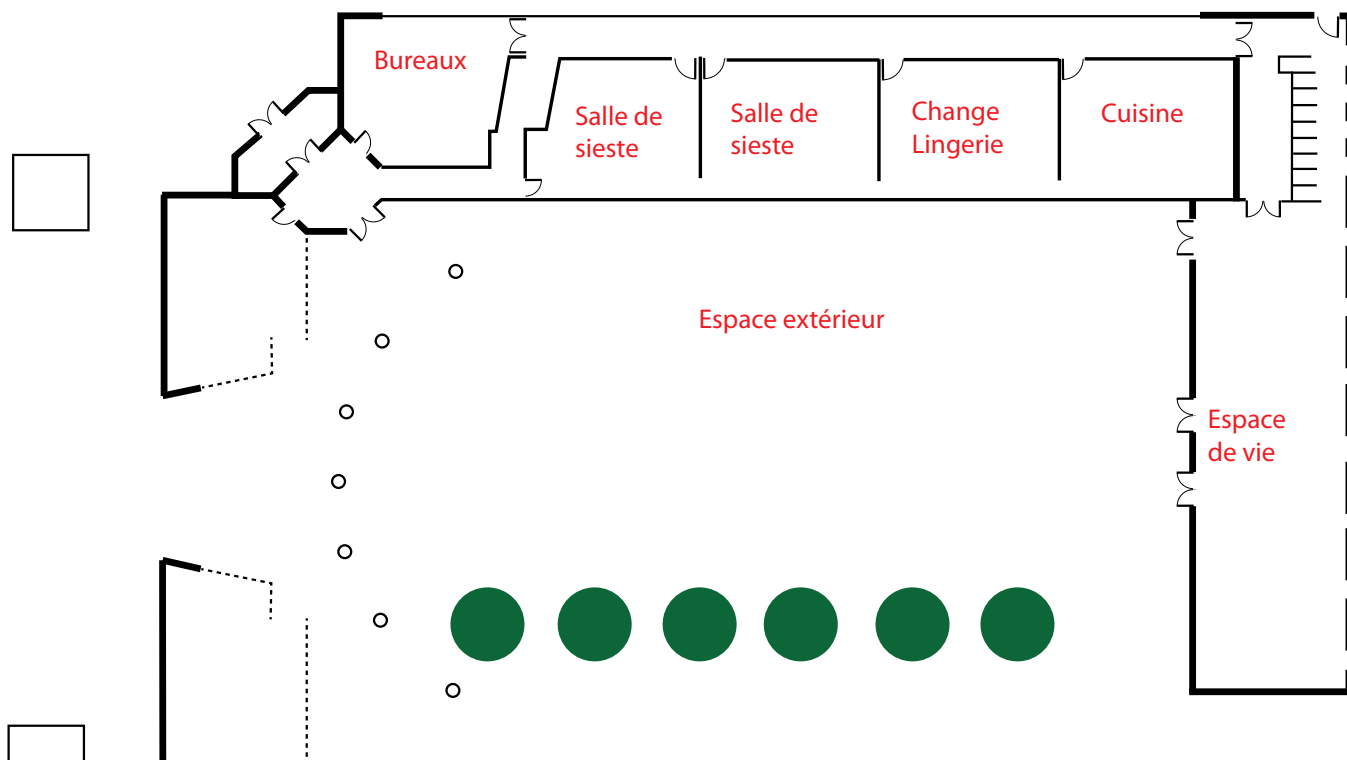
- Etude de programmation pour les besoins de la crèche : 5 000 €
- Etude faisabilité des locaux de l'école de J. Rostand: 10 000 €



Crèche actuelle



L'école Jean Rostand et la crèche



Hypothèse de changement d'affectation de l'école Jean Rostand pour conversion en crèche

Données clefs

Surface totale du bâtiment : 650 m²

Proximité de la crèche actuelle

Présence de vastes espaces extérieurs

Possibilité d'aménagement d'une crèche de 40 à 50 berceaux (13 m²/berceau)

Créer un seul grand site élémentaire et maternel de qualité

Éléments de contexte

- Perte de 30% des effectifs de primaires entre 2013 et 2018
- Vacance des salles dans les deux écoles primaires de la ville
- Vacance de salles dans le collège
- Vacance de salles dans le lycée
- Présence de la cantine scolaire dédiée aux primaires et au collège dans les locaux du collège
- Embryon de pôle éducatif déjà constitué par le collège, le lycée, la cantine, le pôle sportif
- Passerelles pédagogiques entre dernier cycle de primaire et premier cycle de collège et dernier cycle de collège et premier cycle de lycée

Objectifs

- Créer un pôle éducatif rayonnant
- Maintenir les effectifs scolaires de la commune
- Optimiser l'occupation des locaux communaux

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères
- Rectorat
- Département

Public cible

- Elèves du primaire
- Enseignants
- Parents d'élèves

Partenariat

- Rectorat
- Département

Descriptif des actions

- Structurer le partenariat (ville, département, rectorat, chefs d'établissements) pour envisager les différents scénarios de réorganisation des établissements primaires et leur possible installation au sein des bâtiments du collège
- Lancer une étude de faisabilité sur la restructuration des locaux du collège afin d'accueillir jusqu'à 6 classes dans des espaces (intérieurs et extérieurs) séparés physiquement des locaux destinés au collège

Outils à mettre en place

- Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des partenaires
- Etude de faisabilité

Fiche à mettre en lien

Phasage

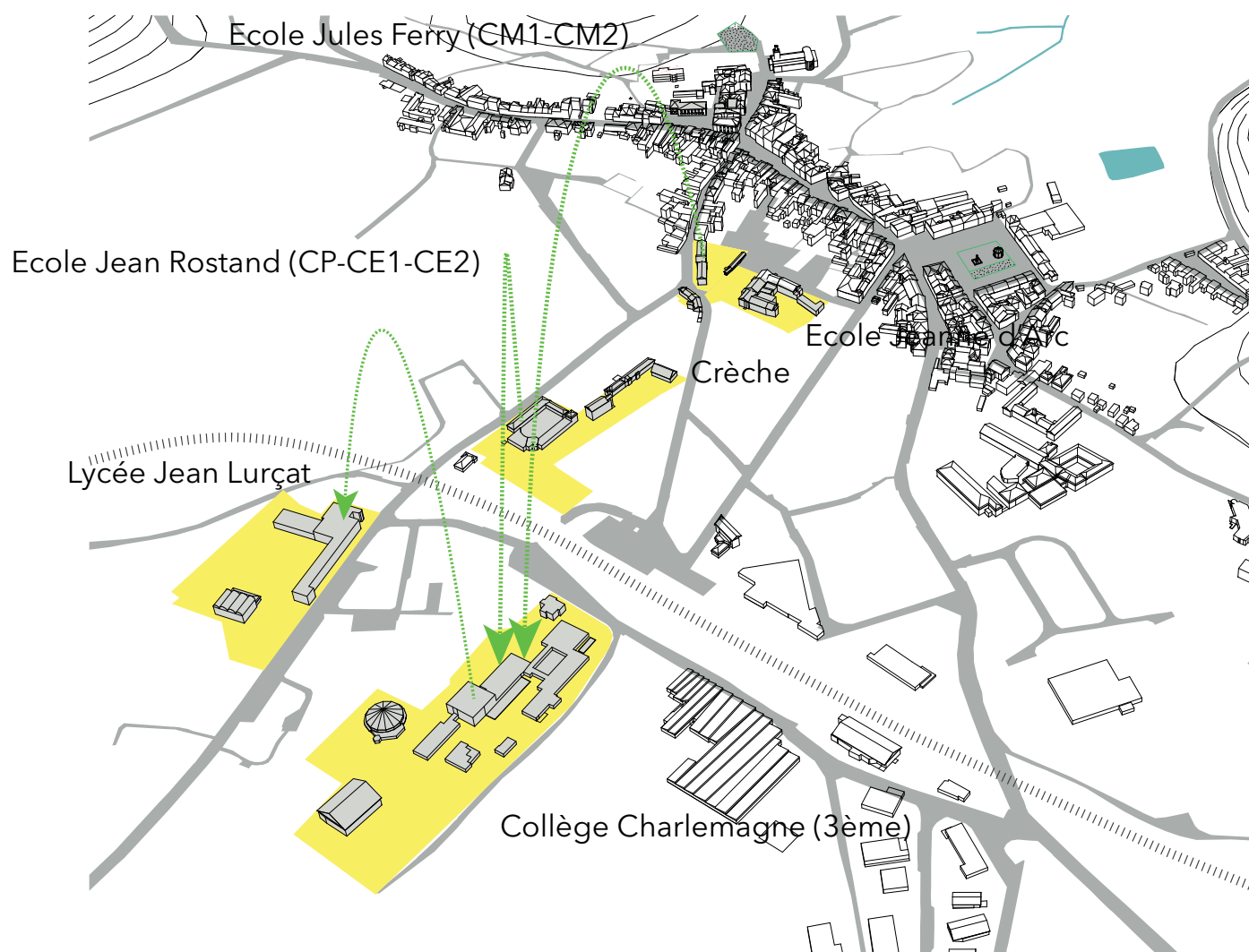
- Etude de programmation et de faisabilité pour la restructuration des locaux du collège : 6 mois

Coûts et financement

- Etude de programmation et de faisabilité pour la restructuration des locaux du collège : 15 000 €



Collège Charlemagne



Stratégie de regroupement des établissements scolaires

Faire de la place Henri Thomas un lieu de vie, épicerie du pôle éducatif

Éléments de contexte

- Un lieu stratégique au coeur des déplacements des enfants de tous les cycles
- Une place qui articule le pôle sportif (piscine, terrains de sport) et le pôle éducatif (collège, primaire, lycée)
- Un espace accidentogène
- Une connexion place Henri Thomas et RD44 non sécurisée
- Des déplacements piétons sur le parking non sécurisés
- Une action déjà engagée avec des subventions accordées par le conseil départemental

Objectifs

- Faire de la place le coeur du pôle éducatif
- Sécuriser et améliorer les conditions de dépôt des élèves au pôle éducatif desservi par la place Henri Thomas
- Intégrer la place dans l'armature des déplacements doux de la ville (cf épine dorsale)

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères et Département

Public cible

- Elèves,
- Cars scolaires,
- Parents d'élèves

Partenariat

- Etat
- Région

Descriptif des actions

- Lancement des travaux juillet 2020

Outils à mettre en place

- Etat
- Région

Fiche à mettre en lien

- F1 : Epine dorsale

Phasage

- Dépôt de consultation des entreprises : janvier 2020
- Début des travaux : juillet 2020

Coûts et financement

- montant des travaux : 819 374, 43 €



Place Henri Thomas actuelle



Esquisse du nouvel aménagement de la place Henri Thomas

Regrouper dans un bâtiment une Maison France Service et la Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale

Éléments de contexte

- La MFS située à Bruyères est l'une des seules à être départementale
- Elle est aujourd'hui hébergée de façon provisoire dans un commerce
- La MSVS est aujourd'hui localisée rue général de Gaulle et va se déplacer avenue du Cameroun pour être mutualisée avec la MFS

Objectifs

- Rendre plus lisibles les politiques publiques en les rassemblant dans un bâtiment unique et en mutualisant certains services
- Maintenir des équipements et services publics de proximité et soutenir les initiatives des acteurs du territoire
- Renforcer l'adhésion à un espace de développement commun

Pilote de l'action

- CCB2V, CD 88

Public cible

- Tout public
- public fragile

Partenariat

- Ville de Bruyères
- Coordinateur départemental des MSAP / MFS

Descriptif des actions

- Relocaliser le Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale dans un bâtiment commun à la Maison France Service (guichet unique proposant a minima un accès à la Caisse d'allocations familiales, aux ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, à la Caisse nationale d'Assurance maladie, Caisse nationale d'Assurance vieillesse, à la Mutualité sociale agricole, à Pôle emploi et à La Poste).
- Acquisition du foncier par la collectivité (7 av. du Cameroun, parcelle 45)
- Lancement d'une étude de programmation et de faisabilité
- Lancement d'un marché de maîtrise d'oeuvre

Outils à mettre en place

- Droit de préemption
- Marché public pour attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre

Fiche à mettre en lien

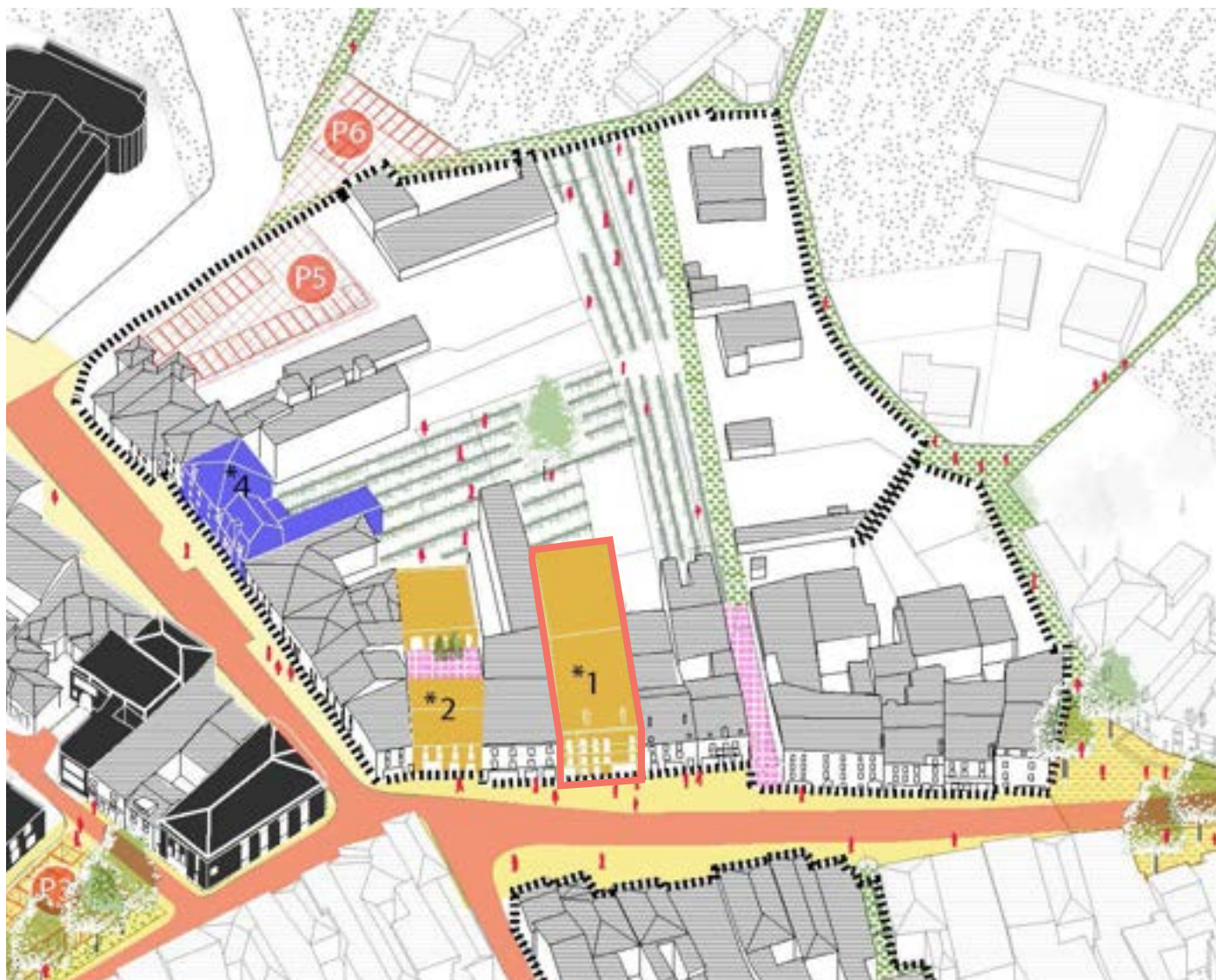
- F4 : espaces publics de l'avenue du Cameroun

Phasage

- 6 mois d'étude de programmation
- 1 an d'étude conception
- 18 mois de travaux

Coûts et financement

- Etude de programmation et de faisabilité : 50 000 €
- Mission de maîtrise d'oeuvre environ 10 % du montant des travaux si mission complète inclant suivi de chantier
- 600 000 € pour l'acquisition et la réhabilitation du bâtiment (possibilité d'obtenir une subvention majorée du CD 88)
- Moyen humain : 0,3 ETP pour le montage du projet ainsi que le conventionnement avec l'ensemble des partenaires + 0,2 ETP pour le suivi des travaux



Localisation future de la Maison France Service Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale



La façade du bâtiment aujourd'hui



Ancien commerce accueillant la MFS provisoire

Regrouper les structures associatives de solidarité dans un espace commun ouvert sur la cité

Éléments de contexte

- Un taux de pauvreté très important sur la commune (27%) et sur l'ensemble de la communauté de communes (16%)
- Trois associations travaillant sur la solidarité à Bruyères (la Diaconie, la Croix Rouge, les Restos du Coeur)
- Des problématiques de coûts de loyer trop élevés et de surfaces trop réduites pour les activités de ces structures
- Des coopérations régulières entre les structures
- Une démarche de coopération déjà initiée sous l'égide du Département

Objectifs

- Donner plus de cohérence, de lisibilité et d'accessibilité aux structures associatives de solidarité
- Augmenter les surfaces et diminuer les coûts de gestion
- Créer un lieu inclusif non stigmatisant ouvert sur la cité

Pilote de l'action

- CD88

Public cible

- Tout public
- public fragile

Partenariat

- Ville de Bruyères
- CCB2V

Descriptif des actions

- Définir un projet commun d'accueil des activités des associations (accueil, aide alimentaire, aide vestimentaire, conseil, café...) et de mutualisation de leurs moyens
- Définir un partenariat avec la collectivité afin d'aboutir à une convention d'occupation d'un lieu d'activité en coeur de bourg

Outils à mettre en place

- Comité de suivi

Fiche à mettre en lien

- F20 : MFS / MSVS

Phasage

- Une année d'échanges et d'étude pour définir le projet commun

Coûts et financement

- En fonction du projet défini



Le relais des Solidarités (Mérignac)

Le relais des Solidarités (Mérignac) permet aux associations caritatives d'offrir aux bénéficiaires un accueil adapté et réparti sur tous les jours du lundi au vendredi. Le public trouve également dans ce lieu :

- une vestiboutique : ouverte à tous et en priorité aux personnes en difficultés. Les associations récupèrent des dons de vêtement, les valorisent et les remettent en circulation moyennant une participation financière,
- un espace coiffure : des coiffeuses bénévoles reçoivent sur rendez-vous,
- douche et buanderie : service proposé aux personnes en grande précarité.
- **Une épicerie sociale et solidaire** gérée par le Centre communal d'action sociale a ouvert ses portes en novembre 2015 au sein du Relais des Solidarités.
- **Activités des associations** : Chaque association assure, avec l'implication de leurs bénévoles, l'accueil et l'orientation du public.
- **La Croix Rouge** : Activités : vestiboutique, petit bric

à brac, livres, permanence d'accueil, soutiens financiers sous conditions de ressources, constitution de dossiers de micro-crédits. Coiffure.

- **Restaurants du cœur** Activités : distribution alimentaire
- **Saint Vincent de Paul** Quand : Activités : distribution alimentaire et colis d'urgence. Vestiboutique, petit bric à brac, livres, coiffure.
- **Secours Populaire**. Activités : distribution alimentaire et possibilités de colis d'urgence. Vestiboutique, petit bric à brac, livres. Permanences d'accueil et soutiens financiers possibles sous conditions de ressources. Coiffure.

Labelliser les services techniques pour leur permettre de conduire des chantiers d'insertion

Éléments de contexte

- 24% de taux de chômage sur la commune
- 15% de taux de chômage à l'échelle de l'agglomération
- 500 personnes bénéficiaires du RSA à Bruyères

Objectifs

- Permettre aux services techniques de la commune de conduire des chantiers d'insertion favorisant la formation et le retour à l'emploi des habitants les moins mobiles

Pilote de l'action

- ville de Bruyères

Public cible

- Tout public
- public fragile

Partenariat

- Préfecture
- CD88- service économie du Département encadrant l'IAE

Descriptif des actions

- Entamer une procédure de conventionnement des services techniques en « Atelier et Chantier d'Insertion » auprès de la préfecture. Le dossier est visé en amont par le conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)
- Se rapprocher de l'OFESA (Organisme de Formation des Entreprises Apprenantes) afin de mettre en place des formations à l'encadrement de chantier à destination de certains agents communaux.
- Lancer une partie des chantiers Bourg-Centre en chantiers d'insertion encadré par les services techniques de la commune

Outils à mettre en place

- ACI (ateliers et chantiers d'insertion)

Fiche à mettre en lien

- F20 : MFS / MSVS
- F21: Espace des solidarités

Phasage

- Conventionnement : environ 1 an
- La convention est établie pour une durée de 3 ans

Coûts et financement

- **Aides de l'État**
 - Au titre de la rémunération des salariés en insertion: les ateliers et chantiers d'insertion bénéficient d'une prise en charge par l'État d'une partie significative de la rémunération du salarié en contrats aidés
 - Au titre de l'aide à l'accompagnement : Cette aide n'est pas attribuée systématiquement à chaque ACI et son montant est modulable en fonction de la qualité du projet d'accompagnement présenté par la structure. Elle s'élève à 15 000 euros maximum par atelier et chantier d'insertion, dans la limite de 45 000 euros au total par organisme conventionné.
 - Au titre de la consolidation et de la structuration des ACI
- **Aides des collectivités territoriales**
 - Les conseils régionaux peuvent participer à la prise en charge des coûts relatifs à la formation pour les salariés en insertion et les salariés permanents.
 - Les conseils départementaux peuvent contribuer au financement de l'encadrement technique et des actions d'accompagnement réalisées au sein des ACI.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Insérer LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) regroupe différents types de structures visant à concilier performance économique et développement social. Relevant de l'ESS, ces dernières proposent en effet des contrats à des personnes éloignées de l'emploi. Conventionnées par l'État, elles s'inscrivent dans les objectifs de mise en œuvre d'une « politique innovante pour l'inclusion dans l'emploi » fixés par le Conseil d'Orientation de l'inclusion dans l'emploi présidé par Thibault Guilly. Elles mettent ainsi leur développement au service de la lutte contre le chômage et les exclusions, sur tous les territoires. Parmi ces structures, France Active s'attache notamment à soutenir les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), souvent plus en difficulté économiquement que les autres.

1 Qui ?

Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) combinent une fonction économique (production de biens et services) avec une fonction sociale, qui vise l'embauche et l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion professionnelle et retrouver une place dans la société. Elles reçoivent une aide de l'État qui leur permet de mener à bien leur mission.

Il existe quatre principaux types de SIAE

Les entreprises d'insertion (EI), les ateliers/chantiers d'insertion (ACI), les associations intermédiaires (AI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).



2 Comment ?

Les ACI proposent une 1^{ère} étape d'insertion par le travail et offrent un accompagnement socio-professionnel renforcé. Ils ne s'inscrivent pas dans le champ concurrentiel, compte tenu du public qu'ils accueillent : la part de leur chiffre d'affaires ne doit pas excéder 30 % de leurs charges afin d'éviter toute concurrence déloyale vis-à-vis du secteur privé.

Les ACI œuvrent principalement dans les services de proximité (près de 60 % d'entre eux sont concentrés dans l'entretien des espaces verts, les services à la personne/à la collectivité et l'installation/maintenance) ; ils sont de fait fortement ancrés dans l'écosystème local.



3 Pour qui ?

Sous le statut associatif, les ACI accueillent un public très éloigné de l'emploi.



Pôle emploi leur délivre un agrément qui conditionne les futures embauches.



4 Avec qui ?

En 2018, France Active a accompagné financièrement près de 300 SIAE, dont un tiers d'ACI.



Réalisation France Active



Chantier d'insertion, Saulieu



Chantier d'insertion, Noyal Muzillac

Accompagner la création d'une Maison de Santé et préserver les structures de santé existantes

Éléments de contexte

- Une population vieillissante avec un indice de vieillesse de 1,4
- une forte présence du secteur sénior (un hôpital long séjour, une maison de retraite publique de 114 places et une maison de retraite privée non lucrative d'une centaine de places)
- La plus grande densité médicale de la CCB2V mais qui n'apparaît pas comme pôle relais entre Epinal et St Dié et Gerardmer
- Des docteurs souhaitent mettre en place une maison de santé

Objectifs

- Péreniser l'offre de santé de la commune
- Attirer des porteurs de projet dans le domaine du médical
- Mettre en oeuvre toutes les conditions pour permettre la création d'une Société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) à Bruyères permettant d'accueillir plusieurs spécialistes à temps non complet via des permanences.

Pilote de l'action

- Porteurs de projet et ville de Bruyères

Public cible

- Habitants de la CCB2V

Partenariat

- Hôpital de Bruyères
- CCB2V
- ARS
- Département
- Professionnels de santé
- Vosgelis

Descriptif des actions

- Achat du bien immobilier
- Mise à disposition des professionnels de santé par le département d'un accompagnateur sur le volet bâtementaire
- Rénovation
- Structuration de la forme juridique permettant l'implantation d'un groupement de professionnels de santé et l'organisation des services

Outils à mettre en place

-

Fiche à mettre en lien

- F13: stratégie foncière
- F14: rendre visible et attractive l'offre commerciale

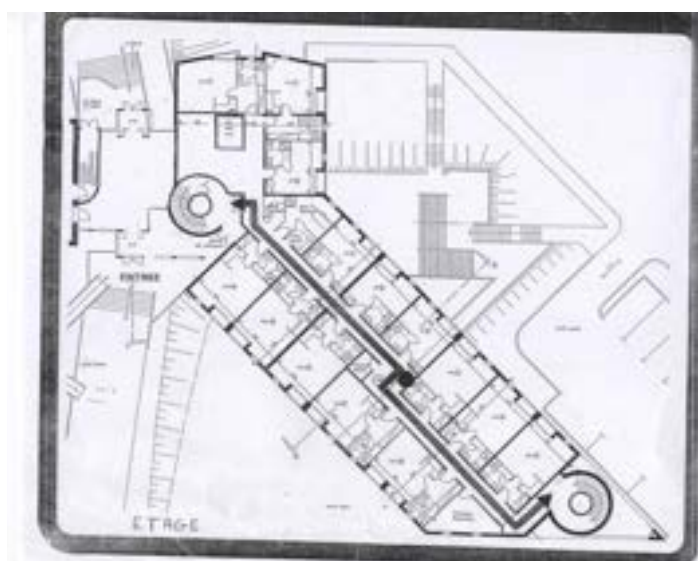
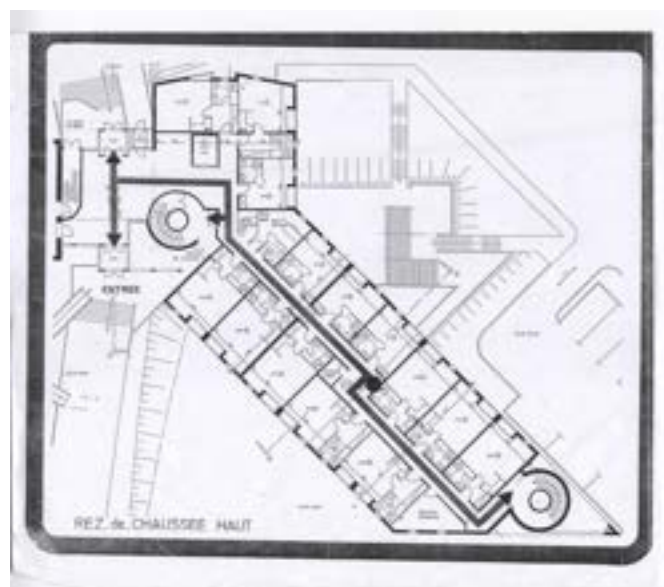
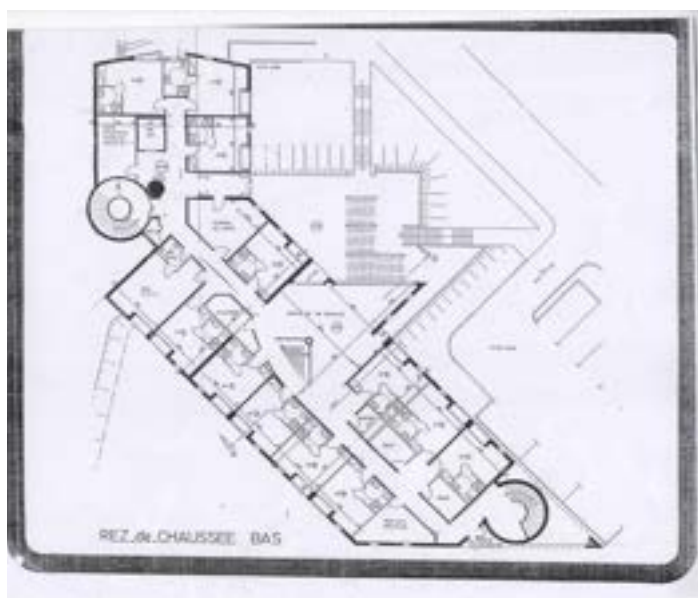
Phasage

-

Coûts et financement



Bâtiment ciblé pour l'implantation d'une SISA



Transformer le relais de la cité en maison des associations

Éléments de contexte

- 90 associations
- Un équipement central (le Relais de la Cité), plusieurs locaux annexes (ancienne caserne des pompiers, Fourmilière, Jeunesse Laïque, Ecole de Musique...)
- Une sous-occupation du Relais de la Cité (taux d'occupation de 10%)
- Un bâtiment réhabilité en 1989 dont les performances énergétiques et acoustiques restent peu qualitatives

Objectifs

- Optimiser l'occupation des locaux communaux
- Redonner de la visibilité au secteur associatif
- Augmenter la visibilité et la fréquentation du Relai de la Cité
- Faire de Bruyères un point nodal pour le territoire en matière associative en passant d'une logique de gestion communale à une logique de gestion intercommunale

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- acteurs associatifs
- habitants

Partenariat

- Les associations

Descriptif des actions

Actions spatiales et d'organisation : passer d'une logique de salle dédiée à chaque association à une logique de salles partagées par plusieurs associations avec espaces de stockage réservés

- Analyser les besoins précis de chaque association active (surfaces d'exercice, volume de stockage, besoin en mobilier, horaires, périodicité...)
- Créer des espaces de stockage dans les salles du Relais de la Cité
- Créer un emploi du temps partagé par salle avec indication des occupants pour chaque créneau horaire
- Créer un espace partagé et de rencontre entre associations au RDC du bâtiment (café associatif, lieu d'exposition...)
- Revoir l'accessibilité du premier étage (positionnement de l'escalier, accès PMR)

Actions sur la gestion : passer à une logique de financement des associations du territoire par participation des communes :

- Etablir l'origine géographique des membres de chaque association
- Mettre en place un système de financement des associations au niveau intercommunal au prorata du nombre d'inscrits par commune

Outils à mettre en place

- Groupe de travail avec les acteurs associatifs
- Agenda partagé en ligne

Fiche à mettre en lien

- F25 : Tiers Lieu culturel

Phasage

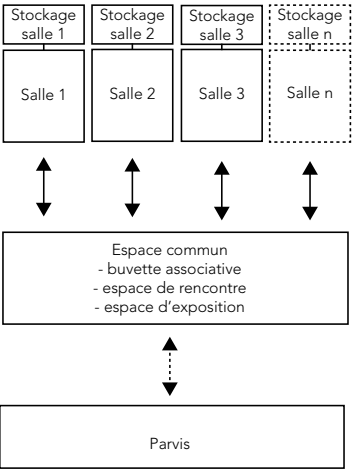
- 6 mois pour étude de programmation et de faisabilité

Coûts et financement

- Etude de programmation et faisabilité spatiale pour le réaménagement du relais de la cité : 15 000 €

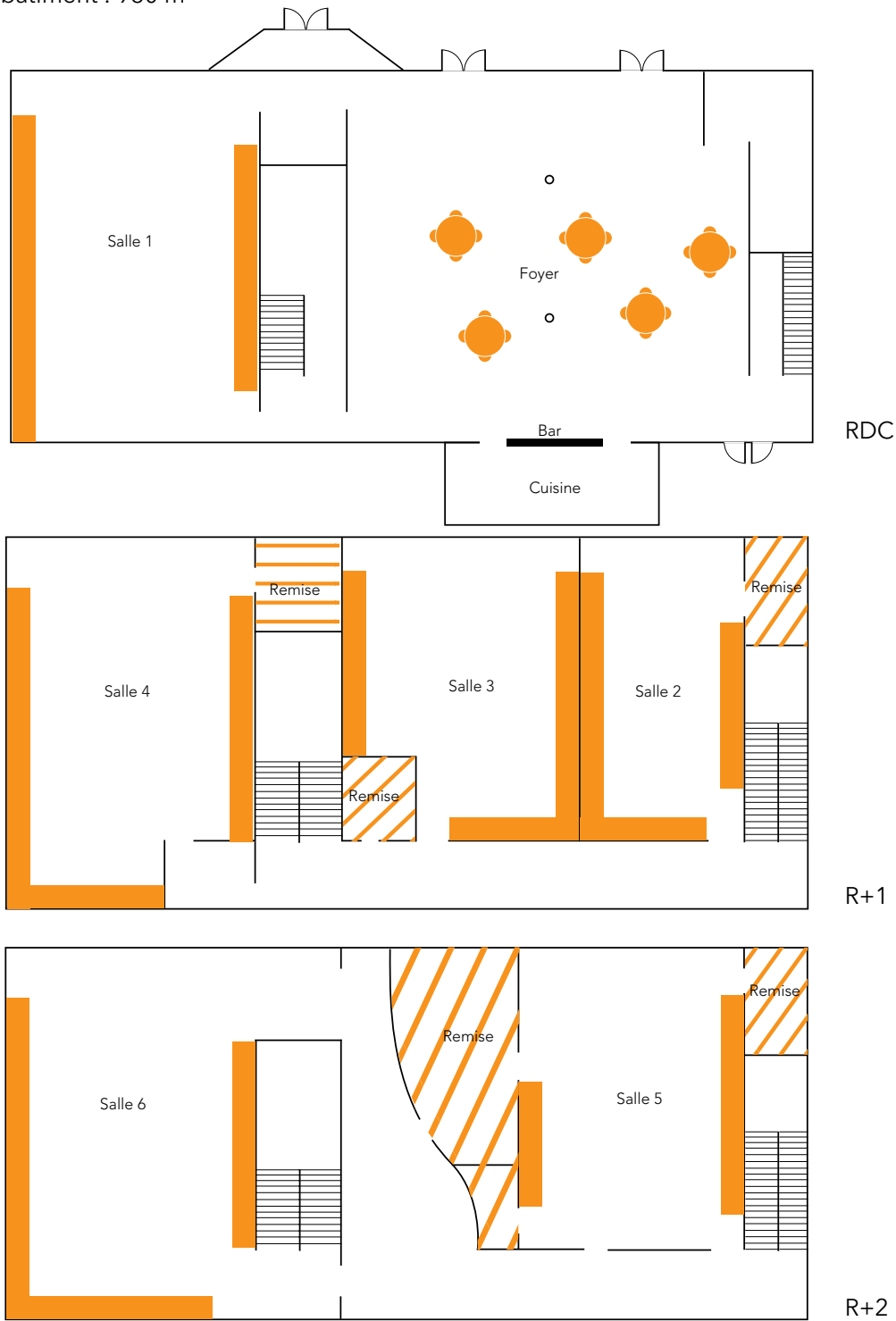
Créer un parvis en lien avec un espace commun à l'ensemble des associations utilisatrices.

Rendre les salles libres d'usages spécifiques en leur adjoignant des espaces de stockage pour chaque association.



Espace de stockage

surface totale du bâtiment : 980 m²



Éléments de contexte

- Une carence en lieux de lecture publique à l'échelle intercommunale
- Une médiathèque communale à vocation intercommunale éloignée du centre et à l'accès confidentiel
- Un manque de lieu de rencontre pour les jeunes
- Des pièces de Jean Lurçat en propriété communale conservée dans des conditions non optimales dans le musée associatif situé dans la synagogue

Objectifs

- Créer un tiers lieu culturel réunissant la bibliothèque de Bruyères, une partie des collections du musée Henri-Mathieu et des espaces de rencontre intergénérationnelle
- Créer une passerelle entre équipements sociaux et équipements culturels
- Disposer d'un projet phare, symbolique de la démarche de revitalisation

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères et CCB2V

Public cible

- Tout public

Partenariat

- Etat
- Département
- Région
- Les associations

Descriptif des actions

- Définir un site de projet
- Lancer une démarche de programmation participative d'un tiers lieu culturel afin de porter un projet commun entre habitants, associations, élus et services
- Lancer une consultation architecturale sur concours, incluant la maîtrise d'oeuvre

Outils à mettre en place

- Comité de pilotage
- Marché public de maîtrise d'oeuvre

Fiche à mettre en lien

- F24 : Maison des associations
- F30: Promouvoir l'Histoire du territoire

Phasage

- 6 mois pour étude de programmation participative

Coûts et financement

- Etude de programmation participative : 20 000 €
- Aide l'état :
 - Aide à la construction, extension, aménagement (DRAC), 35% du coût de l'opération.
 - Aide à l'équipement : mobilier, matériel (DRAC), 20 à 35% du coût HT de l'opération
 - Aide à l'informatisation (DRAC), 15 à 35% du montant HT pour l'acquisition de matériels et logiciels
- Aides départementales et régionales



Une piste de localisation du Tiers-lieu : avenue du Cameroun, à la place de l'immeuble sinistré



La Boussole
 Saint-Dié des Vosges
 Médiathèque + Office du tourisme intercommunal 4600 m²
 Portage Pays de la Déodatie
 Coût : 10 Millions d'euros
 Financement Drac : 5,1 millions / Département, 1,1 million / Région Grand Est, 1 million
 Livraison 2021

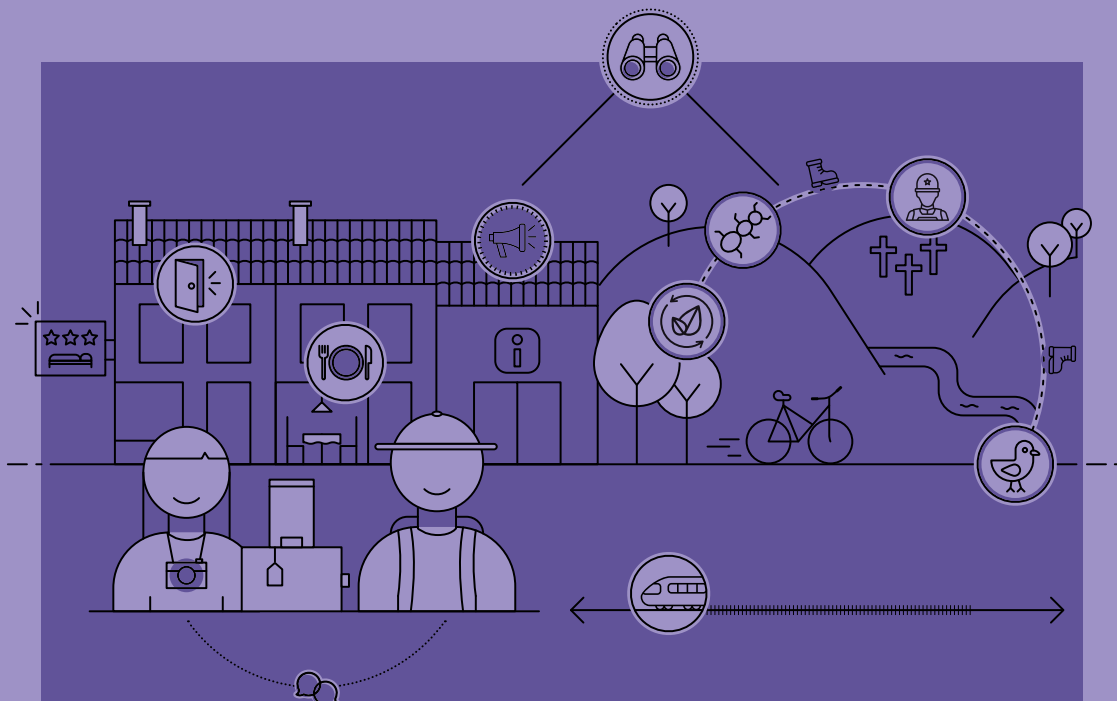
PARTIE 4

Destination touristique de qualité



PARTIE 4

Destination touristique de qualité



DESTINATION TOURISTIQUE DE QUALITÉ

HÉBERGER, DONNER À VOIR, CONNECTER, FAIRE PARLER DE BRUYÈRES

Ce 3ème axe stratégique s'inscrit dans le prolongement des deux autres. Les divers aménagements d'espaces publics, de venelles, la matérialisation d'une épine dorsale (des étangs de Pointhaie jusqu'au pôle éducatif) de l'axe 1 ainsi que les interventions sur les équipements publics de l'axe 2 vont participer activement à la stratégie touristique de Bruyères. **Ce qui améliore la qualité de vie des habitants permet de mettre en valeur le territoire et de développer ainsi son potentiel touristique.** Reste à doter le territoire des structures d'accueil nécessaires au tourisme **en positionnant l'offre sur le segment «nature et famille»** en adéquation avec l'identité et les atouts du territoire.

Développer l'offre d'hébergement

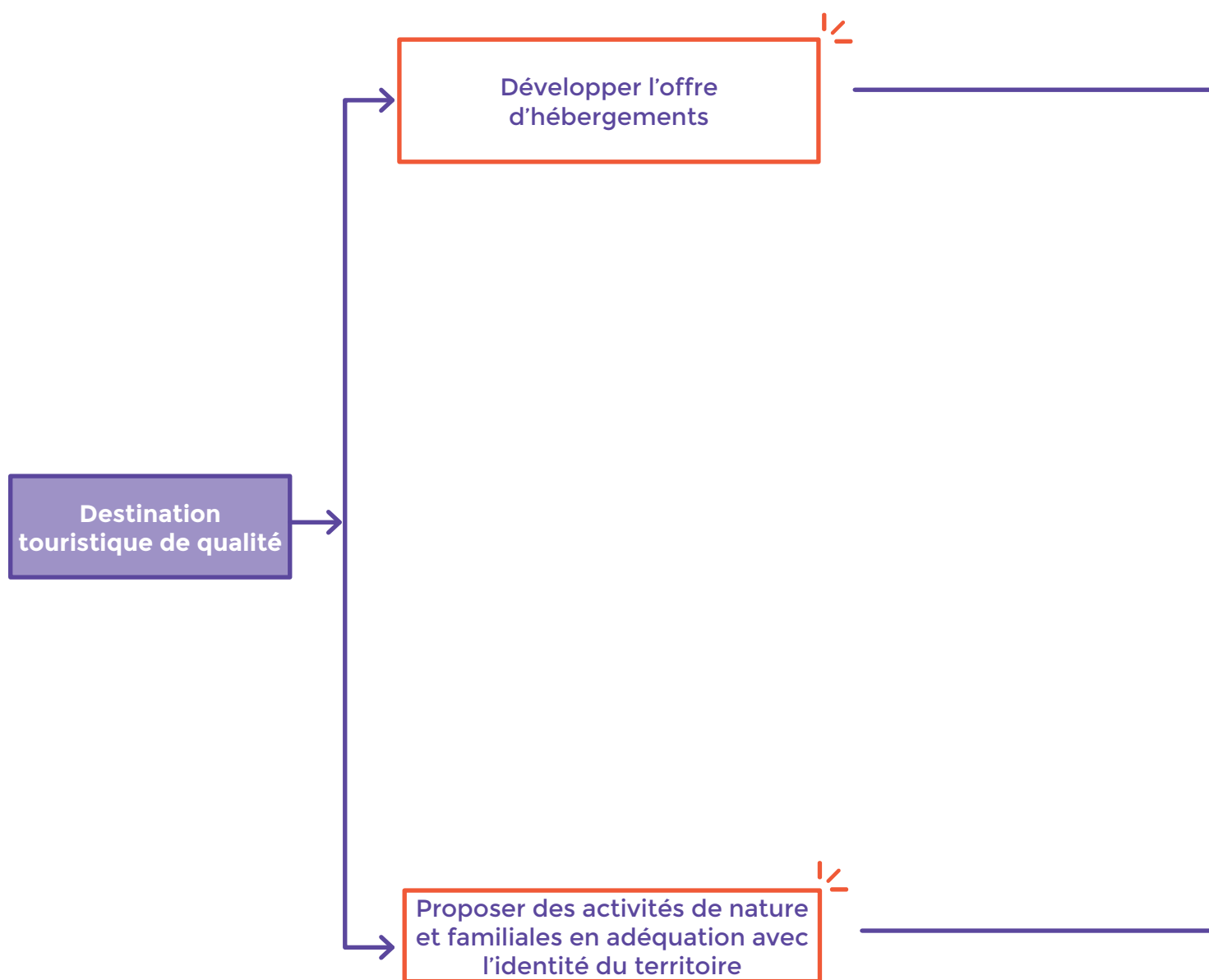
Si le potentiel touristique de Bruyères n'est plus à démontrer (étangs de Pointhaie, paysage de plaine vallonnée, sentiers forestiers, proximité des Hautes Vosges...), ses capacités d'hébergements restent en-deçà de son potentiel d'attractivité. L'essor du tourisme vert et familial de proximité invite à anticiper les pratiques de demain et développer sur le territoire de la commune **une offre de gîte étape communal pour les cyclistes et les randonneurs (Fiche 26 p. 104-105) ainsi qu'une aire de camping-car (Fiche 27 p. 106-107).**

Proposer des activités de nature et familiales en adéquation avec l'identité du territoire

Le développement d'un tourisme vert passe par les mobilités douces avec **le développement de vélos routes dans la ville (Fiche 28 p.108-109).** existant et en projet. L'office du tourisme intercommunal situé dans le bourg centre met déjà largement en valeur les sites touristiques du territoire. L'étude de revitalisation invite à poursuivre cette attractivité en **enrichissant certains parcours de randonnée par du contenu pédagogique ou artistique in situ (Fiche 29 p. 110-111),** en s'appuyant notamment sur **l'histoire exceptionnelle de Bruyères que la commune peut davantage valoriser et mettre en scène (Fiche 30 p. 112-113)** et en élargissant le rayonnement touristique de la ville par **une offre événementielle ambitieuse (Fiche 31 p. 114-115)** de type festival.

DESTINATION TOURISTIQUE DE QUALITÉ

Aborescence des fiches actions de l'axe
stratégique numéro 3:



	Créer une offre de gîte d'étape vélo/randonnée dans l'école Jules Ferry	Fiche 26	p 104 à 105
	Créer une aire de camping-car	Fiche 27	p 106 à 107

	Développer les vélos routes dans la ville	Fiche 28	p 108 à 109
	Enrichir certains parcours de randonnée par du contenu pédagogique ou artistique	Fiche 29	p 110 à 111
	Promouvoir et tirer profit de la richesse de l'histoire du territoire	Fiche 30	p 112 à 113
	Elargir le rayonnement touristique de la ville par une offre événementielle ambitieuse	Fiche 31	p 114 à 115

Créer un gîte d'étape vélo/ randonnée dans l'école Jules Ferry

Réalisation
possible
en chantier
d'insertion

Éléments de contexte

- Une localisation à moins de 30 mn de sites de fréquentation importante des Vosges (Jeanménil, Plainfaing, Gerardmer, Epinal)
- Un environnement forestier au pied des Hautes Vosges
- La présence d'étangs valorisables
- De nombreux circuits de randonnées
- Un office de tourisme dynamique
- Un cadre paysager propice au tourisme vert et familial
- Une offre en gîte limitée
- Une absence d'hôtels fonctionnels
- Une école (environ 1000 M² de SDP) bientôt vacante si déplacements des élémentaires dans le collège

Objectifs

- Développer une offre d'hébergement touristique à destination de groupes de randonneurs ou de vélo-touristes
- Reconvertir le patrimoine communal en le positionnant vers des activités générant des ressources pour le territoire

Pilote de l'action

- Ville de Bruyères

Public cible

- Groupes de touristes sportifs (randonnée, vélo-tourisme)
- Comité d'entreprises
- Colonies de vacances

Partenariat

- CCB2V
- Office du tourisme
- Département
- Région
- Structures d'insertion

Descriptif des actions

- Etude capacitaire, de programmation et de faisabilité
- Recrutement d'un architecte pour réaliser et déposer le PC (obligatoire si changement d'affectation qui s'accompagne de travaux qui modifient la structure porteuse ou la façade)
- Mise en place d'un chantier d'insertion supervisé par les services techniques de la commune
- Communication : faire connaître le site dans les réseaux d'hébergement touristique
- Gestion (organisation interne au sein du personnel communal pour la mise à jour du site internet, la validation des réservations, la transmission des clefs, la réalisation du ménage)

Outils à mettre en place

- Etude de programmation et de faisabilité
- Fiche de présentation du gîte

Fiche à mettre en lien

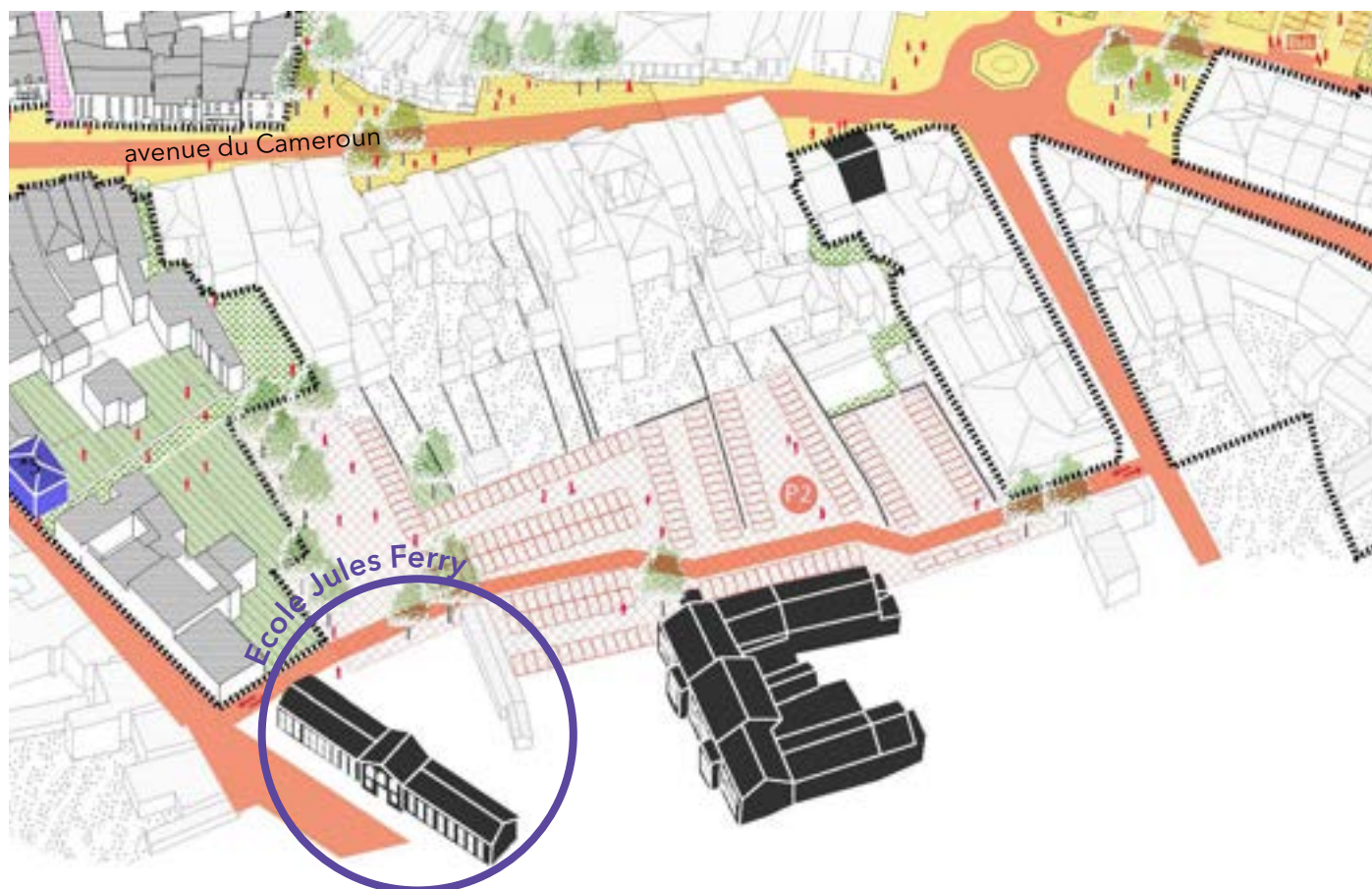
- F18 : grand site élémentaire et maternel

Phasage

- 3 mois pour étude de programmation et de faisabilité
- 4 mois pour le dossier de permis de construire (si nécessaire)
- 6 à 12 mois de travaux

Coûts et financement

- Etude de programmation et de faisabilité : 15 000 €
- Elaboration du PC et dépôt : 20 000 €



Localisation et photo de l'école Jules Ferry

Créer une aire de camping car à Bruyères

Éléments de contexte

- 1,8 millions de camping car sillonnent la France chaque année
- Le profil des camping-caristes : jeunes retraités, chefs de TPE, commerçants, artisans à fort pouvoir d'achat
- 88% s'approvisionnent dans les commerces locaux

Objectifs

- Favoriser le tourisme de passage sur le territoire de Bruyères
- Capter ce tourisme de passage dans le centre-ville en positionnant l'aire de camping car à proximité du centre-ville et bien desservie par les réseaux de mobilité douce (épine dorsale, coulisses vertes)

Pilote de l'action

- CCB2V

Public cible

- Groupes de touristes sportifs (randonnée, vélo-tourisme)
- Comité d'entreprises
- Colonies de vacances

Partenariat

- Ville de Bruyères
- Office du Tourisme,
- Département,
- Pays de la Déodatie,
- CAUE,
- associations de camping-caristes

Descriptif des actions

- Définir le dimensionnement de l'équipement et sa localisation (entre rue Grandrupt, Croix Sapin, Yitzhak Rabin) de l'aire
- Lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une aire d'accueil physique
- Déployer une signalétique
- Promouvoir l'aire d'accueil dans les canaux de communications touristiques

Outils à mettre en place

- Marché de maîtrise d'œuvre

Fiche à mettre en lien

- F1 : Epine dorsale
- F6: Coulisses vertes

Phasage

- 6 mois d'étude en interne
- 3 mois de travaux

Coûts et financement

- Coûts estimatifs d'une aire de services avec borne artisanale : entre 5 000 € et 10 000 €
- Coûts estimatifs d'une aire de services avec borne industrielle (hors voirie) : entre 7 000 € et 22 000 €



Proposition de localisation de l'aire de camping car

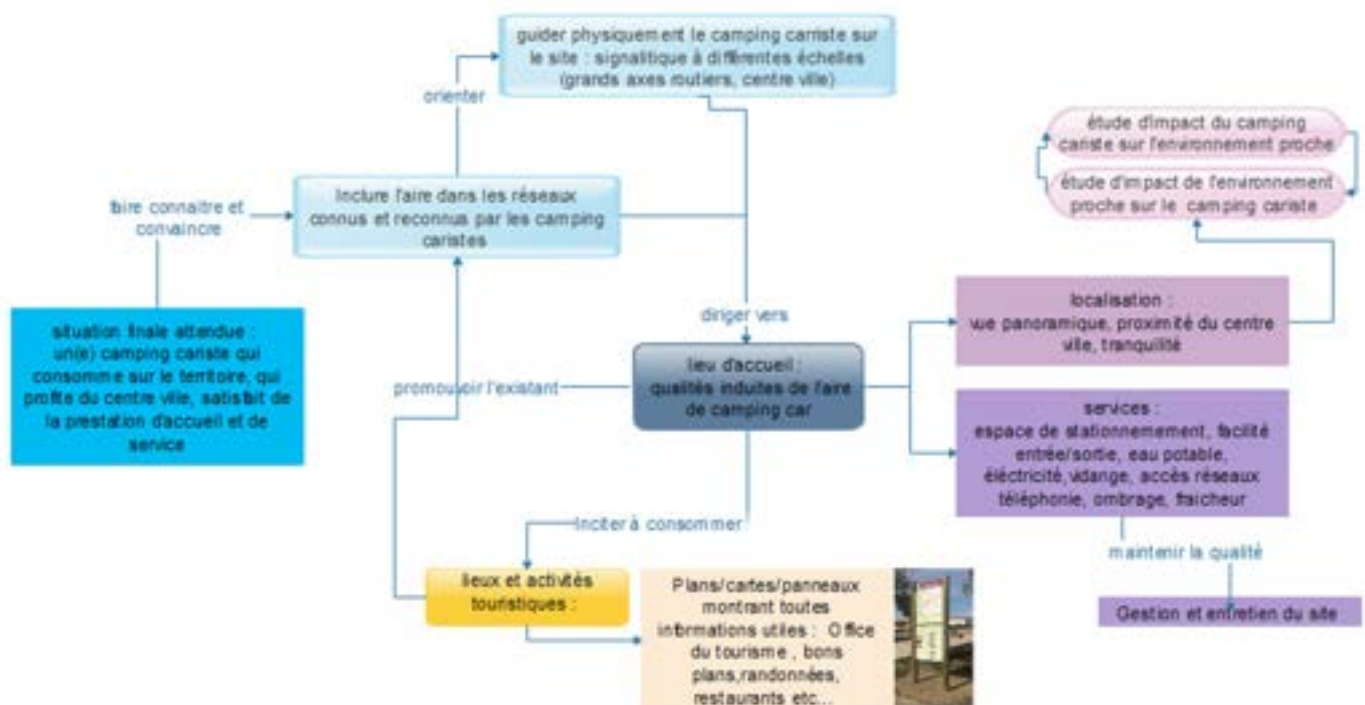


Schéma de principe de la stratégie d'implantation de l'aire de camping car

Développer les vélos-route dans la ville

Éléments de contexte

- Absence de voie verte structurante autour de Bruyères
- Des projets en cours pour développer les pistes cyclables à l'échelle du département
- Une association «voie verte vallée de la Vologne» qui milite pour le développement d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Laveline-devant-Bruyères et Gérardmer

Objectifs

Réflexion Intramuros :

- Permettre de parcourir la ville à vélo en toute sécurité sur des voies aménagées à cet effet
- Intégrer les autres modes de déplacement (piétons, poucettes, rollers, véhicules motorisés légers et lourds)
- Accompagner le parcours par des services répondant aux besoins du cycliste dans l'hypercentre, matériel vélo, point d'eau, repose vélo, point recharge batterie,
- Mettre en place un balisage qui permet une traversée fluide de la ville
- Assurer la sécurité de l'utilisateur.

Extramuros :

- S'assurer que les points d'entrée et de sorties de la ville connectent avec fluidité le territoire à des réseaux plus vastes (parcours du département, du Pays de déodatie, de la CCB2V)
- Mettre en place un balisage en harmonie avec ceux appartenant à des structures territorialement plus étendues.

Pilote de l'action

- ville de Bruyères

Public cible

- Habitants
- Touristes

Partenariat

- CCB2V
- OT
- Pays de la Déodatie
- DDT 88 - AAP mobilité
- Département
- Région

Descriptif des actions

- Mettre en place un plan de circulation global (incluant stationnement, sens de circulation, pistes cyclables)
- Mettre en place du mobilier vélo dans les espaces publics majeurs (place Stanislas, place Jean-Jaurès, cours de l'Amitié, avenue du Cameroun)
- Intégrer la prise en compte des cycles dans chaque rénovation d'espaces publics et de voirie

Outils à mettre en place

- Plan de circulation globale

Fiche à mettre en lien

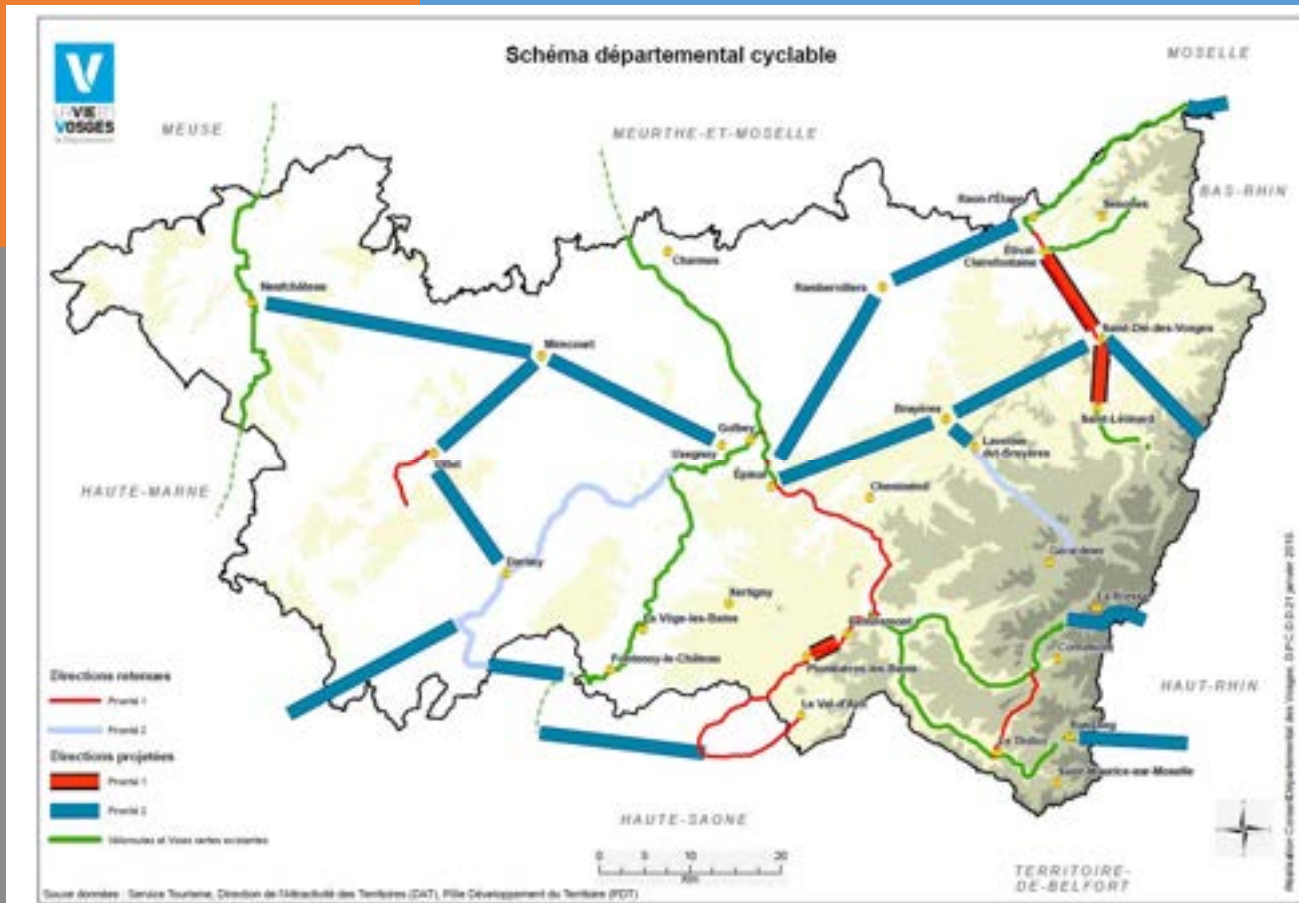
- F3 : Stationnement

Phasage

- Plan de circulation globale : 6 mois d'étude
- Travaux au fur et à mesure de la reprise des voiries et des espaces publics

Coûts et financement

- Plan de circulation global: 10 000 €
- Etat : appel à projet mobilité DDT 88, DETR



24



Parcours cyclable défini par le
Pays de la Déodat

Enrichir certains parcours de randonnée par du contenu pédagogique ou artistique



Éléments de contexte

- Une offre de circuits de randonnée abondante (31)
- Une identité en construction autour de la fourmi

Objectifs

- Valoriser les parcours de randonnée existants
- Diversifier les publics des parcours de randonnée
- Renforcer l'identité du territoire
- Renforcer l'attractivité de Bruyères

Pilote de l'action

- OT

Public cible

- Familles
- Enfants
- Ecoles

Partenariat

- Ville de Bruyères
- CCB2V
- Office de tourisme des communes voisines,
- le Département
- Associations

Descriptif des actions

- Entrer en relation avec des structures nationales souhaitant mettre à disposition des expositions ou collections (Cité des Sciences...)
- Mobiliser les associations investies dans la mémoire, l'Histoire de Bruyères pour réfléchir avec elles à des aménagements faisant écho aux événements historiques
- Faire appel à des scénographes, designers, paysagistes pour la conception des aménagements

Outils à mettre en place

- Plaquelette présentant les randonnées

Fiche à mettre en lien

- F30: promouvoir l'Histoire du territoire

Phasage

- 1 an d'étude en interne associant OT, ville, tissu associatif
- Travaux sentier par sentier au fur et à mesure de l'avancée des réflexions et des propositions

Coûts et financement

- En fonction de l'ambition des aménagements

- Installer une fourmilière pédagogique au sommet du mont de la Fourmi
- s'inspirer de la culture japonaise pour aménager un circuit de randonnée en faisant référence aux évènements de la seconde guerre mondiale



Exemple : Micropolis, La cité des insectes, Saint-Léons



Exemple : La fourmilière de la cité des enfants, Cité des sciences, Paris



Exemple : Aménagements de parcours, Japon

Promouvoir et tirer profit de la richesse de l'histoire du territoire

Éléments de contexte

- Un musée associatif d'arts populaires ouvert de juillet à septembre (300 visiteurs par an)
- Un jumelage avec Honolulu
- Une histoire singulière liée à la seconde guerre mondiale

Objectifs

- Valoriser et faire connaître l'histoire locale et les collections communales
- Renforcer l'identité du territoire
- Renforcer l'attractivité de Bruyères

Pilote de l'action

- Ville

Public cible

- Habitants
- Touristes

Partenariat

- Office de tourisme
- CCB2V
- sites et mémoriaux de la première et de la seconde guerre mondiale (Verdun, Notre Dame de Lorette),
- mécènes américains et japonais
- Associations de Bruyères

Descriptif des actions

- Prendre contact avec le réseau des sites de la seconde guerre mondiale
- Travailler avec les associations pour réfléchir et organiser à des événements festifs complémentaires aux commémorations
- Intégrer les collections Jean Lurçat du musée dans le Tiers Lieu Culturel
- Développer une section histoire locale dans le Tiers Lieu Culturel

Outils à mettre en place

- Groupes de réflexion

Fiche à mettre en lien

- F 25: Tiers-lieu culturel
- F29: Sentiers de randonnée
- F31: Offre événementielle

Phasage

- En fonction de l'avancement du Tiers-lieu
- En fonction de l'implication du tissu associatif

Coûts et financement

- En fonction des événements et des aménagements



Façade du musée Henri-Mathieu de Bruyères, situé dans une ancienne synagogue



Intérieur du musée



Exemple : CIMETIÈRE CHINOIS DE NOLETTE À NOYELLES- SUR-MER

Un cimetière Chinois à 10 minutes de la Baie de la Somme, surprenant non?! Une page d'histoire de la 1ère Guerre Mondiale à découvrir en famille...celle du Corps de travailleurs chinois venu principalement apporter soutien logistique auprès de l'armée britannique en 1917. Aujourd'hui le cimetière leur rend hommage et se distingue par ses nombreuses références chinoises : porte d'entrée monumentale, idéogrammes, pins... Lieu idéal pour sensibiliser les plus jeunes à la Grande Histoire!



Exemple : JOUR DES ENFANTS AU JAPON ET MATSURI, FESTIVAL DE RUE

Des événements festifs atypiques et originaux qui interpellent et font venir!

Elargir le rayonnement touristique de la ville par une offre événementielle ambitieuse

Éléments de contexte

- Une place historique de plus de 3000 m², potentiel support d'événements de grande ampleur
- Une position centrale par rapport aux principaux pôles urbains du département
- Une desserte ferroviaire bientôt remise en service
- Un manque de dynamisme constaté par les commerçants : 32% des commerçants souhaitent plus d'animations autour des commerces (deuxième position des améliorations citées pour soutenir la dynamique commerciale)
- Des animations existantes (fête des myrtilles, fête de la musique, brocantes, commémoration) mais qui manquent de renouveau selon certains commerçants

Objectifs

- Valoriser et faire connaître l'histoire et les traditions locales
- Faire connaître Bruyères
- Renforcer l'identité du territoire

Pilote de l'action

- Ville

Public cible

- Habitants
- Touristes

Partenariat

- OT
- CCB2V
- Office de tourisme des communes voisines,
- la CCI
- la Chambre d'agriculture

Descriptif des actions

- Créer des groupes de réflexion avec les associations, les commerçants sur des événements pouvant se développer
- Mise en valeur de la commune à travers un festival multi sites autour de la musique, des arts plastiques, de la photographie, de la biodiversité, de l'Histoire ?

Outils à mettre en place

- Groupes de réflexion

Fiche à mettre en lien

- F15: Rendre attractive l'offre commerciale
- F 16: Animer le centre-bourg
- F 30: Promouvoir l'Histoire

Phasage

- En fonction de l'implication du tissu associatif et des commerçants

Coûts et financement

- En fonction des événements



Exemples (de gauche à droite et de haut en bas)
 Festival de la Transition Energétique, Alençon
 Etats généraux du film documentaire, Lussas
 Festival de photographie L'Oeil Urbain, Corbeil-Essonnes
 Festival des Arts de la Rue, Valbonne